



Observatoire des métiers

Observer pour agir n° 30

Photo des secteurs 2008

Démographie et chiffres clés des entreprises des Commissions
Paritaires :

- Garages (CP 112)
- Carrosseries (SCP 149.2)
- Commerce du métal (SCP 149.4)
- Récupération des métaux (SCP 142.1)

Données ONSS fin 2008 - Edition 2010

Préface

Tout au long de ces 20 dernières années, EDUCAM a soutenu le secteur des services automobiles et les secteurs connexes. La politique sectorielle de formation y est mise en œuvre à la demande des partenaires sociaux qui ont créé EDUCAM : FEDERAUTO, FEBELCAR et COBEREC représentent les employeurs ; ABVV-Metaal, ACV-CSC-METEA, et la MWB-FGTB défendent les intérêts des travailleurs. Concrètement, les actions d'EDUCAM concernent les secteurs des garages (CP 112), des carrosseries (SCP 149.2), du commerce du métal (SCP 149.4), et de la récupération des métaux (SCP 142.1).

Dans ce contexte, le service étude collecte, analyse, et diffuse les informations utiles aux partenaires sociaux pour orienter au mieux la politique sectorielle de formation. Cette « Photo des secteurs » est un outil créé en 2001 avec le soutien financier du FSE qui dévoile les principales caractéristiques et les évolutions majeures du secteur.

Ses objectifs sont d'identifier les mutations à l'œuvre au sein des secteurs ciblés par EDUCAM et d'apporter un regard critique sur le secteur. Afin d'atteindre cet objectif, les données à propos des entreprises, de l'emploi, et de la formation sont mises en perspective. De cette manière, l'avenir du secteur se dessine sur base des données du passé dont nous disposons.

Par rapport aux éditions précédentes, les données du bilan social sont traitées pour décrire au mieux les efforts de formation et les conditions de travail dans les entreprises du secteur.

Cette publication se compose donc de cinq parties et elle s'inscrit dans la continuité des éditions antérieures. La première décrit le contexte du secteur automobile. La deuxième (démographie sectoriel) présente une série de tableaux synthétiques qui permettront de saisir rapidement la situation de chaque secteur du point de vue de l'emploi et des entreprises. La troisième apporte une vue sur les conditions de travail des salariés du secteur et les efforts de formation. Ce dernier est un nouveau chapitre de la « Photo des secteurs » qui permet de compléter notre vue du secteur avec les données du bilan social. Le quatrième chapitre porte sur l'analyse de l'offre et de la demande d'emploi dans nos secteurs ainsi que sur l'insertion à la sortie de l'école. Finalement, la dernière partie présente les chiffres de l'enseignement dans les filières liées aux métiers du secteur.

Si vous souhaitez obtenir d'autres études ou recevoir les éditions précédentes (2003, 2004-2005, 2006, 2007), vous pouvez contacter le service étude au 02 778 63 30 ou consulter notre site Internet (www.educam.be).



Luc De Moor
Directeur général
EDUCAM

Table des matières

Liste des abréviations utilisées	5
Champ de l'étude	6
1 Contexte automobile Belge	7
2 Démographie des entreprises et de l'emploi.....	14
2.1 Aperçu général des 4 secteurs - structure des entreprises	14
2.1.1 Evolution du nombre d'entreprises par secteur.....	14
2.1.2 Evolution de la taille des entreprises	15
2.2 Aperçu général des 4 secteurs - structure de l'emploi.....	18
2.3 Le secteur des garages	21
2.3.1 Chiffres de base.....	21
2.3.2 Analyse de la structure des entreprises.....	22
2.3.3 Analyse de la structure de l'emploi	25
2.4 Le secteur des carrosseries.....	30
2.4.1 Chiffres de base.....	30
2.4.2 Analyse de la structure des entreprises.....	31
2.4.3 Analyse de la structure de l'emploi	34
2.5 Le secteur du commerce du métal.....	39
2.5.1 Chiffres de base.....	39
2.5.2 Analyse de la structure des entreprises.....	40
2.5.3 Analyse de la structure de l'emploi	43
2.6 Le secteur de la récupération des métaux.....	47
2.6.1 Chiffres de base.....	47
2.6.2 Analyse de la structure des entreprises.....	48
2.6.3 Analyse de la structure de l'emploi	50

3	Bilan social	55
3.1	Aperçu général	55
3.2	Conditions de travail.....	57
3.3	Formation continue formelle	58
3.3.1	Répartition des travailleurs formés par province et taille d'entreprise	58
3.3.2	Répartition des heures de formation par province et par taille d'entreprise	60
4	Chômage	62
4.1	Aperçu général	62
4.2	Région de Bruxelles-Capitale	62
4.2.1	Evolution du nombre de DEI à Bruxelles.....	63
4.2.2	Nombre de DEI dans les secteurs couverts par EDUCAM (avril).....	63
4.2.3	Variation saisonnière du nombre de DEI dans les secteurs couverts par EDUCAM à Bruxelles	65
4.3	Région flamande.....	67
4.3.1	Nombre de DEI en Flandre	67
4.3.2	Nombre de DEI dans les secteurs couverts par EDUCAM.....	67
4.3.3	Variation saisonnière du nombre de DEI dans les secteurs couverts par EDUCAM en Flandre.....	68
4.3.4	Offres d'emploi liées aux secteurs couverts par EDUCAM en Flandre.....	71
4.3.5	Analyse des métiers en pénurie.....	77
4.4	Région wallonne	79
4.4.1	Nombre de DEI	79
4.4.2	Nombre de DEI dans les secteurs couverts par EDUCAM.....	79
4.4.3	Les métiers en pénurie	81
4.4.4	Insertion à la sortie de l'enseignement	84
5	Enseignement	85
5.1	Aperçu général	85
5.2	Liste des écoles	86
5.3	Communauté flamande	86
5.4	Communauté française	91

Liste des abréviations utilisées

ACEA	Association des Constructeurs Européens d'Automobile
AMEF	Analyse du Marché de l'Emploi et de la Formation
BIT	Bureau International du Travail
CCI	Chômeur Complet Indemnisé
CEDEFOP	Centre Européen pour le Développement de la Formation Professionnelle
CES2D	Certificat d'Enseignement Secondaire 2e degré
CESS	Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur
CP	Commission Paritaire
CQ	Certificat de Qualification
DEI	Demandeurs d'Emploi Inoccupés
ETP	Equivalent Temps Plein
FEBIAC	Fédération Belge de l'Industrie de l'Automobile et du Cycle
Fig.	Figure
FOREM	Service public wallon de l'emploi et de la formation professionnelle
FSE	Fonds Social Européen
INAMI	Institut National d'Assurance Maladie Invalidité
INASTI	Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants
INS	Institut National de Statistiques
IWEPS	Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique
n.d.	Non disponible
ONEM	Office National de l'Emploi
ONSS	Office National de Sécurité Sociale
Actiris	Office Régional Bruxellois de l'Emploi
PME	Petites et Moyennes Entreprises
Profess.	Professionnel
RBC	Région de Bruxelles-Capitale
SCP	Sous-Commission Paritaire
Sec. Inf.	Secondaire Inférieur
Sec. Sup.	Secondaire Supérieur
SERV	Sociaal Economische Raad van Vlaanderen
SPF	Service Public Fédéral
Steunpunt WAV	Steunpunt voor Werkgelegenheid, Arbeid en Vorming
Sup. 2e degré	Supérieur 2e degré
Sup TC	Supérieur Type Court
Sup TL	Supérieur Type Long
Techn.	Technique
TPE	Très Petites Entreprises
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
VDAB	Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding
VUL	Véhicules Utilitaires Légers
VP	Véhicules automobiles pour le transport des personnes

Champ de l'étude

La « Photo des secteurs » du service étude décrit depuis 2001 l'emploi, les entreprises et les filières d'enseignement liées à nos secteurs. Ces quatre secteurs (Garage, Carrosserie, Commerce du métal, et Récupération des métaux) sont définis par la Commission Paritaire (CP) 112 et les Sous-Commissions Paritaires (SCP) 149.2, 149.4, et 142.1.

L'objectif de cette photo est de décrire ces secteurs et leur évolution pour contribuer aux prises de décision relatives à la politique sectorielle de formation. Plus précisément, ces données synthétisent les tendances concernant la démographie des entreprises et des travailleurs, l'organisation du travail, le chômage et les filières d'enseignement qui ont des débouchés dans nos secteurs.

Cette étude statistique porte uniquement sur les entreprises classées dans nos secteurs. Ces entreprises entrent dans nos secteurs au moment où une Commission Paritaire leur est attribuée. Cette attribution se base sur l'activité exercée en Belgique qui détermine la nature de l'entreprise. Si l'employeur exerce plusieurs activités, l'activité principale est considérée c'est-à-dire celle à laquelle est consacrée le plus d'heures de travail ou la plus grande partie du personnel.

Dans notre cas, il faut remarquer qu'une entreprise classée dans la CP « garage » pourra exercer des activités de carrosserie. C'est pourquoi, il est utile de recourir à la typologie NACE-BEL pour préciser les activités des entreprises. En effet, cette typologie classe les entreprises en fonction de l'activité qui participe le plus à la valeur ajoutée de l'entité considérée.

Pour atteindre ces objectifs, la « Photo des secteurs » se base essentiellement sur des statistiques de l'ONSS. Chaque année, les statistiques centralisées du quatrième trimestre sont employées ce qui permet de construire des séries chronologiques. Ces statistiques sont privilégiées car elles répartissent les ouvriers en fonction de l'âge des travailleurs et la taille de l'entreprise. Comme cette étude fait appel aux statistiques de l'ONSS, elle couvre l'ensemble des travailleurs soumis à la sécurité sociale des travailleurs salariés. Les indépendants n'y sont donc pas comptabilisés.

Cette photo synthétise les résultats des analyses effectuées par le service étude d'EDUCAM. Sur base de ses diverses analyses, cet observatoire incite EDUCAM à améliorer ses services envers les entreprises et les ouvriers du secteur. Il favorise aussi l'adéquation entre l'offre et la demande de formation. De plus, il participe à la bonne information des jeunes et des demandeurs d'emploi quant aux études et aux métiers du secteur ce qui est favorable à la pérennisation du secteur.

Si vous souhaitez vous adresser au service étude pour toutes informations supplémentaires relatives à cette photo des secteurs, voici nos coordonnées :

Le service étude
EDUCAM ASBL
Avenue Jules Bordet, 164
1140 EVERE

Par mail ou téléphone :
spopeler@educam.be
Tél. +32 2 778 63 30

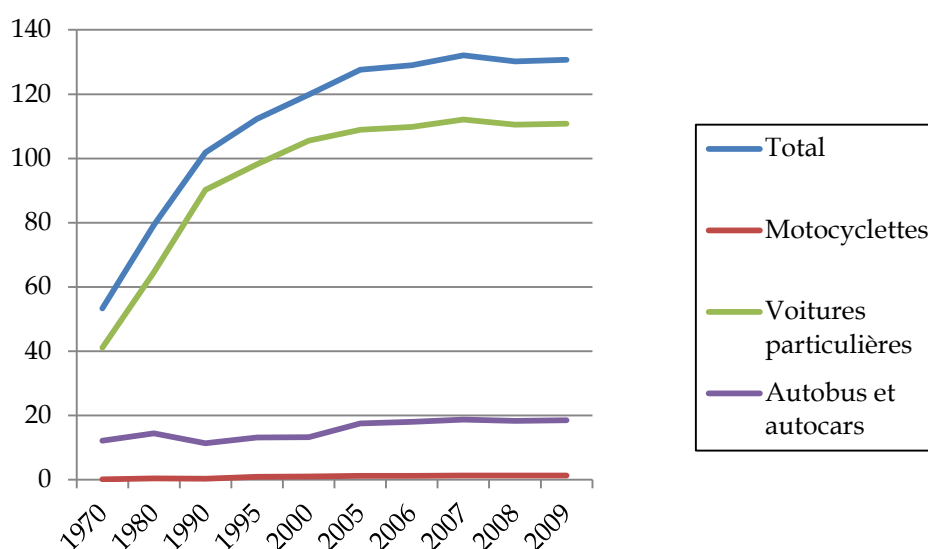
1 Contexte automobile Belge

Actuellement, les conditions économiques défavorables incitent à la prudence. Cette préoccupation vient renforcer le développement de nouveaux comportements à la suite de la prise de conscience environnementale des consommateurs. Conjointement, ces deux facteurs transforment le paysage automobile en Belgique.

Pour s'en convaincre, les distances parcourues par les différents modes de transport indiquent très clairement que les déplacements motorisés atteignent progressivement un niveau de saturation. Depuis l'an 2000, les transports collectifs et la moto sont plus utilisés qu'avant car les coûts du transport ne cessent de croître et le réseau routier est de plus en plus saturé. Cependant, ces modes de transports ne supplantent pas la voiture.

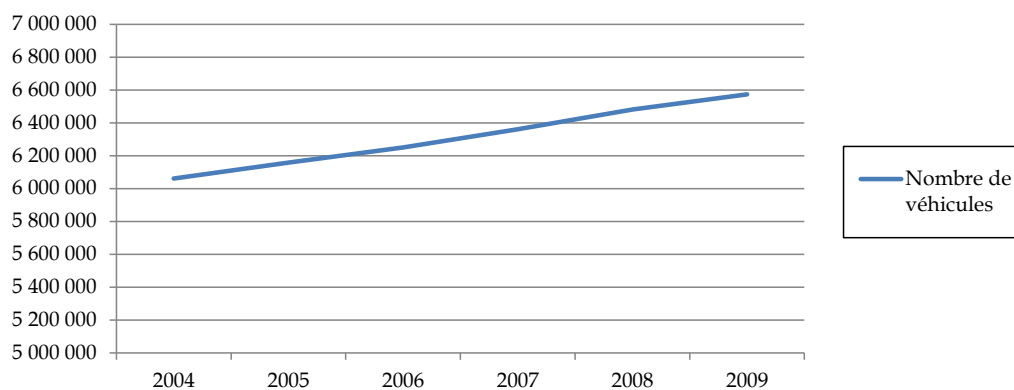
Au total, le parc automobile continue son expansion à un taux de croissance proche des 10% entre 2004 et 2009. Mais, en moyenne, chacun des véhicules du parc automobile parcourt une distance inférieure en 2009 par rapport à 2004. Cette tendance est liée au vieillissement du parc automobile en Belgique. Il y a donc de plus en plus de véhicules qui sont de moins en moins utilisés au sein du parc automobile.

Fig. 1.1. Distances parcourues par type de véhicules en milliard de voyageurs-km



Source : SPF Mobilité et Transports - Direction Mobilité (Routes)

Fig. 1.2. Evolution du nombre de véhicules dans le parc automobile entre 2004 et 2009



Source : SPF Economie

Fig. 1.3. Evolution de l'ancienneté du parc automobile entre 1995 et 2009

	1995	2005	2006	2007	2008	2009	Sources
Âge moyen du parc automobile en années	6,86	7,88	7,85	7,88	7,89	7,96	FEBIAC

Source : FEBIAC

Fig. 1.4. Nombre de voitures par foyer en Belgique et par Région

	Diff. 90-00	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Diff. 00-08
Région Bruxelles-Capitale	21,9%	1,05	1,06	1,03	1,01	1	0,99	0,98	1	1	-4,76%
Région flamande	12,5%	1,16	1,16	1,17	1,17	1,17	1,17	1,17	1,18	1,18	1,72%
Région wallonne	10,8%	1,03	1,03	1,03	1,03	1,04	1,04	1,04	1,05	1,05	1,94%
Belgique	13,1%	1,1	1,11	1,11	1,11	1,11	1,11	1,11	1,12	1,12	1,82%

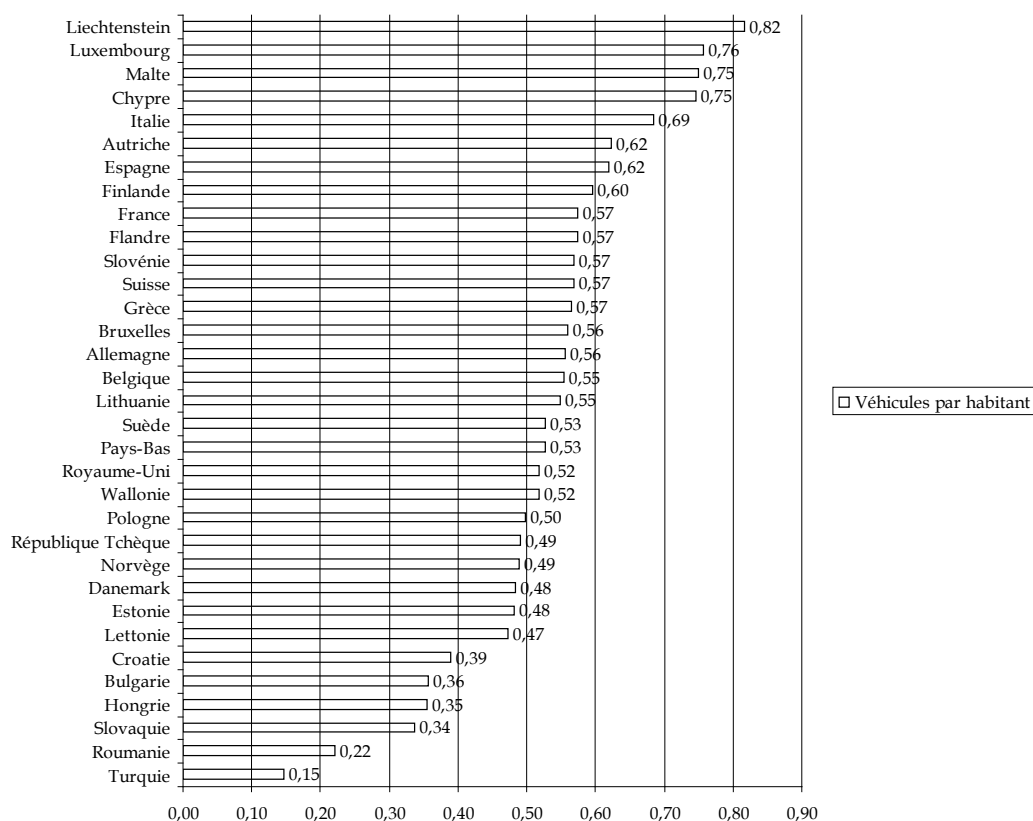
Source : SPF Economie, Direction Générale Statistique (Traitement : Studiedienst van de Vlaamse Regering)

En parallèle aux évolutions du parc automobile, le nombre de voitures par foyer en Belgique est en constante augmentation depuis 1990 et s'élève à 1,12 en 2008. La croissance du nombre de voitures par foyer atteint aussi un niveau de saturation qui se matérialise par un ralentissement de cette croissance à partir des années 2000. D'un point de vue régional, des disparités se manifestent entre la région de Bruxelles et les deux autres régions.

C'est en Flandre que le nombre de voitures par foyer est le plus important (1,18) et à Bruxelles qu'il est le plus faible (1). Bruxelles est également la seule région qui connaît une diminution du nombre de voitures par foyer sur la période 2000-2008 (-4,8%) ce qui reflète la saturation de plus en plus importante du réseau routier à Bruxelles.

Comparativement aux autres pays européens, les chiffres d'Eurostat montrent que la densité du parc automobile belge exprimée en nombre de véhicules par habitant est dans la moyenne européenne. Le niveau de saturation n'est donc pas encore au niveau le plus élevé. Le graphe ci-dessus représente le nombre de voitures immatriculées par habitant dans les pays européens.

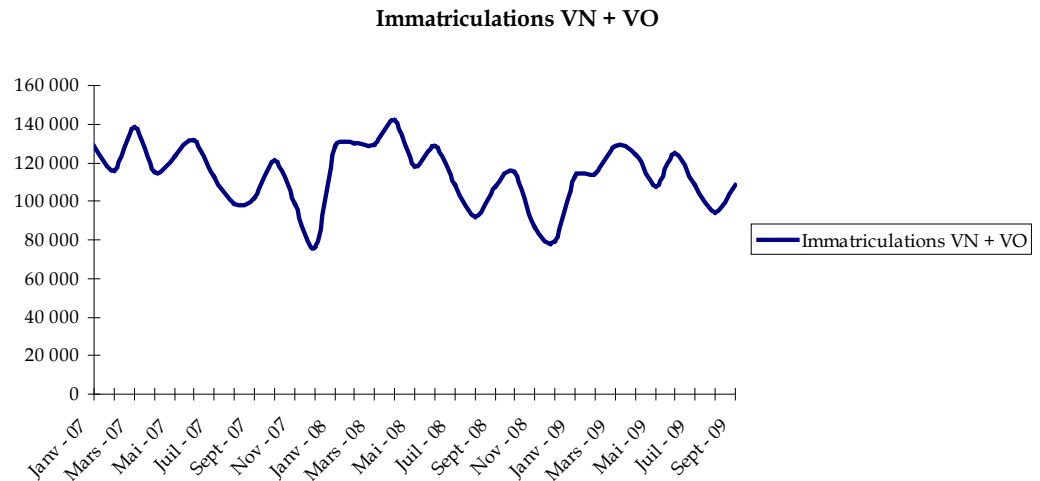
Fig. 1.5. Densité du parc automobile dans les pays européens



Source : Eurostat

Comme la situation économique se détériore, les automobilistes font des économies tout d'abord en achetant plus de véhicules d'occasions et nettement moins de véhicules neufs ce qui se ressent très nettement dans les entreprises du secteur depuis 2008. En outre, le nombre de nouvelles immatriculations est redescendu par rapport au sommet de 2008 qui a été une année exceptionnelle.

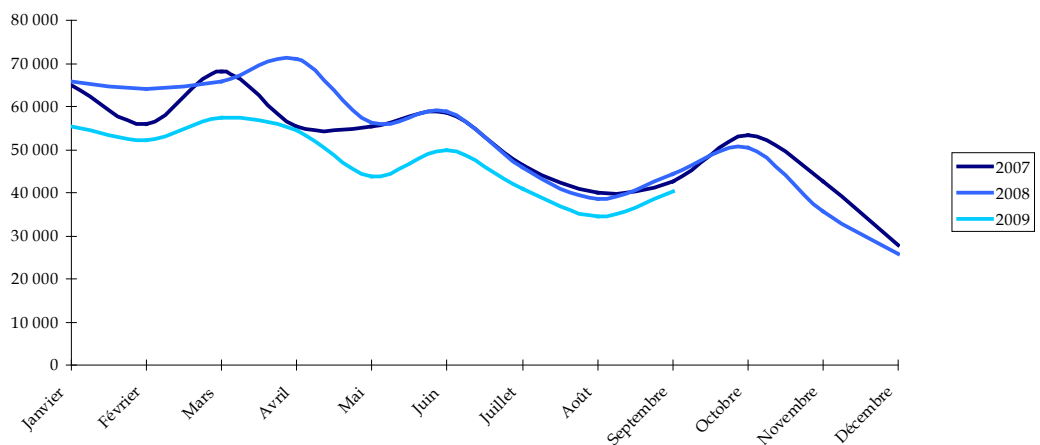
Fig. 1.6. Evolution mensuelle des ventes voitures (nouves et occasions) en Belgique entre janvier 2007 et septembre 2009



Source : FEBIAC

En examinant le graphique ci-dessus, il est possible de se rendre compte de la chute des ventes de nouveaux véhicules sur la période 2007 – 2009 et de leur caractère cyclique. Elles culminent entre janvier et mai avant une forte diminution entre juillet et décembre. Comme le montre les graphiques des ventes de voitures neuves et d’occasion, le pic du début d’année s’explique essentiellement par une augmentation des ventes de nouveaux véhicules. Ce phénomène est lié à la tenue annuelle du salon de l’auto organisé en début d’année par la FEBIAC.

Fig. 1.7. Evolution des ventes de nouveaux véhicules entre 2007 et 2009

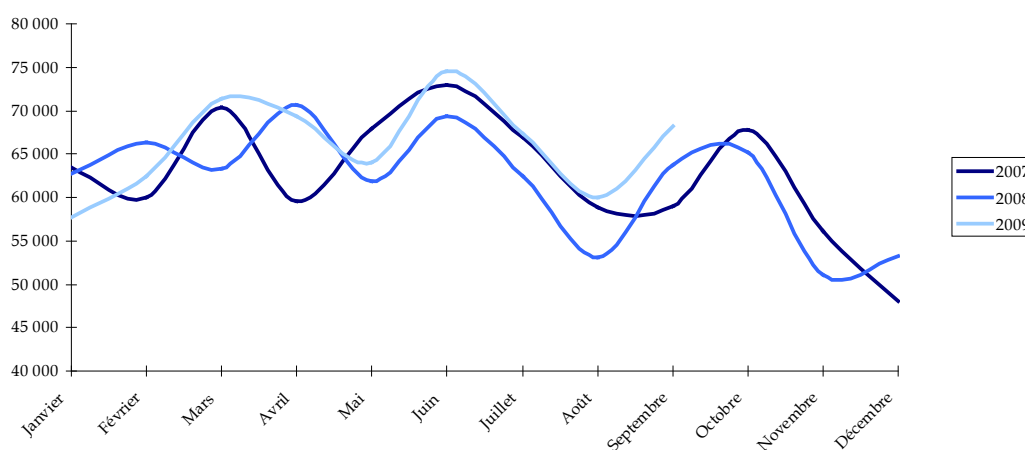


Source : FEBIAC

Les ventes mensuelles de nouveaux véhicules suivent une variation saisonnière singulière. Les ventes grimpent à près de 70 000 véhicules puis elles descendent à 30 000 véhicules en fin d’année. Par contre, les ventes de véhicules d’occasion ne suivent pas le même schéma. En effet, elles progressent de 2008 à 2009. De plus, elles évoluent à

l'intérieure d'une fourchette plus stable tout au long de l'année. La tendance à la baisse des ventes entre le début et la fin d'année existe mais elle n'est pas aussi forte que pour les nouveaux véhicules. Ces évolutions des ventes de nouveaux véhicules et des véhicules d'occasion s'expliquent par les conditions économiques plus difficiles. Une proportion de plus en plus importante des consommateurs se tourne vers les véhicules d'occasion à la place des nouveaux véhicules.

Fig. 1.8. Evolution des ventes de véhicules d'occasion entre 2007 et 2009



Source : FEBIAC

Fig. 1.9. Dépenses moyennes par personne pour le poste achat et utilisations de véhicules

	Libellé	Dépenses moyennes par personne et par an en EURO				Dépenses moyennes par personne et par an en % de la consommation totale			
		Belgique	Région de Bruxelles-Capitale	Région flamande	Région wallonne	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale	Région flamande	Région wallonne
61	ACHAT DE VEHICULE	849	509	831	985	6%	4%	6%	7%
6101	Achat de voitures	812	473	782	969	6%	3%	6%	7%
6102	Achat de véhicules à deux roues	37	36	49	16	0%	0%	0%	0%
62	DEPENSES D'UTILISATION DE VEHICULES	974	836	990	987	7%	6%	7%	7%
6211	Pièces détachées et accessoires	44	22	42	52	0%	0%	0%	0%
6221	Carburant	446	282	437	512	3%	2%	3%	4%
6222	Lubrifiant et antigel	2	2	2	2	0%	0%	0%	0%
6231	Entretien et réparations (pièces incluses)	158	139	165	152	1%	1%	1%	1%
6241	Location de garages ou de véhicules	221	345	234	160	2%	2%	2%	1%
6242	Autres frais et taxes de roulage	104	46	110	110	1%	0%	1%	1%

Source : SPF économie - Direction générale statistique : enquête sur le budget des ménages 2008, chiffres par personne

Par rapport aux années antérieures, l'achat d'un véhicule représente une part de plus en plus importante des dépenses des ménages aussi bien en valeur absolue qu'en proportion excepté dans la région de Bruxelles. Cette exception s'explique par la saturation du

réseau routier à Bruxelles et par le niveau socio-économique plus faible des habitants de cette région.

Par contre, les dépenses liées à l'utilisation des véhicules sont restées au même niveau en valeur. En proportion, ces dépenses ont même diminué dans les trois régions du pays. Si on regarde les dépenses en transport en commun, elles sont assez stables sauf à Bruxelles où ce poste de dépense est en hausse.

Sur base des prix moyens à la consommation, il est possible de se rendre compte de l'inflation des tarifs et du prix des pièces nécessaires au bon fonctionnement des véhicules. Malgré ces hausses de prix, les ménages belges ont réussi à stabiliser le niveau des dépenses liées à l'utilisation des véhicules.

Fig. 1.10. Prix moyen à la consommation

Type de biens et services	2007/07	2008/07	2009/07	diff. 2008-2009
Pneu de voiture automobile	99,76 €	94,43 €	94,20 €	-0,24%
Essuie - glace	27,26 €	28,11 €	29,82 €	6,08%
Batterie de voiture	107,23 €	120,71 €	129,18 €	7,02%
Tarif hor. d'un garagiste	49,25 €	51,15 €	53,88 €	5,34%
Remplac. plaques de freins	107,28 €	110,59 €	115,62 €	4,55%
Vidange d'huile	89,39 €	93,63 €	102,67 €	9,66%
Abonnement de dépannage	93,02 €	95,69 €	98,98 €	3,44%
Locat. véhicule utilitaire	90,21 €	90,65 €	90,58 €	-0,08%

Source : Banque nationale de Belgique

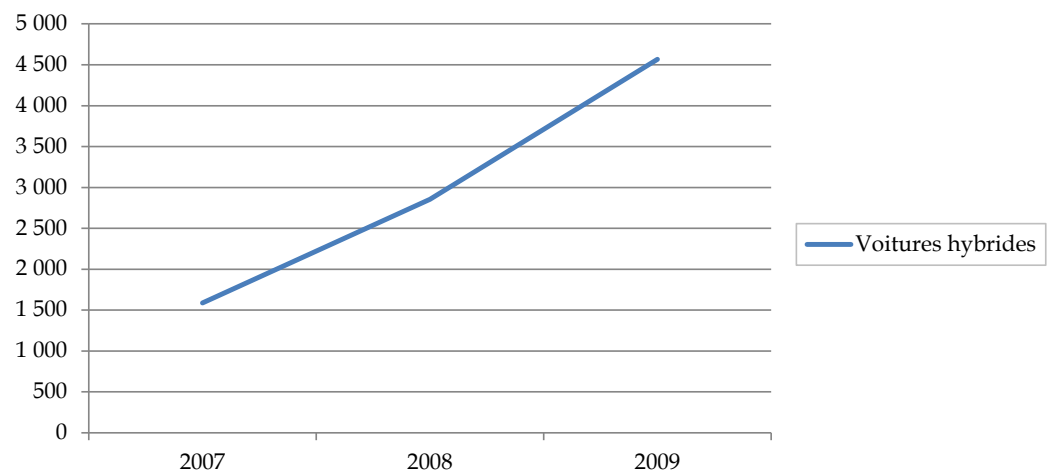
Entre 2005 et 2008, le nombre de véhicules automobiles par travailleur du secteur des garages (CP 112) ne cesse d'augmenter (+5,2 % en 3 ans). L'âge moyen des véhicules reste stable ces dernières années. Dès lors, la masse de travail prise en charge par les travailleurs du secteur des garages augmente légèrement en permanence. Une des manières d'augmenter sa productivité est de se former. Entre 1995 et aujourd'hui, il faut constater une belle progression des formations agréées et de l'offre EDUCAM.

Fig. 1.11. Données descriptives du secteur de la réparation automobile

	1995	2005	2006	2007	2008	2009	Sources
Nombre de véhicules par travailleur du secteur des garages	n.d.	221,4	222	224	233	n.d.	SPF économie et ONSS - calcule EDUCAM
Formations EDUCAM offres et projets en nombre d'heures stagiaires	28 312	141 932	129 368	132 473	126 016	104 145	EDUCAM
Formations EDUCAM agréées en nombre d'heures stagiaires	0	271 384	299 124	293 980	299 919	321 791	EDUCAM

Pour conclure cette mise en contexte, les mutations du secteur au niveau des technologies s'illustrent aisément par le graphe suivant. Il montre la vitesse à laquelle les véhicules hybrides progressent sur le marché belge entre 2007 et 2009. Leur nombre a été multiplié par trois sur cette période mais les hybrides ne représentent encore qu'une très petite partie du parc automobile (<1%). Dans les prochaines années, il sera aussi intéressant de suivre le développement du marché des véhicules électriques. L'utilisation de ce type de motorisation à grande échelle va demander une adaptation aux professionnels des secteurs de la réparation automobile, de la vente de matériel et d'équipement pour les garages, et du traitement des véhicules hors d'usage.

Fig. 1.12. Graphique de l'évolution du nombre d'hybrides en circulation en Belgique



Source : SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie

2 Démographie des entreprises et de l'emploi¹

2.1 Aperçu général des 4 secteurs – structure des entreprises

Le nombre d'entreprises actives dans les secteurs des **garages** et de la **carrosserie** est en **diminution constante** depuis 2001. En 2008, le secteur des garages compte 6 574 entreprises, soit 127 de moins qu'en 2007. Le rythme de la diminution du nombre d'entreprises s'accélère en 2008 après un ralentissement entre 2006 et 2007. Par contre, la diminution du nombre de carrosseries s'amenuise en 2008.

Le secteur du **commerce du métal** était confronté à une diminution du nombre d'entreprises jusqu'en 2005. Entre 2005 et 2008, ce nombre est resté assez stable probablement en grande partie à cause des premiers effets de la crise.

Inversement, le secteur de la **récupération des métaux** connaît une **croissance progressive** du nombre d'entreprises avec une augmentation de 12,1% sur la période 2001 - 2008.

2.1.1 Evolution du nombre d'entreprises par secteur

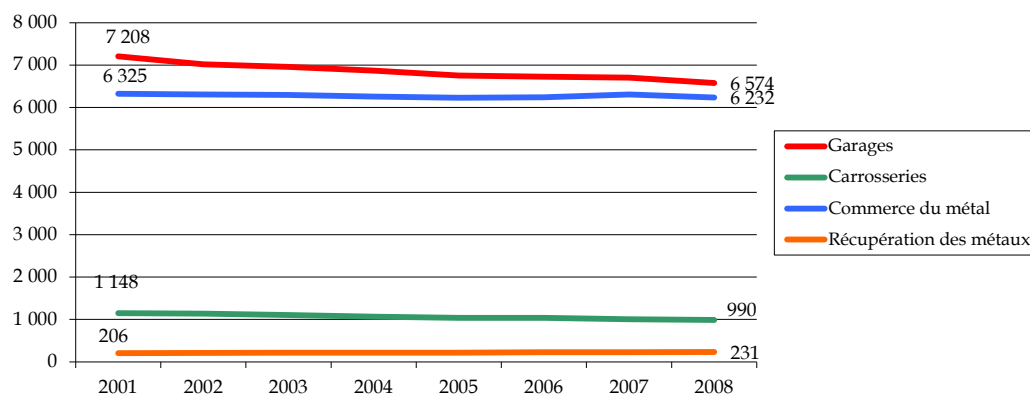
Fig. 2.1.1. Evolution du nombre d'entreprises par secteur dans les quatre secteurs²

Entreprises par secteur	2001	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Evolution 2001 - 2008	
Garages	7 208	6 959	6 870	6 755	6 726	6 701	6 574	- 634	- 8,8%
Carrosseries	1 148	1 101	1 064	1 035	1 040	1 003	990	- 158	- 13,8%
Commerce du métal	6 325	6 294	6 254	6 229	6 241	6 305	6 232	- 93	- 1,4%
Récupération des métaux	206	214	217	216	226	226	231	25	+ 12,1%
Total	14 887	14 568	14 405	14 235	14 233	14 235	14 027	- 860	- 5,8%

¹ Sauf mention contraire, tous les chiffres présentés dans cette partie sont issus des données centralisées de l'ONSS pour le quatrième trimestre de 2008 (T7).

² Pour ne pas surcharger les tableaux, les données de 2002 ne sont pas mentionnées. Vous pouvez les consulter dans les éditions précédentes de la « Photo des secteurs ».

Evolution du nombre d'entreprises 2001 - 2008



2.1.2 Evolution de la taille des entreprises

Le nombre d'ouvriers par entreprise est en augmentation constante dans les secteurs des garages, des carrosseries, et du commerce du métal. Dans la récupération des métaux, il faut remarquer que le nombre d'ouvriers par entreprise a connu une baisse jusqu'en 2004 avant de remonter entre 2004 et 2007 avant de finalement redescendre légèrement en 2008.

Fig. 2.1.2. Nombre d'ouvriers par entreprise dans les quatre secteurs

Nombre d'ouvriers par entreprise	2001	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Evolution 2001 - 2008
Garages	3,95	4,01	4,09	4,12	4,18	4,24	4,23	7,09%
Carrosseries	4,38	4,35	4,37	4,54	4,61	4,76	4,92	12,29%
Commerce du métal	2,67	2,68	2,7	2,73	2,84	2,89	2,95	10,56%
Récupération des métaux	7,48	7,16	7,1	7,31	7,31	7,88	7,69	2,78%

Evolution des ouvriers par entreprises 2001 - 2008

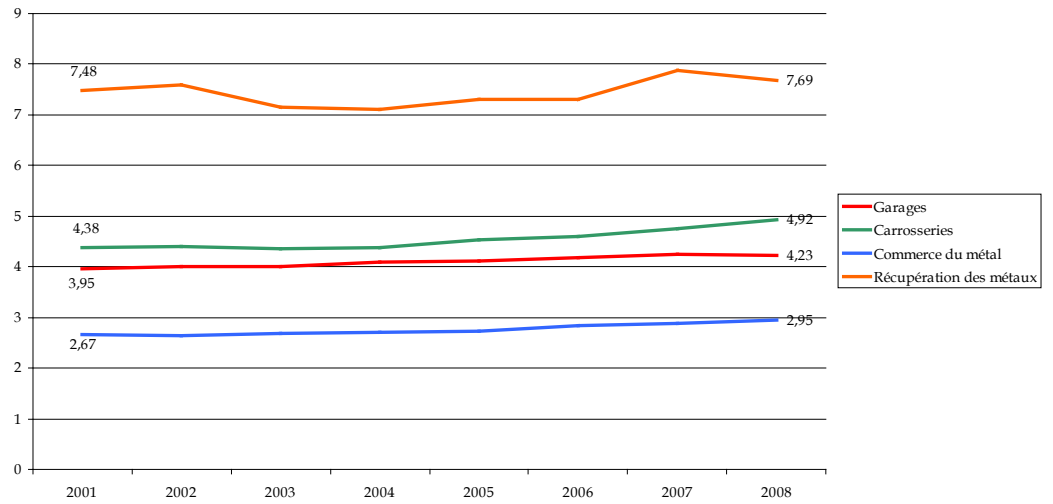


Fig. 2.1.3. Répartition des entreprises des quatre secteurs par taille

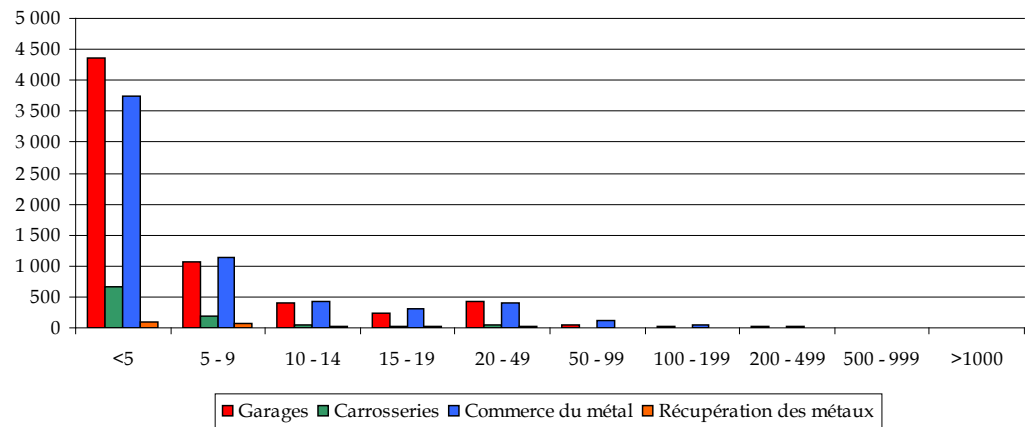
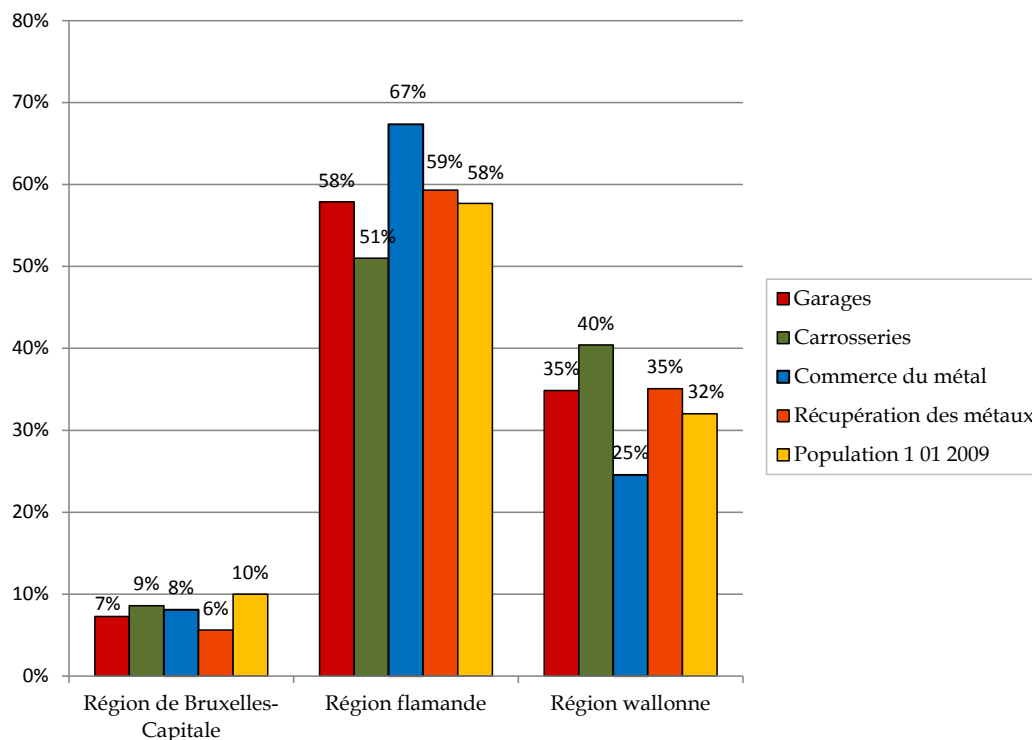


Fig. 2.1.4. Répartition des entreprises des quatre secteurs par région



Sources : ONSS quatrième trimestre 2008 et SPF économie – Direction générale statistique

D'un point de vue géographique, la répartition des entreprises diffère d'un secteur à l'autre. Les entreprises des secteurs des garages et de la récupération des métaux se répartissent entre les trois régions du pays d'une façon très semblable à la population.

En ce qui concerne le commerce du métal, les entreprises se concentrent en Flandre et elles sont dans une proportion inférieure à la proportion de la population en Wallonie. Dans les chiffres, la situation donne 67 % d'entreprises en Flandre contre une proportion de population de 58% et 25 % d'entreprises en Wallonie contre 32 % de la population.

Pour le secteur des carrosseries, la Wallonie compte une proportion un peu plus importante d'entreprises que ce à quoi on pourrait s'attendre (40% des entreprises y sont situées contre 32 % des belges). La proportion d'entreprises de ce secteur est moins importante en Flandre (51 % des entreprises contre 58 % de la population).

2.2 Aperçu général des 4 secteurs – structure de l’emploi

Fig. 2.2.1. Population active en Belgique répartie par province et par région au deuxième trimestre 2008

Région	Population en âge de travailler BIT (15 - 64 ans)	Population active BIT	Population active occupée BIT	Chômeurs BIT	Taux activité	Taux emploi	Taux chômage
RBC	708 335	239 306	393 857	75 172	66,2%	55,6%	16%
Région flamande	4 079 657	1 256 200	2 712 008	111 449	69,2%	66,5%	3,9%
Région wallonne	2 285 276	831 114	1 307 793	146 369	63,6%	57,2%	10,1%
Belgique	7 073 268	2 326 620	4 413 658	332 990	67,11 %	62,4 %	7,02 %

Source : SPF Economie- Direction générale Statistique

Les quatre secteurs EDUCAM représentent 2,7% de l’ensemble de la population active occupée belge, soit 119 164 travailleurs.

Fig. 2.2.2. Nombre d’ouvriers et d’employés dans les quatre secteurs

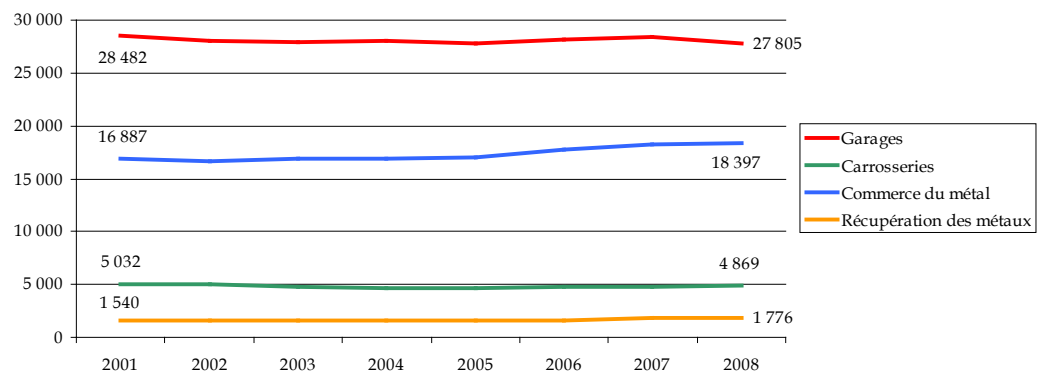
	Employés	Ouvriers	Total	% de la population active occupée
Garages	20 875	27 805	48 680	1,10%
Carrosseries	754	4 869	5 623	0,13%
Commerce du métal	44 143	18 397	62 540	1,42%
Récupération des métaux	545	1 776	2 321	0,05%
Total	66 317	52 847	119 164	2,7%

Globalement, le nombre d’ouvriers diminue dans les secteurs des garages et des carrosseries alors qu’il augmente dans les secteurs du commerce du métal et de la récupération des métaux. Une inversion de la tendance haussière de l’emploi ouvrier s’est produite dans les garages.

Entre 2001 et 2008, le nombre d’ouvriers baisse dans le secteur des garages (- 677 ouvriers ; -2,4 %) et de la carrosserie (- 163 ouvriers ; -3,2 %). Malgré la crise économique, les effets ne s’en sont pas fait trop sentir sur l’emploi dans le commerce du métal (1510 ouvriers ; 8,9 %) et la récupération des métaux (236 ouvriers ; 15,3 %). Ce constat est à nuancer par le fait que la croissance de l’emploi ouvrier était moins importante en 2008 dans le commerce du métal (+191 ouvriers) et même en légère régression dans la récupération des métaux (-4 ouvriers).

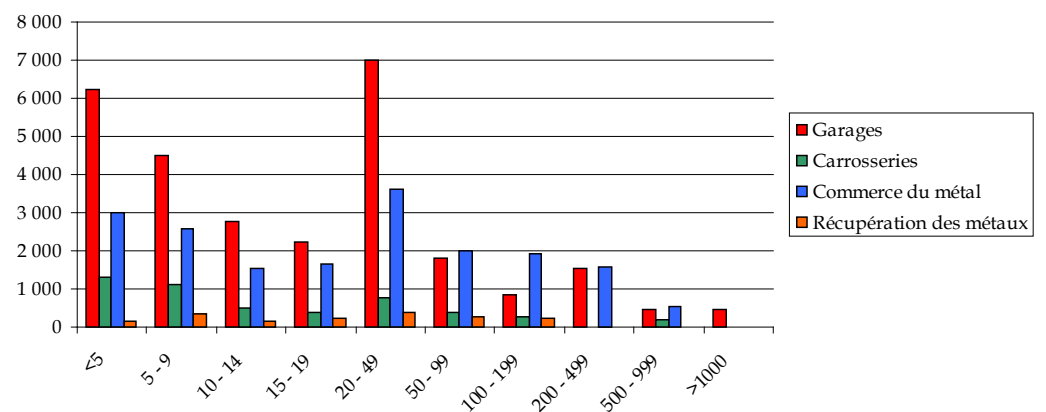
Fig. 2.2.3. Evolution 2001-2008 du nombre d'ouvriers dans les quatre secteurs

Ouvriers par secteur	2001	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Evolution 2001 - 2008	
Garages	28 482	27 928	28 065	27 813	28 144	28 398	27 805	-677	-2,4%
Carrosseries	5 032	4 790	4 652	4 703	4 799	4 777	4 869	-163	-3,2%
Commerce du métal	16 887	16 890	16 872	17 026	17 712	18 206	18 397	1 510	8,9%
Récupération des métaux	1 540	1 532	1 540	1 580	1 652	1 780	1 776	236	15,3%
Total	51 941	51 140	51 129	51 122	52 307	53 161	52 847	906	1,74%



La distribution des ouvriers du secteur par taille d'entreprise indique clairement que **l'ensemble des entreprises de moins de 50 travailleurs emploient la majorité des ouvriers**. Il ne faut donc pas uniquement considérer les entreprises de moins de 10 travailleurs comme le montre la répartition des entreprises selon leur taille.

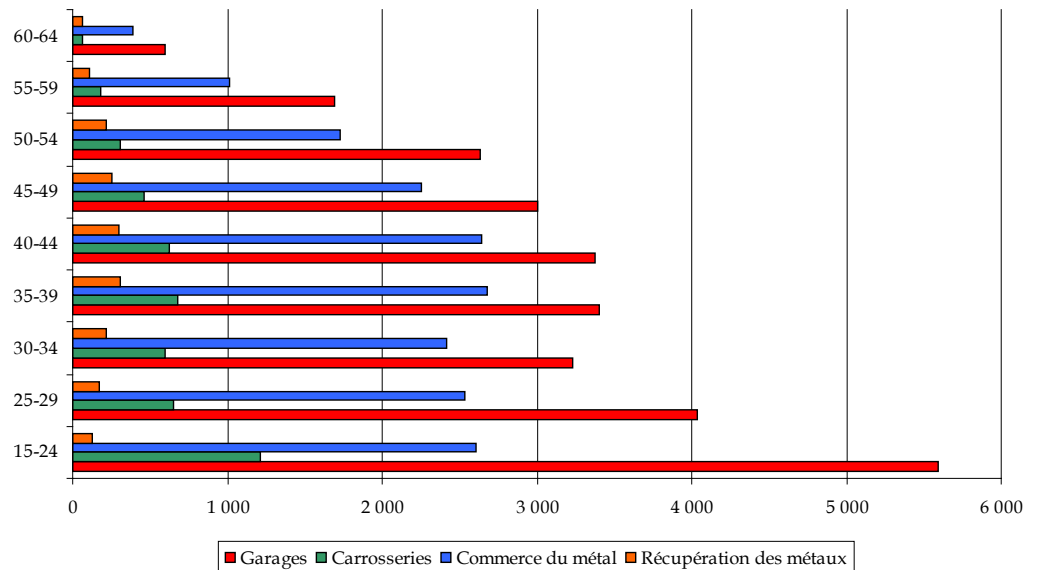
Fig. 2.2.4. Distribution des ouvriers des 4 secteurs selon la taille de leur entreprise (en nombre de travailleurs par entreprise)



Le graphe ci-dessous présente la pyramide des âges des ouvriers dans les 4 secteurs. Tous secteurs confondus, **les ouvriers se concentrent majoritairement dans les tranches d'âge comprises entre 25 et 49 ans.**

L'analyse de l'évolution des effectifs par tranche d'âge montre clairement **l'existence d'une tendance au vieillissement des ouvriers** dans les quatre secteurs. Les ouvriers de plus de 44 ans représentent en effet une proportion de plus en plus importante au fil des ans.

Fig. 2.2.5. Pyramide des âges des ouvriers des quatre secteurs en 2008



2.3 Le secteur des garages³

2.3.1 Chiffres de base

Fig. 2.3.1. Evolution du nombre d'entreprises de garage entre 2001 et 2008

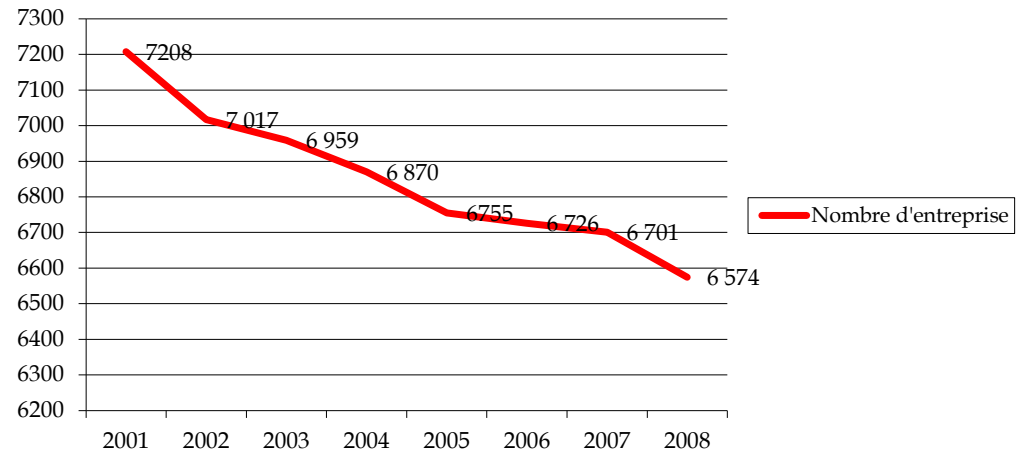
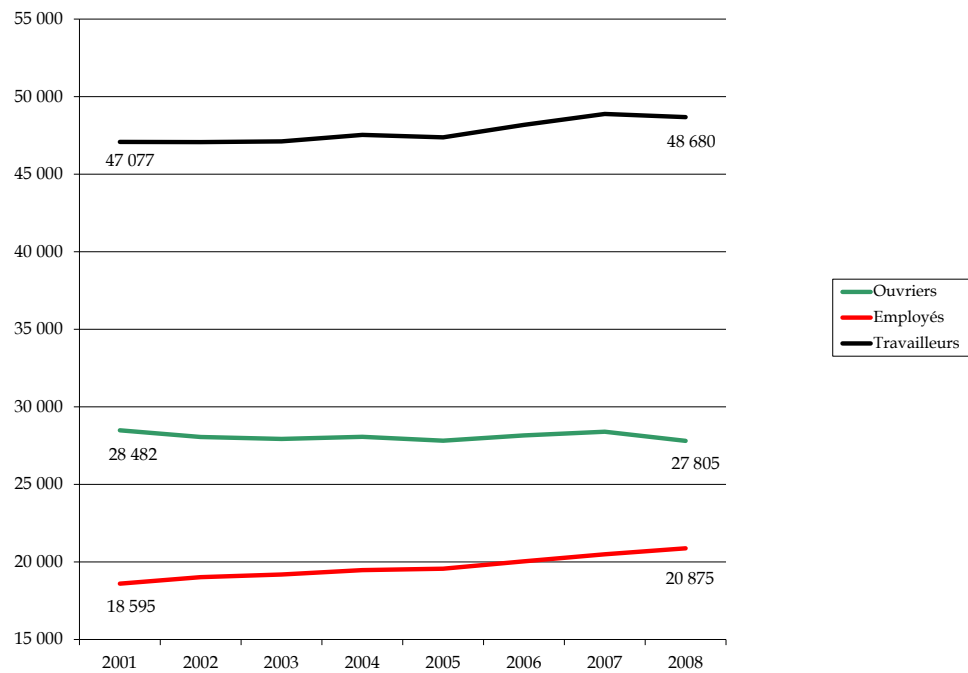


Fig. 2.3.2. Evolution du nombre de travailleurs dans les garages entre 2001 et 2008



³ Les statistiques sur la démographie du secteur des garages correspondant à la Commission Paritaire 112 sont obtenues en se basant sur les données de l'ONSS correspondant aux entreprises reprises sous le code ONSS 064.

Depuis 2001, la diminution du nombre d'entreprise caractérise le secteur des garages. On enregistre en effet une diminution de 634 entreprises entre 2001 et 2008 (- 8,8%). Cette diminution s'accélère nettement en 2008 alors qu'elle était plus faible en 2006 et 2007.

Parallèlement à cette diminution, on observe une croissance de l'emploi. Cette croissance provient d'une augmentation du nombre d'employés (+ 2 280 ; + 12,3%) qui est cependant contrebalancée par la diminution du nombre d'ouvriers (- 677 ; - 2,4 %). Le secteur des garages a gagné des salariés qui sont pour la plupart des employés. Le nombre d'ouvriers est en diminution de 593 unités entre 2007 et 2008 alors qu'il était relativement stable au préalable.

Donc, il se produit deux évolutions simultanées : la **contraction du nombre d'entreprises** et l'**expansion de l'emploi**. Cette transformation du secteur est le signe d'une concentration des activités dans un nombre de plus en plus limité d'entreprises. Ces entreprises emploient donc de plus en plus de salariés ce qui incite ces entreprises à faire évoluer leur organisation.

2.3.2 Analyse de la structure des entreprises

En 2008, les entreprises de garage se répartissent entre les trois régions du pays à hauteur de 7,2% à Bruxelles, de 57,9 % en Flandre, et de 34,9% en Wallonie. La situation reste stable depuis 2001. La région bruxelloise regroupe relativement peu d'entreprises alors que la région wallonne en contient un peu plus que le niveau attendu pour cette région.

Fig. 2.3.3. Evolution des entreprises de garages par région 2001-2008

Régions	2001	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Evolution 2001-2008	Evolution 2007-2008
Région Bruxelles-Capitale	575	530	526	509	507	494	478	-16,9%	-3,3%
Région flamande	4 140	4 031	3 978	3 918	3 902	3 894	3 804	-8,1%	-2,3%
Région wallonne	2 493	2 398	2 366	2 328	2 317	2 313	2 292	-8,1%	-0,9%
Total	7 208	6 959	6 870	6 755	6 726	6 701	6 574	-8,8%	-1,9%

Pour caractériser les entreprises du secteur, on peut répartir les entreprises selon leur taille. La taille est exprimée en nombre de travailleurs (ouvriers et employés) par entreprise.

Dans le secteur des garages, les entreprises de moins de 5 travailleurs sont toujours les plus nombreuses (4 354 entreprises). Ces entreprises représentent 66,2 % des entreprises du secteur. On constate cependant que la proportion et le nombre d'entreprises de moins de 5 travailleurs diminuent depuis 2001. Inversement, le nombre d'entreprises de 10 à 500 travailleurs croît sur cette période sans pour autant compenser la baisse des entreprises de moins de 5 travailleurs.

Fig. 2.3.4. Proportion d'entreprises de garages par région en 2008

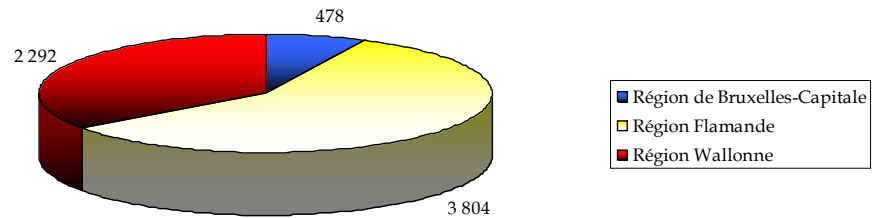
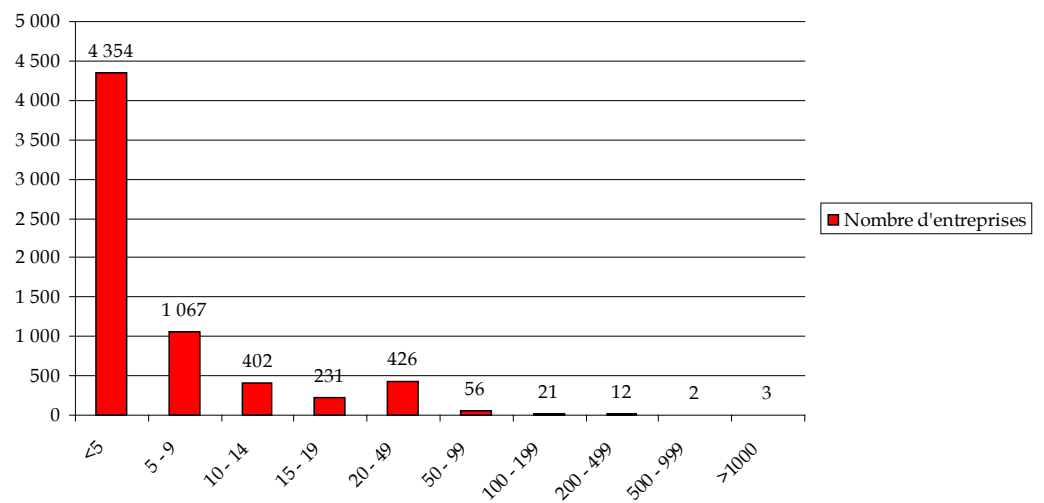


Fig. 2.3.5. Répartition des entreprises de garages par taille



La taille des entreprises varie en fonction de la région observée. C'est spécialement la région de Bruxelles-Capitale qui se caractérise par un nombre plus important que la moyenne belge de très petites entreprises (72,8 % des entreprises bruxelloises contre 68,1 % des entreprises belges) et une plus forte proportion d'entreprises de grande taille (plus de 50 travailleurs) qui représentent 4,2 % des entreprises bruxelloises contre 3,17% en moyenne belge.

Fig. 2.3.6. Répartition des entreprises de garages par taille et par région

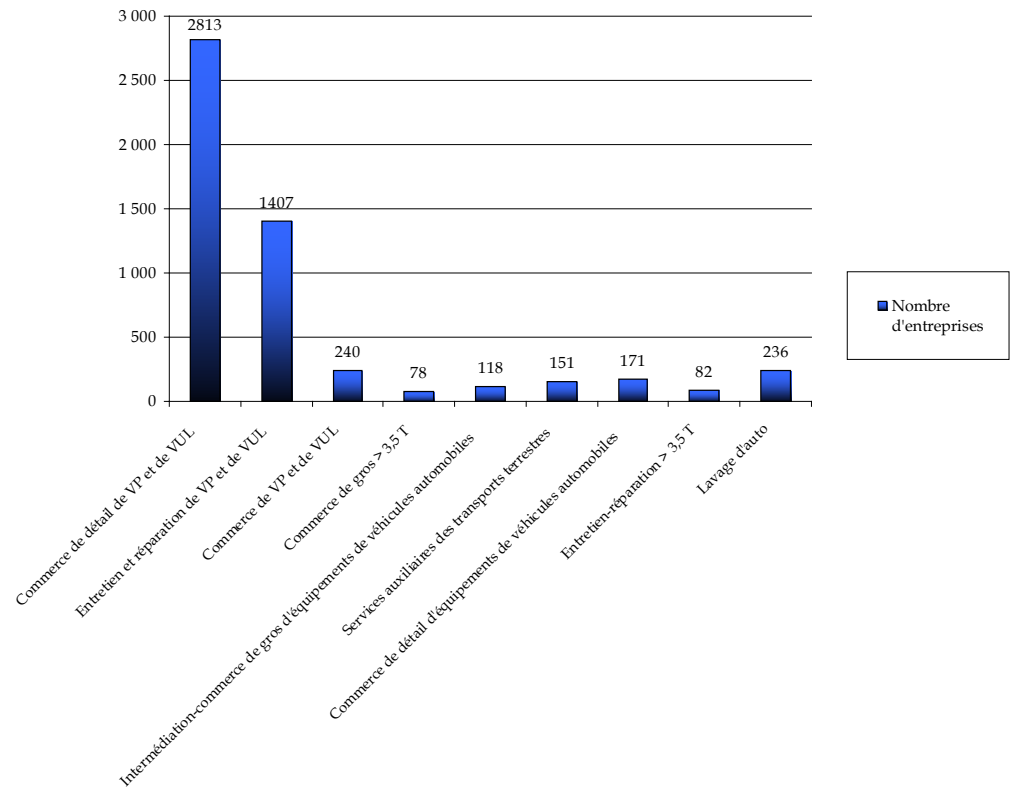
Taille	Région Bruxelles-Capitale		Région flamande		Région wallonne		Total	
	total	%	total	%	total	%	total	%
< 5	348	72,8%	2 478	65,1%	1 528	66,7%	4 354	66,2%
5 à 9	53	11,1%	629	16,5%	385	16,8%	1 067	16,2%
10 à 14	17	3,6%	256	6,7%	129	5,6%	402	6,1%
15 à 19	18	3,8%	132	3,5%	81	3,5%	231	3,5%
20 à 49	22	4,6%	256	6,7%	148	6,5%	426	6,5%
50 à 99	6	1,3%	36	0,9%	14	0,6%	56	0,9%
100 à 199	5	1%	11	0,3%	5	0,2%	21	0,3%
200 à 499	7	1,5%	3	0,1%	2	0,1%	12	0,2%
500 à 999	1	0,2%	1	0%	0	0%	2	0%
1000 <	1	0,2%	2	0,1%	0	0%	3	0%
Total	478		3 804		2 292		6 574	

La répartition des entreprises en fonction de la taille et de la Région fait apparaître cette forte représentation des grandes entreprises à Bruxelles. Alors que Bruxelles abrite 7,2% des entreprises belge du secteur des garages, elle totalise 20,1 % du total des entreprises de plus de 50 travailleurs du secteur des garages. L'organisation des entreprises à Bruxelles est donc différente de celles des entreprises wallonnes et flamandes. On y trouve plus qu'ailleurs soit de très petites entreprises, soit de très grandes. La présence d'une proportion plus élevée de grandes entreprises s'explique par la présence des sièges sociaux de nombreuses entreprises du secteur des garages actives au niveau national.

Selon l'ONSS et la classification en code NACE 5 des entreprises, 42,8% des entreprises du secteur des garages déclarent comme activité principale le commerce de détail de véhicules automobile et de véhicules utilitaires légers. L'entretien et la réparation de ces véhicules est l'activité première de 21,4% des entreprises de ce secteur. Les 9 activités ci-dessus rassemblent 80 % des entreprises du secteur.

Ces activités principales ne signifient pas que les entreprises reprises sous le code « entretien et réparation » ne font que de l'entretien et de la réparation, elles peuvent également être actives, par exemple, dans la vente de véhicules ou dans la location de voitures à titre secondaire. C'est l'ONSS qui attribue à des fins statistiques un code NACE en fonction du descriptif de l'activité donné par l'entreprise lors de son inscription comme employeur. L'emploi de ces catégories donne donc un bon aperçu des activités exercées dans le secteur des garages, mais ne permet pas de mesurer précisément toute la complexité des activités réellement effectuées dans les entreprises reprises dans cette catégorie.

Fig. 2.3.7. Les entreprises de garages par activité principale (code NACE 5) en 2008



2.3.3 Analyse de la structure de l'emploi

Effectifs ouvriers et employés

Le nombre d'ouvriers diminue de 2,4 % pour toute la Belgique. Cependant, cette tendance n'est pas uniforme pour toutes les régions. La Région de Bruxelles-Capitale enregistre en effet une diminution de 9,5 % du nombre d'ouvriers entre 2001 et 2008 (-322 ouvriers). A l'inverse, la région wallonne connaît une augmentation de la population ouvrière de 1 % (+92 ouvriers). En région flamande, la baisse est de l'ordre de celle de la Belgique (-2,7%).

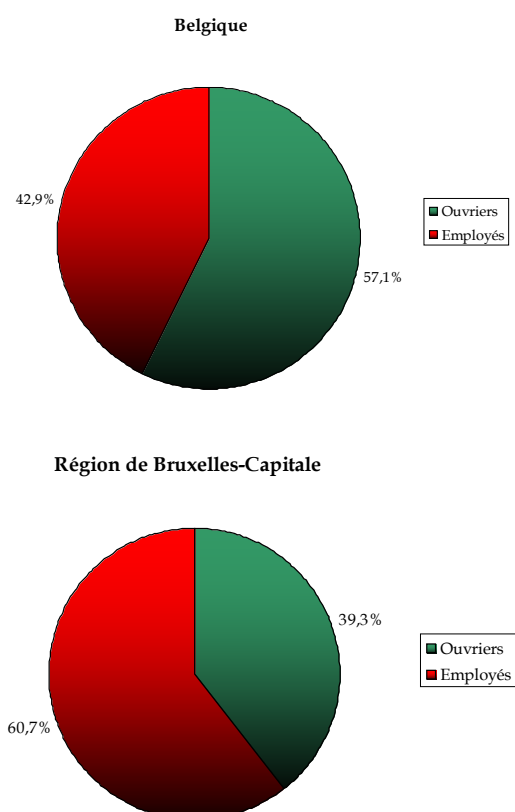
Au niveau des employés du secteur des garages, le pays connaît une augmentation de 12,3%. Cette augmentation est la plus forte en région wallonne (+ 17,9 % ; + 827), elle est également très forte en région flamande (+ 12,4 % ; + 1 175) et à Bruxelles (+6,2% ; + 278).

Fig. 2.3.8. Répartition des travailleurs des garages par région et statut

	Ouvriers			Employés		
	2001	2008	Diff.	2001	2008	Diff.
Région de Bruxelles-Capitale	3 406	3 084	-9,5%	4 483	4 761	6,2 %
Région flamande	16 311	15 864	-2,7%	9 482	10 657	12,4%
Région wallonne	8 765	8 857	1,0%	4 630	5 457	17,9%
Total	28 482	27 805	-2,4%	18 595	20 875	12,3%

La proportion d'ouvriers dans les secteurs des garages s'élève à 57,1 %. Cette proportion n'est cependant pas équivalente dans les trois régions. C'est à nouveau la région de Bruxelles-Capitale qui se distingue en rencontrant une proportion de seulement 39,3% d'ouvriers dans la population des travailleurs.

La proportion moyenne de femmes dans le secteur en Belgique est de 5,5 %. C'est à Bruxelles que cette proportion est la plus faible (1,8%) et en Flandre orientale qu'elle est la plus élevée (11,4%).



Les taux d'occupation des ouvriers sont relativement semblables partout en Belgique. En moyenne, les ouvriers sont occupés dans des emplois à 87% du temps plein de travail (38 heures semaine, soit en moyenne 33 heures semaine).

Fig. 2.3.9. La proportion moyenne d'ouvrières dans le secteur des garages

	Ouvriers	Ouvrières	Total	% de femmes	Ouvrier(e) par entreprise	Ouvrier(es) ETP	Ouvrier(es) ETP par entreprise	Taux d'occup. Ouvrier(es)
Anvers	4 198	251	4 449	5,6%	4,73	3 914,75	4,16	87,99%
Brabant flamand	2 497	123	2 620	4,7%	4,11	2 297,75	3,61	87,7%
Brabant wallon	954	18	972	1,9%	3,7	861,22	3,27	88,6%
Bruxelles	3 030	54	3 084	1,8%	6,45	2 696,96	5,64	87,45%
Flandre occidentale	3 067	231	3 298	7%	3,92	2 948,12	3,5	89,39%
Flandre orientale	2 997	384	3 381	11,4%	4,05	2 932,11	3,51	86,72%
Hainaut	2 907	102	3 009	3,4%	3,84	2 523,55	3,22	83,87%
Liège	2 605	123	2 728	4,5%	4,01	2 363,71	3,47	86,65%
Limbourg	1 974	142	2 116	6,7%	3,85	1 768,03	3,22	83,56%
Luxembourg	907	61	968	6,3%	4,07	843,8	3,55	87,17%
Namur	1 137	43	1 180	3,6%	3,61	1 032,34	3,16	87,49%
Total	26 273	1 532	27 805	5,5%	4,23	24 182,34	3,68	86,97%

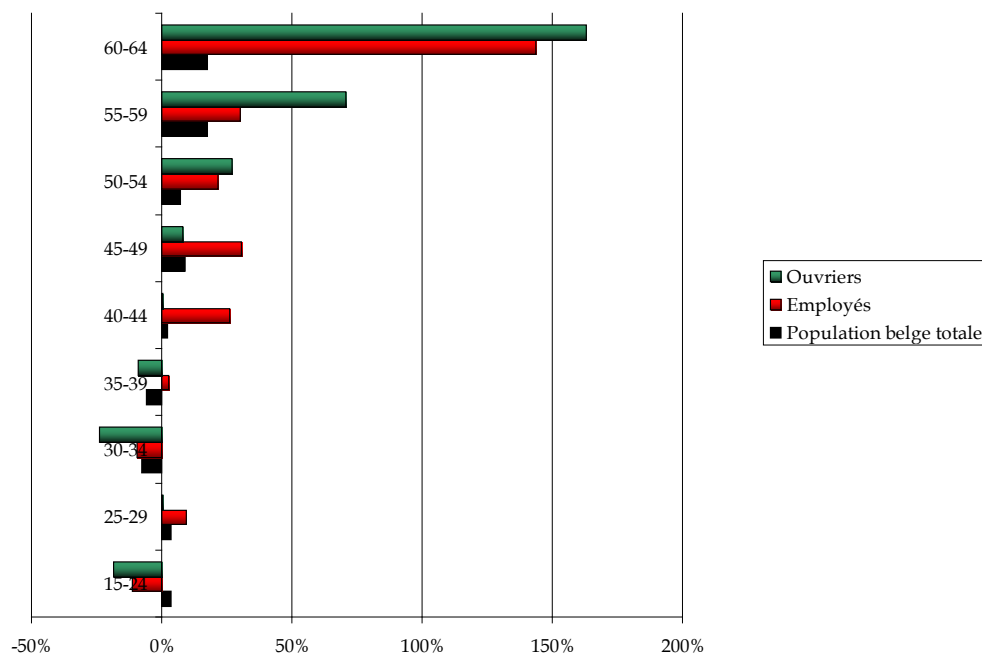
Evolution de l'âge des ouvriers

Fig. 2.3.10. Evolution de la structure de l'âge des ouvriers des garages entre 2001 et 2008

	2001	2008	Prop. 2008	Diff. de proportion
Autres	175	238	0,86%	36%
15-24	6 874	5 594	20,12%	-18,62%
25-29	4 014	4 033	14,5%	0,47%
30-34	4 239	3 233	11,63%	-23,73%
35-39	3 739	3 399	12,22%	-9,09%
40-44	3 360	3 373	12,13%	0,39%
45-49	2 788	3 008	10,82%	7,89%
50-54	2 076	2 638	9,49%	27,07%
55-59	991	1 694	6,09%	70,94%
60-64	226	595	2,14%	163,27%
Total	28 482	27 805		-2,4%

Depuis 2001, on observe un vieillissement général des ouvriers du secteur des garages. La proportion des 45 ans et plus passe de 21,4 % en 2001 à 28,5 % en 2008, ce qui équivaut à une augmentation de 1867 ouvriers de plus de 40 ans. Cette augmentation est contrebalancée par une diminution des moins de 40 ans dans le secteur.

Fig. 2.3.11. Variation de la structure de l'âge des ouvriers des garages entre 2001 et 2008



Masse salariale

La masse des rémunérations réelles brutes pour les ouvriers du secteur des garages au cours de trois derniers mois de 2008 est de près de 195 millions d'euros⁴. Si on rapporte ce montant au nombre de travailleurs (en équivalent temps plein) présents dans le secteur et au nombre de journées prestées, on obtient un montant moyen de rémunération par jour de travail dans le secteur des garages égal à 128 euros pour les ouvriers. Le salaire moyen d'un ouvrier en 2006 était de 115,27 euros. On note donc une augmentation de 8,4 % du salaire brut ouvrier dans le secteur depuis 2007. Ce tableau présente également les salaires moyens pour les employés du secteur.

Le salaire moyen est fortement influencé par l'âge des travailleurs. Voici ci-dessous les salaires moyens pour les ouvriers en fonction de l'âge.

Fig. 2.3.12. Masse salariale et salaire journalier moyen des ouvriers et employés des garages par âge

Âge	Rémunération réelle totale ouvriers	Total ouvrier ETP	Rémunération réelle 4ème trimestre par ETP	Rémunération réelle 4ème trimestre par ETP et par jour
60-64	2 469 753,53	281,02	8 788,53	139,50
55-59	11 228 008,49	1 203,55	9 329,08	148,08
50-54	19 544 767,44	2 127,54	9 186,56	145,82
45-49	23 532 128,82	2 594,66	9 069,45	143,96
40-44	26 931 548,82	3 002,28	8 970,37	142,39
35-39	26 913 078,49	3 051,28	8 820,26	140,00
30-34	24 895 556,21	2 932,02	8 490,92	134,78
25-29	30 501 439,86	3 761,84	8 108,12	128,70
22-24	16 630 972,24	2 263,40	7 347,78	116,63
18-21	11 417 379,39	2 235,37	5 107,60	81,07
15-17	606 412,15	657,05	922,93	14,65
Autre	513 934,37	72,33	7 105,41	112,78
Total	195 184 979,79	24 182,34	8 071,39	128,12

⁴ La rémunération réelle est calculée en faisant la somme du salaire ordinaire du travailleur et du montant des primes (code rémunération = 2) pour le trimestre considéré. Ce n'est donc pas une rémunération mensuelle mais bien une rémunération pour un trimestre.

2.4 Le secteur des carrosseries⁵

2.4.1 Chiffres de base

Fig. 2.4.1. Evolution du nombre d'entreprises de carrosserie entre 2001 et 2008

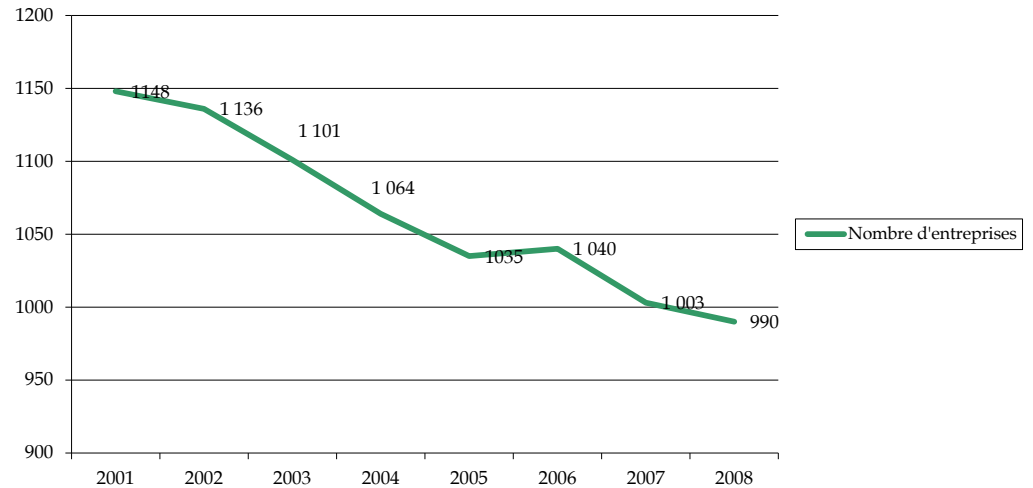
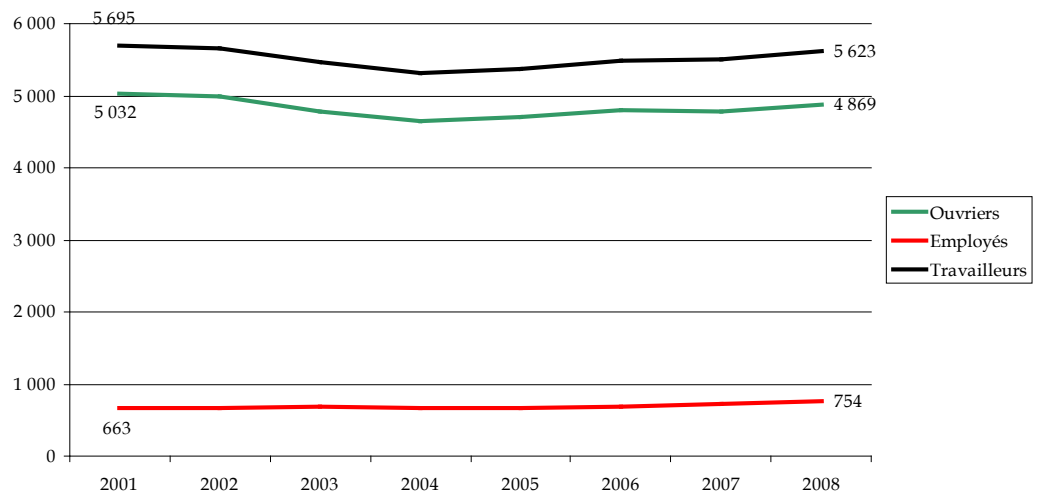


Fig. 2.4.2. Evolution du nombre de travailleurs dans les carrosseries entre 2001 et 2008



⁵ Les statistiques sur la démographie du secteur des carrosseries correspondant à la Commission Paritaire 149.2 sont obtenues en se basant sur les données de l'ONSS correspondant aux entreprises reprises sous le code ONSS 065.

Le secteur des carrosseries voit ses entreprises se fermer les unes après les autres. En effet, on enregistre une diminution de 158 entreprises depuis 2001 ce qui représente une baisse de 13,8 %. La légère augmentation du nombre d'entreprises en 2006 ne s'est pas poursuivie ni en 2007 ni en 2008.

Parallèlement à cette diminution, on observe une croissance de l'emploi depuis 2004. Si le nombre total d'ouvriers a diminué depuis 2001 (-163 ouvriers ; - 3,24 %), on observe une croissance depuis 2004 qui s'est même renforcée en 2008. Sur la même période, le nombre d'employés a augmenté de 13,7 % (+ 91 employés) depuis 2001 même si on constate également une diminution en 2004.

2.4.2 Analyse de la structure des entreprises

En 2008, les entreprises de carrosserie se répartissent entre les trois régions du pays à hauteur de 8,6% à Bruxelles, de 51 % en Flandre, et de 40,4% en Wallonie. La situation reste assez stable depuis 2001. Même si l'évolution est lente, la proportion d'entreprises du secteur progresse en Wallonie et diminue à Bruxelles.

C'est à Bruxelles que le nombre d'entreprises diminue le plus fortement avec une diminution de 22,73 % en 7 ans.

Fig. 2.4.3. Evolution des entreprises de carrosserie par région 2001-2008

Régions	2001	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Evolution 2001-2008	Evolution 2007-2008
Région Bruxelles-Capitale	110	105	97	98	97	88	85	-22,7%	-3,4%
Région flamande	587	563	548	538	537	525	505	-14%	-3,8%
Région wallonne	451	433	419	399	406	390	400	-11,3%	2,6%
Total	1 148	1 101	1 064	1 035	1 040	1 003	990	-13,8%	-1,3%

Fig. 2.4.4. Proportion d'entreprises de carrosserie par région en 2008

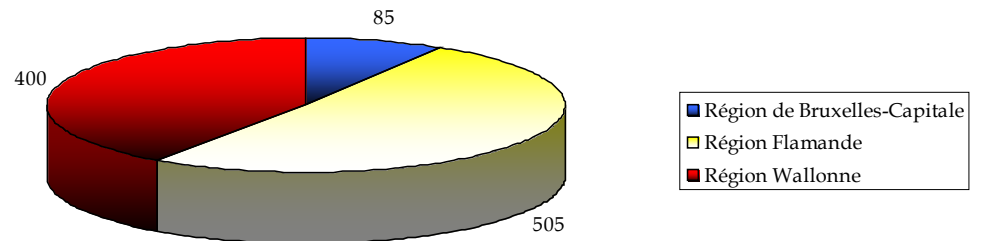
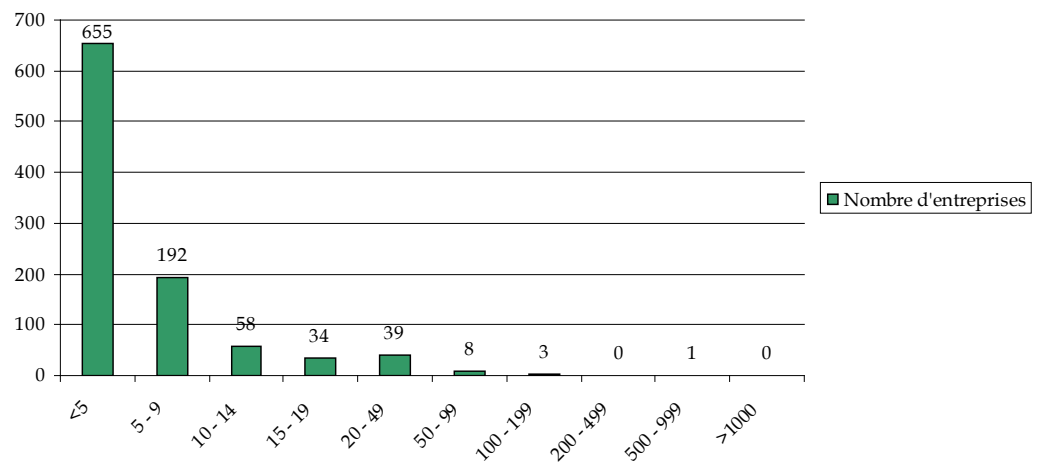


Fig. 2.4.5. Répartition des entreprises de carrosserie par taille



Pour caractériser les entreprises du secteur, on peut répartir les entreprises selon leur taille. La taille est exprimée en nombre de travailleurs (ouvriers et employés) par entreprise.

Dans le secteur des carrosseries, les entreprises de moins de 5 travailleurs sont toujours les plus nombreuses (655 entreprises). Ces entreprises représentent 66,2 % des entreprises du secteur.

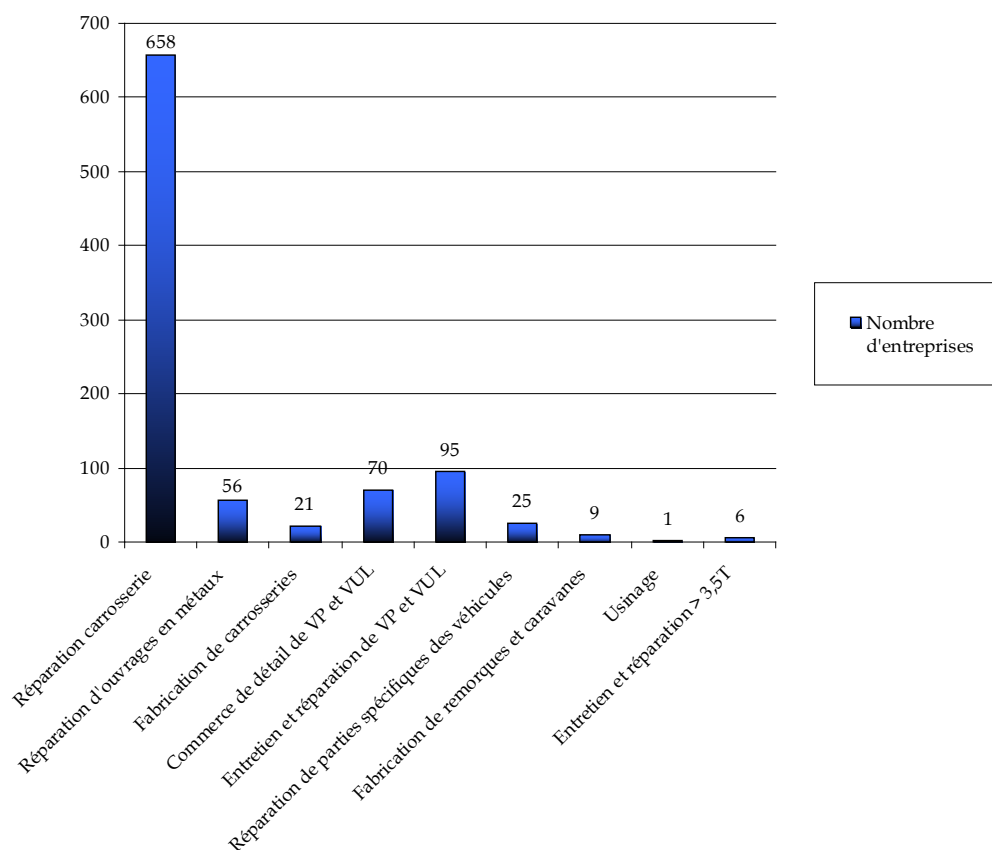
La taille des entreprises varie en fonction de la région observée. C'est en Wallonie que la proportion de très petites entreprises (- de 5 travailleurs) est la plus grande (73,5%) et à Bruxelles qu'elle est la plus faible (49,4%). C'est en Flandre que la proportion d'entreprises de grande taille (+ de 20) est la plus importante avec 6 % des entreprises dans cette catégorie.

Fig. 2.4.6. Répartition des entreprises de carrosserie par taille et par région

Taille	Région Bruxelles-Capitale		Région flamande		Région wallonne		Total	
	total	%	total	%	total	%	total	%
< 5	42	49,4%	319	63,2%	294	73,5%	655	66,2%
5 à 9	26	30,6%	101	20,0%	65	16,3%	192	19,4%
10 à 14	10	11,8%	33	6,5%	15	3,8%	58	5,9%
15 à 19	2	2,4%	22	4,4%	10	2,5%	34	3,4%
20 à 49	5	5,9%	25	5,0%	9	2,3%	39	3,9%
50 à 99	0	0%	3	0,6%	5	1,3%	8	0,8%
100 à 199	0	0%	1	0,2%	2	0,5%	3	0,3%
200 à 499	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
500 à 999	0	0%	1	0,2%	0	0%	1	0,1%
1000 <	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Total	85		505		400		990	

Selon l'ONSS et la classification en code NACE 5 des entreprises, 66,5% des entreprises du secteur des carrosseries déclarent comme activité principale la réparation de carrosserie. Par contre, la fabrication de carrosserie n'occupe qu'une petite partie des entreprises de carrosserie. Pour synthétiser les activités du secteur des carrosseries, les 9 activités du graphe ci-dessous représentent 95% des entreprises du secteur.

Fig. 2.4.7. Les entreprises de carrosserie par activité (code NACE 5) en 2008



2.4.3 Analyse de la structure de l'emploi

Effectifs ouvriers et employés

Entre 2001 et 2008, le nombre d'ouvriers diminue de 3,2 % sur l'ensemble du territoire. Cette évolution n'est cependant pas uniforme pour toutes les régions. La région flamande enregistre en effet une diminution de 6,1 % du nombre d'ouvriers (- 171 ouvriers). Dans la région de Bruxelles-Capitale, l'évolution est presque semblable à l'évolution moyenne pour la Belgique puisque la population ouvrière y diminue de 2,2 %. Toutefois, cette évolution n'a rien à voir avec une des conséquences éventuelles de la crise en 2008 car l'emploi dans les carrosseries de Bruxelles progresse de 10% entre 2007 et 2008. Par contre, depuis 2001, les entreprises du secteur en Wallonie emploient 21 ouvriers en plus.

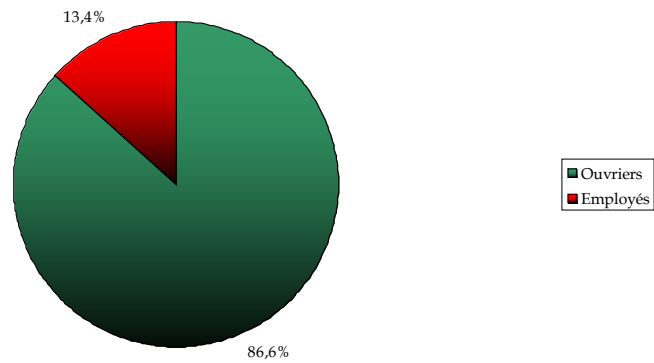
Au niveau des employés du secteur des carrosseries, le pays connaît une augmentation de 13,7 %. Cette augmentation est la plus forte à Bruxelles (+ 54,4 % ; + 43 employés) et en région wallonne (+ 18,2 % ; + 29). Et en région flamande, elle est plus faible en 2008 (+ 3,9 % ; + 18).

Fig. 2.4.8. Répartition des travailleurs des carrosseries par région et statut

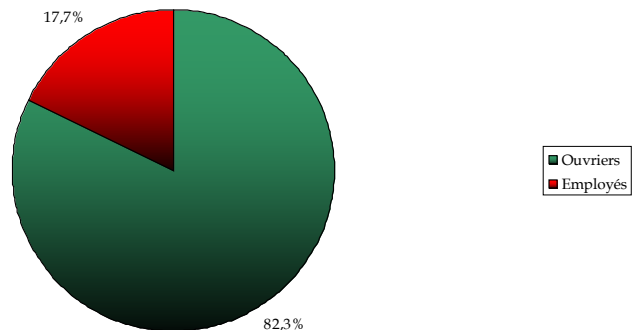
	Ouvriers			Employés		
	2001	2008	Diff.	2001	2008	Diff.
Région Bruxelles-Capitale	579	566	-2,2%	79	122	54,4%
Région flamande	2 788	2 617	-6,1%	408	424	3,9%
Région wallonne	1 665	1 686	1,3%	176	208	18,2%
Total	5 032	4 869	-3,2%	663	754	13,7%

La proportion d'ouvriers dans le secteur des carrosseries s'élève à 86,6%. Cette proportion est assez similaire dans les trois régions du pays.

Belgique



Région Bruxelles-Capitale



La proportion moyenne de femmes parmi les ouvriers du secteur en Belgique est de 2,3%. C'est en Brabant wallon que cette proportion est la plus faible (0%) et en Flandre qu'elle est la plus élevée. Il faut noter la proportion de femme parmi les ouvriers de la province de Limbourg qui atteint 4,8 %.

Les taux d'occupation des ouvriers est un peu plus faible en Wallonie qu'à Bruxelles et en Flandre. En moyenne, les ouvriers sont occupés à 88,8% du temps plein de travail (38 heures semaine, soit en moyenne 33,5 heures semaine).

Fig. 2.4.9. La proportion moyenne d'ouvrières dans le secteur des carrosseries

Provinces	Ouvriers	Ouvrières	Total	% de femmes	Ouvrier(e) par entreprise	Ouvrier(e) ETP	Ouvrier(e)s ETP par entreprise	Taux d'occup. Ouvrier(e)
Anvers	652	14	666	2,1%	4,79	594,38	4,28	89,25%
Brabant Flamand	388	7	395	1,8%	5,13	332,54	4,32	84,19%
Brabant Wallon	134	0	134	0,0%	3,19	126,43	3,01	94,35%
Bruxelles	562	4	566	0,7%	6,66	502,29	5,91	88,74%
Flandre occidentale	436	13	449	2,9%	4,54	403,18	4,07	89,80%
Flandre orientale	429	17	446	3,8%	4,17	408,36	3,82	91,56%
Hainaut	471	4	475	0,8%	3,63	401,48	3,06	84,52%
Liège	824	18	842	2,1%	5,43	750,19	4,84	89,10%
Limbourg	629	32	661	4,8%	7,96	577,38	6,96	87,35%
Luxembourg	78	1	79	1,3%	3,59	66,36	3,02	84,00%
Namur	155	1	156	0,6%	3,12	137,64	2,75	88,23%
Total	4 758	111	4 869	2,3%	4,92	4 300,23	4,34	88,32%

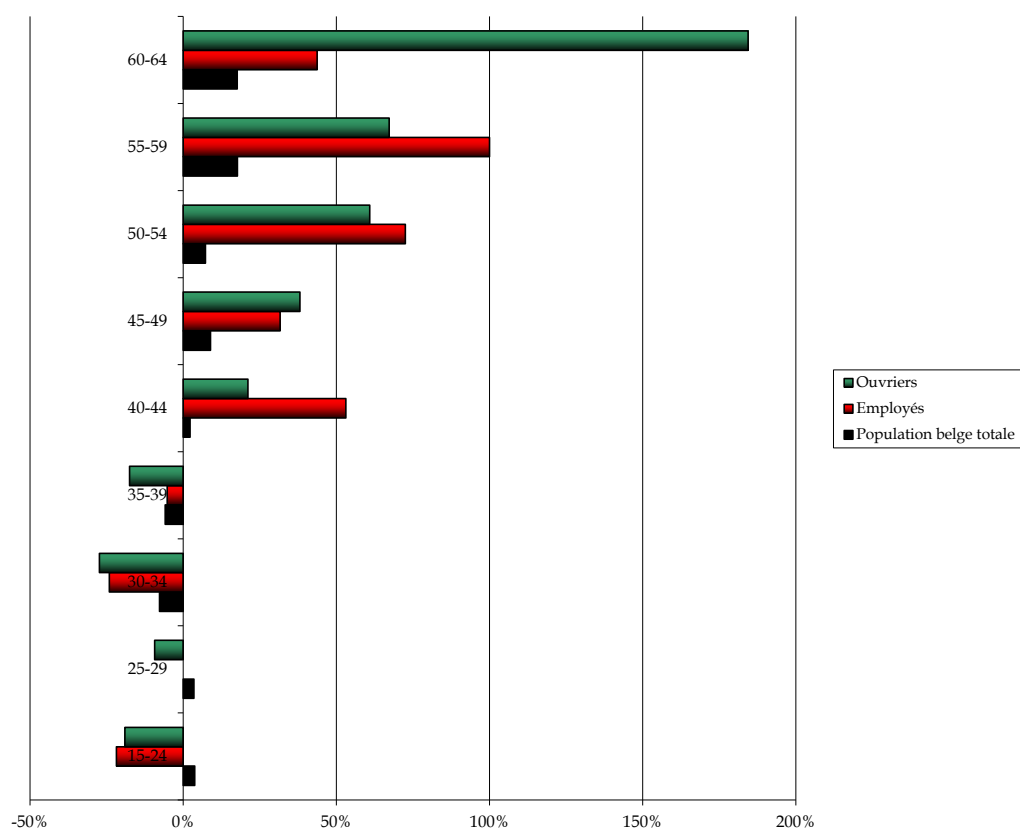
Evolution de l'âge des ouvriers

Ces 7 dernières années, on observe un vieillissement général des ouvriers du secteur des carrosseries. La proportion des 40 ans et plus passe de 25 % en 2001 à 36,7 % en 2008 ce qui équivaut à une augmentation de 534 ouvriers de plus de 40 ans. Cette augmentation est contrebalancée par une diminution des moins de 40 ans.

Fig. 2.4.10. Evolution de la structure de l'âge des ouvriers des carrosseries entre 2001 et 2008

	2001	2008	Diff.
Autres	29	23	-20,7%
15-24	1 468	1 189	-19%
25-29	733	665	-9,3%
30-34	797	579	-27,4%
35-39	721	595	-17,5%
40-44	530	642	21,1%
45-49	370	511	38,1%
50-54	230	370	60,9%
55-59	122	204	67,2%
60-64	32	91	184,4%
Total	5 032	4 869	-3,2%

Fig. 2.4.11. Variation de la structure de l'âge des ouvriers des carrosseries entre 2001 et 2008



Masse salariale par province

La masse des rémunérations réelles brutes pour les ouvriers du secteur des carrosseries au cours de trois derniers mois de 2008 est de 31,6 millions d'euros⁶. Si on rapporte ce montant au nombre de travailleurs (en équivalent temps pleins) présents dans le secteur et au nombre de journées prestées, on obtient un montant moyen de rémunération par jour de travail dans le secteur des carrosseries égal à 116,9 euros pour les ouvriers. Le salaire moyen d'un ouvrier en 2007 était de 108,9 euros. On note donc une augmentation de 7,3 % du salaire brut ouvrier dans le secteur en 2008.

Le salaire moyen est fortement influencé par l'âge des travailleurs. Voici ci-dessous les salaires moyens pour les ouvriers en fonction de l'âge.

Fig. 2.4.12. Masse salariale et salaire journalier moyen des ouvriers et employés des carrosseries par âge

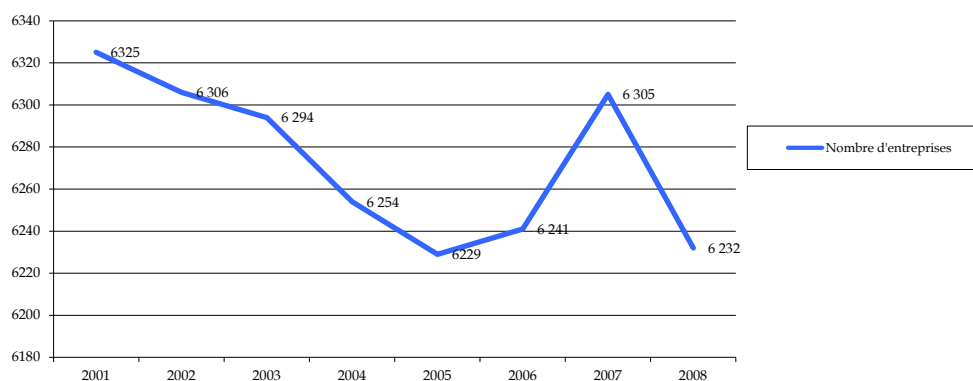
Age	Rémunération réelle totale ouvriers	Total ouvrier ETP	Rémunération réelle 4ème trimestre par ETP	Rémunération réelle 4ème trimestre par ETP et par jour
60-64	394 063,33	43,81	8 994,83	142,78
55-59	1 249 728,30	142,47	8 771,87	139,24
50-54	2 640 200,14	300,05	8 799,20	139,67
45-49	3 975 258,33	450,87	8 816,86	139,95
40-44	4 943 394,51	573,94	8 613,09	136,72
35-39	4 683 622,05	549,55	8 522,65	135,28
30-34	4 301 032,09	522,98	8 224,09	130,54
25-29	4 772 087,88	607,30	7 857,88	124,73
22-24	2 611 653,42	372,17	7 017,37	111,39
18-21	1 852 242,82	477,75	3 877,01	61,54
15-17	218 686,77	254,11	860,60	13,66
Autre	35 645,53	5,23	6 815,59	108,18
Total	31 677 615,16	4 300,23	7 366,49	116,93

⁶ La rémunération réelle est calculée en faisant la somme du salaire ordinaire du travailleur et du montant des primes (code rémunération = 2) pour le trimestre considéré. Ce n'est donc pas une rémunération mensuelle mais bien une rémunération pour un trimestre.

2.5 Le secteur du commerce du métal⁷

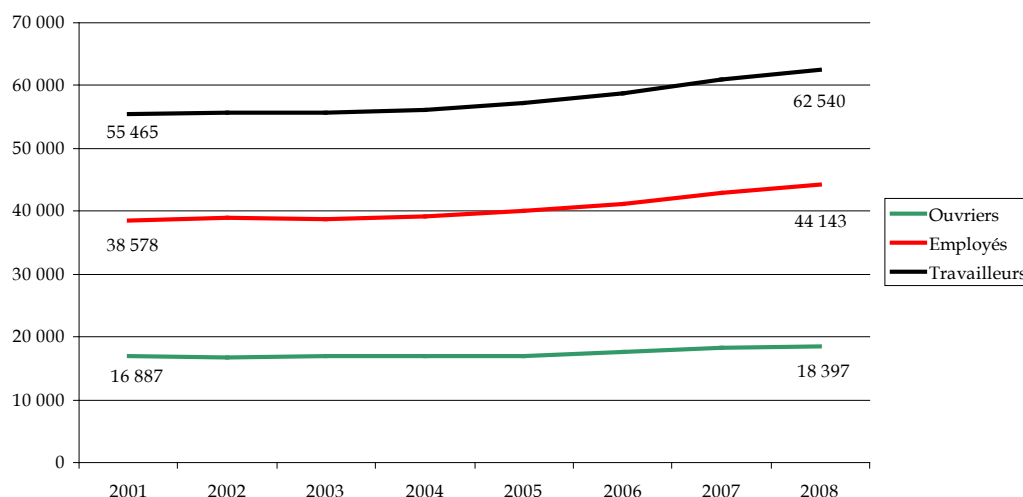
2.5.1 Chiffres de base

Fig. 2.5.1. Evolution du nombre d'entreprises du commerce du métal entre 2001 et 2008



Le nombre d'entreprises dans le secteur du commerce du métal était en augmentation depuis 2005 (+ 64 entreprises ; 1,2%). Cette augmentation fait suite à une diminution observée entre 2002 et 2005. Par contre, la tendance haussière de ces dernières années s'est inversée en 2008 (-73 entreprises ; -1,15%) suite aux premiers effets de la crise.

Fig. 2.5.2. Evolution du nombre de travailleurs dans le commerce du métal entre 2001 et 2008



⁷ Les statistiques sur la démographie du secteur du commerce du métal correspondant à la Commission Paritaire 149.4 sont obtenues en se basant sur les données de l'ONSS correspondant aux entreprises reprises sous le code ONSS 077.

Malgré la diminution du nombre d'entreprises en 2008, les nombres d'ouvriers et d'employés du secteur sont toujours en augmentation comme les années antérieures. Contrairement aux secteurs des garages et des carrosseries, le nombre d'employés dans le commerce du métal est supérieur au nombre d'ouvriers. En 2008, les ouvriers représentent 29,4 % des travailleurs du secteur.

2.5.2 Analyse de la structure des entreprises

En 2008, les entreprises du commerce du métal se répartissent entre les trois régions du pays à hauteur de 8,1% à Bruxelles, de 67,3 % en Flandre, et de 24,6% en Wallonie. La situation reste stable depuis 2001. Comparé au secteur des garages et des carrosseries, le secteur du commerce du métal est très présent en Flandre.

Le nombre d'entreprises diminue dans la région de Bruxelles-Capitale (-21% en 7 ans) et en Wallonie (- 0,33%). A l'inverse, il augmente légèrement en Flandre (+1,11%).

Fig. 2.5.3. Evolution des entreprises du commerce du métal par région 2001-2008

Régions	2001	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Evolution 2001-2008	Evolution 2007-2008
Région Bruxelles-Capitale	639	602	584	566	541	528	505	-21%	-4,4%
Région Flamande	4 150	4 131	4 130	4 118	4 153	4 205	4 196	1,11%	-0,21%
Région Wallonne	1 536	1 561	1 540	1 545	1 547	1 572	1 531	-0,33%	-2,61%
Total	6 325	6 294	6 254	6 229	6 241	6 305	6 232	-1,47%	-1,16%

Fig. 2.5.4. Proportion d'entreprises du commerce du métal par région en 2008

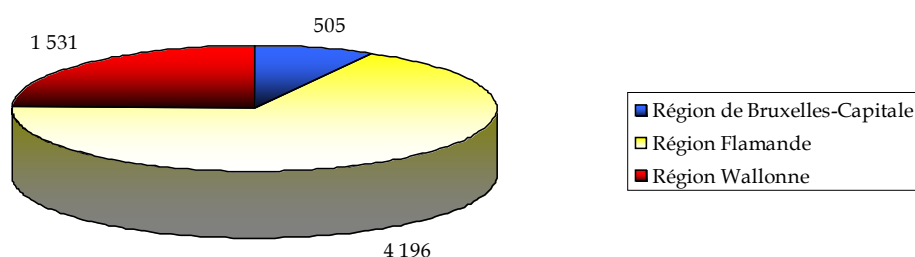
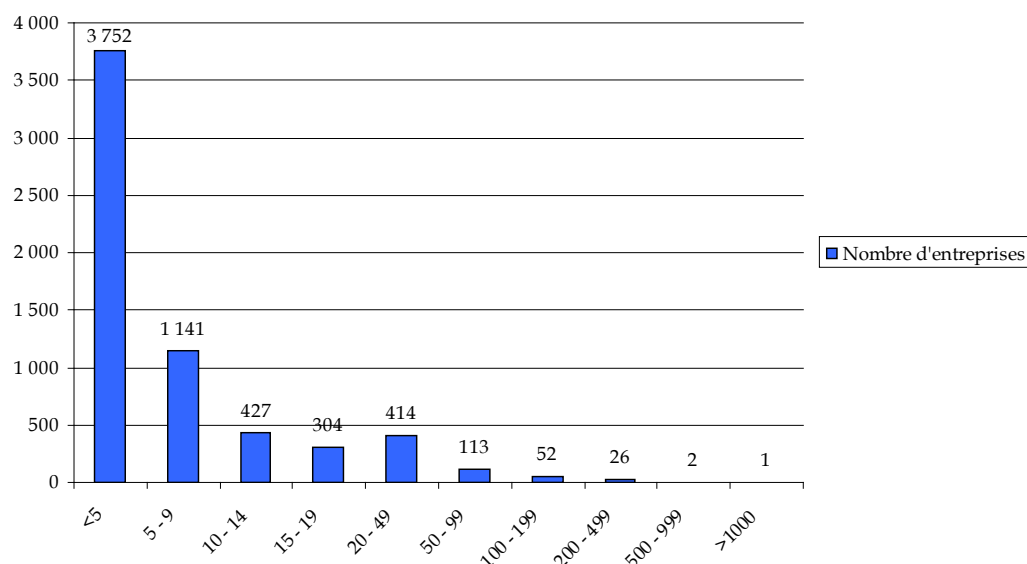


Fig. 2.5.5. Répartition des entreprises du commerce du métal par taille



Dans le secteur du commerce du métal, les entreprises de moins de 5 travailleurs sont les plus nombreuses (60,2 % des entreprises) et la taille des entreprises est assez uniforme entre les différentes régions.

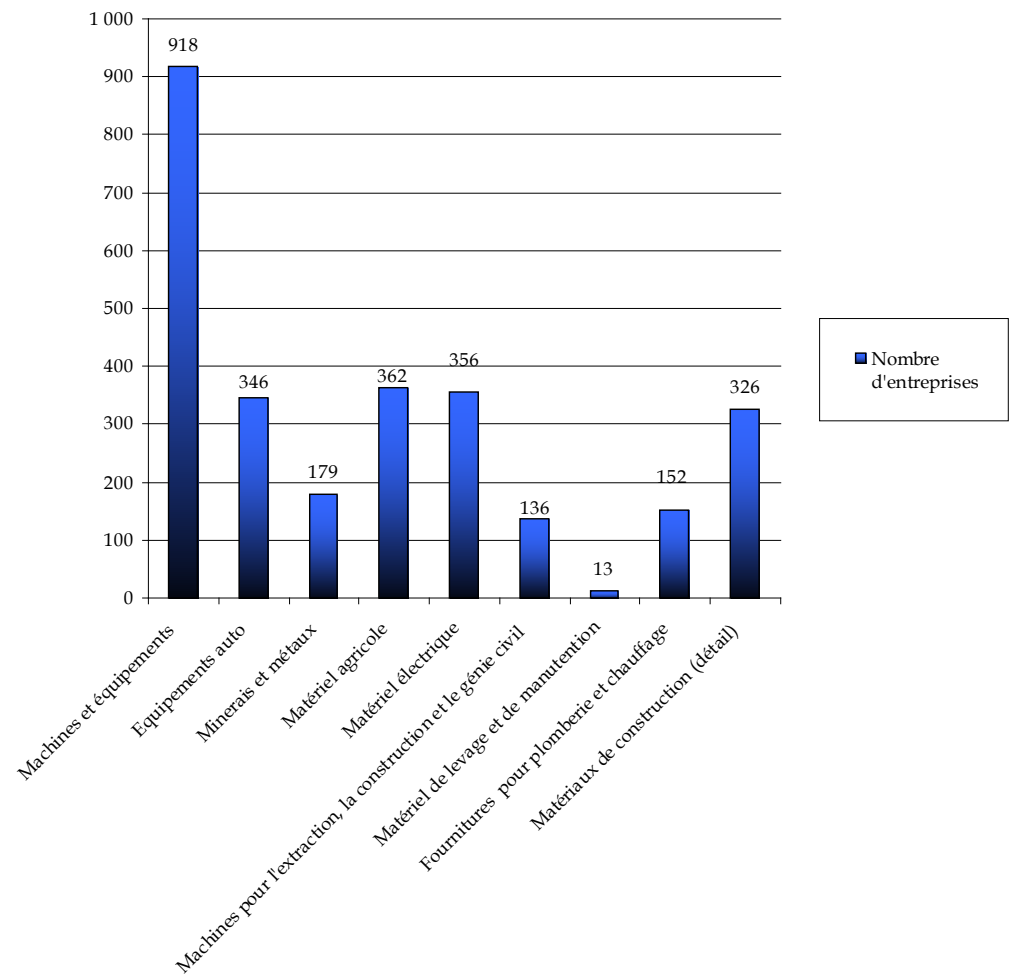
Fig. 2.5.6. Répartition des entreprises du commerce du métal par taille et par région

Taille	Région Bruxelles-Capitale		Région flamande		Région wallonne		Total	
	total	%	total	%	total	%	total	%
< 5	298	59,0%	2 499	59,6%	955	62,4%	3 752	60,2%
5 à 9	96	19,0%	763	18,2%	282	18,4%	1 141	18,3%
10 à 14	29	5,7%	294	7,0%	104	6,8%	427	6,9%
15 à 19	16	3,2%	222	5,3%	66	4,3%	304	4,9%
20 à 49	34	6,7%	283	6,7%	97	6,3%	414	6,6%
50 à 99	17	3,4%	80	1,9%	16	1,0%	113	1,8%
100 à 199	7	1,4%	36	0,9%	9	0,6%	52	0,8%
200 à 499	7	1,4%	17	0,4%	2	0,1%	26	0,4%
500 à 999	0	0,0%	2	0,0%	0	0,0%	2	0,0%
1000 <	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,0%
Total	505		4 196		1 531		6 232	

Les activités exercées par les entreprises du secteur du commerce du métal sont très diversifiées. La catégorie la plus importante « Machines et équipements » ne représente

que 14,7% du total des entreprises. Les cinq activités suivantes comptent toutes entre 300 et 400 entreprises soit environ 5 % du total des entreprises du secteur. La commission paritaire 149.4 rassemble donc des entreprises aux activités très différentes. Pour plus de détails à ce sujet, nous renvoyons à notre étude approfondie de ce secteur réalisée en 2009 « Observer pour agir n°29 : Commerce du métal ».

Fig. 2.5.7. Les entreprises du commerce du métal par activité (code NACE 5) en 2007



2.5.3 Analyse de la structure de l'emploi

Effectifs ouvriers et employés

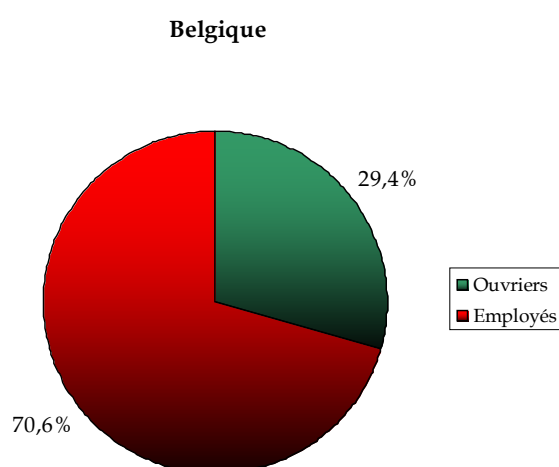
Dans le commerce du métal, le nombre d'ouvriers augmente de 8,9 % pour toute la Belgique entre 2001 et 2008. Cette évolution n'est cependant pas uniforme. En effet, la région de Bruxelles-Capitale enregistre une diminution de 11,7 % du nombre d'ouvriers entre 2001 et 2008 (- 154 ouvriers). A l'opposé, le nombre d'ouvriers augmente de 4,3 % en région wallonne et de 13% en Flandre (+ 1 485 ouvriers).

Au niveau des employés de ce secteur, le pays connaît une augmentation de 14,4 % (+ 5 565 employés). Cette augmentation est aussi forte en Flandre (+ 17,6 % ; + 4 459 employés) qu'en Wallonie (+16,5% ; +1 055 employés).

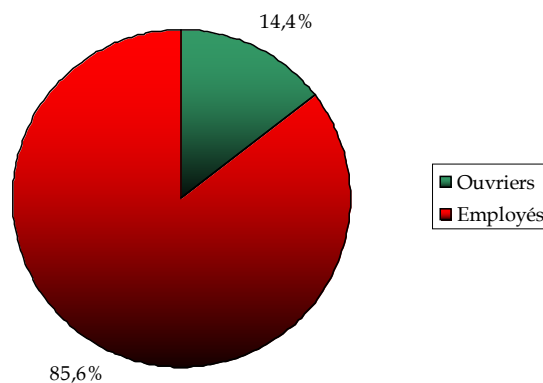
Fig. 2.5.8. Répartition des travailleurs des entreprises du commerce du métal par région et statut

	Ouvriers			Employés		
	2001	2008	Diff.	2001	2008	Diff.
Région Bruxelles-Capitale	1 319	1 165	-11,7%	6 883	6 934	0,7%
Région flamande	11 438	12 923	13%	25 297	29 756	17,6%
Région wallonne	4 130	4 309	4,3%	6 398	7 453	16,5%
Total	16 887	18 397	8,9%	38 578	44 143	14,4%

La proportion d'ouvriers dans le secteur du commerce du métal s'élève à 29,4%. Cette proportion varie fortement d'une région à l'autre. Elle est significativement la plus faible à Bruxelles (14,4 %).



Région Bruxelles-Capitale



La proportion moyenne de femmes parmi les ouvriers de ce secteur en Belgique est de 9,2%. La proportion de femmes est plus élevée en Flandre qu'en Wallonie et à Bruxelles. C'est en Flandre occidentale que cette proportion est la plus élevée (15%).

Fig. 2.5.9. La proportion d'ouvrières dans le commerce du métal

Provinces	Ouvriers	Ouvrières	Total	% de femmes	Ouvrier(e) par entreprise	Ouvrier(e)s ETP	Ouvrier(e)s ETP par entreprise	Taux d'occupation Ouvrier(e)s
Anvers	3 565	395	3 960	10,0%	3,20	3 547,33	2,86	89,58%
Brabant Flamand	2 238	185	2 423	7,6%	2,94	2 156,08	2,61	88,98%
Brabant Wallon	598	42	640	6,6%	2,77	561,67	2,43	87,76%
Bruxelles	1 082	83	1 165	7,1%	2,31	1 024,16	2,03	87,91%
Flandre occidentale	2 361	417	2 778	15,0%	3,82	2 451,96	3,37	88,26%
Flandre orientale	2 260	189	2 449	7,7%	2,63	2 193,87	2,36	89,58%
Hainaut	1 463	124	1 587	7,8%	3,23	1 352,09	2,75	85,20%
Liège	1 322	123	1 445	8,5%	2,91	1 270,87	2,56	87,95%
Limbouurg	1 214	99	1 313	7,5%	2,76	1 109,73	2,34	84,52%
Luxembourg	235	12	247	4,9%	2,23	211,49	1,91	85,62%
Namur	372	18	390	4,6%	1,95	335,10	1,68	85,92%
Total	16 710	1 687	18 397	9,2%	2,95	16 214,35	2,60	88,14%

Au niveau du nombre moyen d'ouvriers par entreprise, les quantités sont relativement semblables partout en Belgique et atteignent près de 3 ouvriers par entreprise. Le taux d'occupation moyen des ouvriers est également semblable partout en Belgique et atteint 88 %.

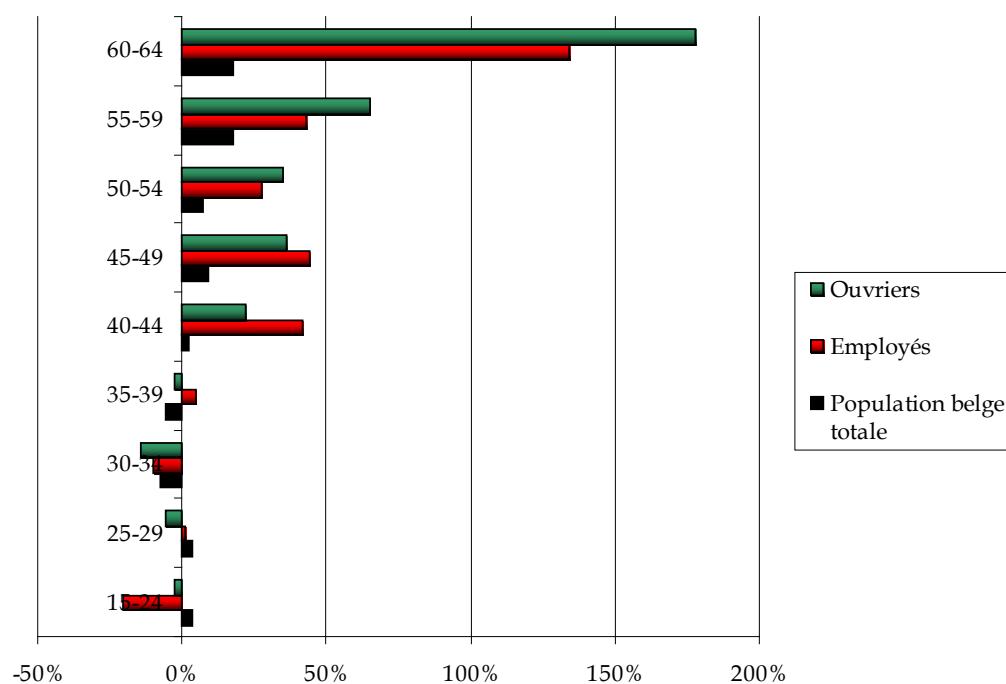
Evolution de l'âge des ouvriers

Fig. 2.5.10. Evolution de la structure de l'âge des ouvriers du commerce du métal entre 2001 et 2008

	2001	2008	Diff.
Autre	72	130	80,56%
15-24	2 679	2 603	-2,84%
25-29	2 685	2 533	-5,66%
30-34	2 832	2 419	-14,58%
35-39	2 757	2 681	-2,76%
40-44	2 172	2 647	21,87%
45-49	1 657	2 255	36,09%
50-54	1 278	1 725	34,98%
55-59	615	1 015	65,04%
60-64	140	389	177,86%
Total	16 887	18 397	8,9%

Depuis 2001, le vieillissement des ouvriers du commerce du métal est général. La proportion des 40 ans et plus passe de 34 % en 2001 à 43 % en 2008 ce qui équivaut à une augmentation de 2169 ouvriers de plus de 40 ans. Cette augmentation est contrebalancée par une diminution des moins de 40 ans dans le secteur.

Fig. 2.5.11. Variation de la structure de l'âge des ouvriers du commerce du métal entre 2001 et 2008



Masse salariale par province

La masse des rémunérations réelles brutes pour les ouvriers du secteur du commerce du métal au cours de trois derniers mois de 2008 est de 135 millions d'euros⁸. Si on rapporte ce montant au nombre de travailleurs (en équivalent temps pleins) présents dans le secteur et au nombre de journées prestées, on obtient un montant moyen de rémunération par jour de travail dans le secteur du commerce du métal de 132,3 euros pour les ouvriers. Le salaire moyen d'un ouvrier en 2007 était de 119,7 euros. On note donc une forte hausse (+10%) du salaire brut ouvrier dans le secteur en 2008. Le salaire moyen est fortement influencé par l'âge des travailleurs. Voici, ci-dessous, les salaires moyens pour les ouvriers en fonction de l'âge.

Fig. 2.5.12. Masse salariale et salaire journalier moyen des ouvriers du commerce du métal par âge

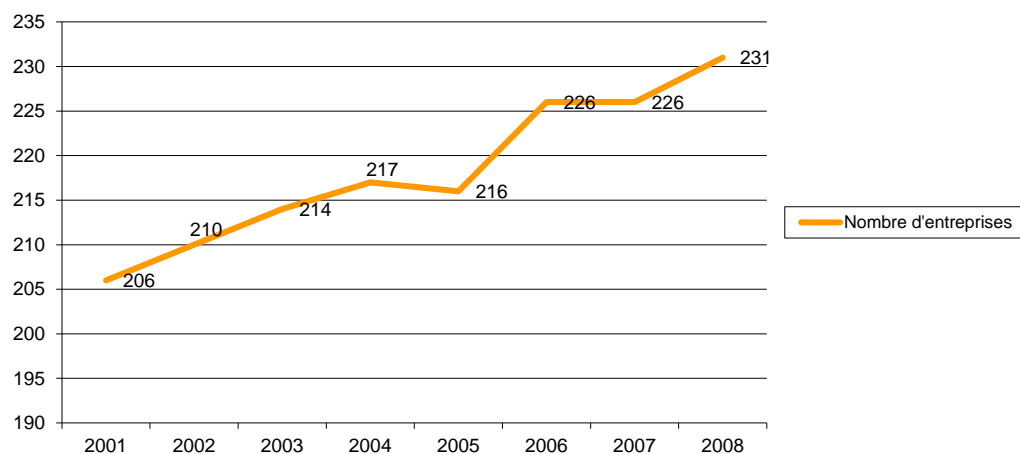
Âge	Rémunération réelle totale ouvriers	Total ouvrier ETP	Rémunération réelle 4ème trimestre par ETP	Rémunération réelle 4ème trimestre par ETP et par jour
60-64	1 952 862,80	216,97	9 000,61	142,87
55-59	6 983 394,66	754,85	9 251,37	146,85
50-54	12 866 018,70	1 436,37	8 957,32	142,18
45-49	17 475 099,54	1 971,65	8 863,19	140,69
40-44	21 179 506,01	2 390,64	8 859,35	140,62
35-39	21 008 396,25	2 444,99	8 592,43	136,39
30-34	18 876 804,45	2 232,84	8 454,17	134,19
25-29	19 092 162,12	2 366,91	8 066,28	128,04
22-24	9 445 216,61	1 255,09	7 525,53	119,45
18-21	5 875 061,83	955,32	6 149,84	97,62
15-17	165 636,56	155,14	1 067,66	16,95
Autre	249 747,41	33,58	7 437,39	118,05
Total	135 169 906,91	16 214,35	8 336,44	132,32

⁸ La rémunération réelle est calculée en faisant la somme du salaire ordinaire du travailleur et du montant des primes (code rémunération = 2) pour le trimestre considéré. Ce n'est donc pas une rémunération mensuelle mais bien une rémunération pour un trimestre.

2.6 Le secteur de la récupération des métaux⁹

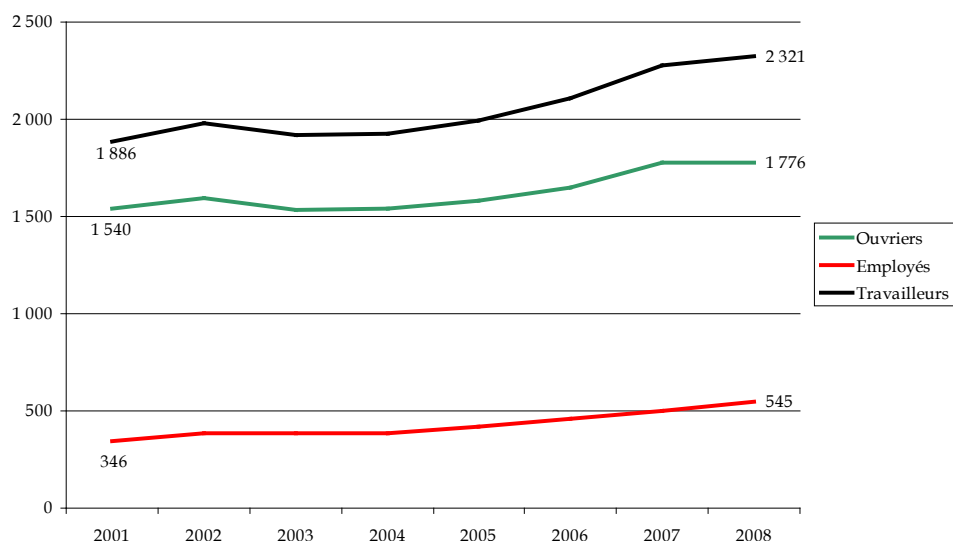
2.6.1 Chiffres de base

Fig. 2.6.1. Evolution du nombre d'entreprises de la récupération des métaux entre 2001 et 2008



Le nombre d'entreprises dans le secteur de la récupération des métaux est en augmentation depuis 2001 (+ 25 entreprises ; 12,14%). En 2008, le nombre d'entreprises s'élève à 231.

Fig. 2.6.2. Evolution du nombre de travailleurs dans la récupération des métaux entre 2001 et 2008



⁹ Les statistiques sur la démographie du secteur de la récupération des métaux correspondant à la Commission Paritaire 142.1 sont obtenues en se basant sur les données de l'ONSS correspondant aux entreprises reprises sous le code ONSS 079.

Les ouvriers et les employés du secteur sont également en augmentation presque constante depuis 2001. Le nombre d'ouvriers est bien supérieur au nombre d'employés.

2.6.2 Analyse de la structure des entreprises

En 2008, les entreprises de la récupération des métaux se répartissent entre les trois régions du pays à hauteur de 5,6% à Bruxelles, de 59,3 % en Flandre, et de 35% en Wallonie. Ces 7 dernières années, les entreprises du secteur se sont retirées de la région bruxelloise (-7,14%) et elles se sont bien développées en Flandre (+17%) et en Wallonie (+8%). Comparé au secteur des garages et des carrosseries, le secteur de la récupération des métaux est fort présent en Flandre. De ce point de vue, ce secteur est semblable au commerce du métal.

Fig. 2.6.3. Evolution des entreprises de la récupération des métaux par région 2001-2008

Régions	2001	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Evolution 2001-2008	Evolution 2007-2008
Région Bruxelles-Capitale	14	14	14	12	12	13	13	-7,14%	0%
Région flamande	117	123	129	128	134	137	137	17,09%	0%
Région wallonne	75	77	74	76	80	76	81	8%	6,6%
Total	206	214	217	216	226	226	231	12,14%	2,21%

Fig. 2.6.4. Proportion d'entreprises de la récupération des métaux par région en 2008

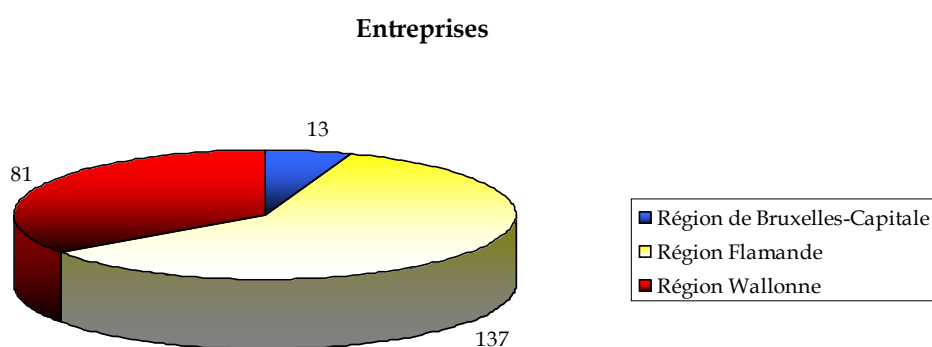
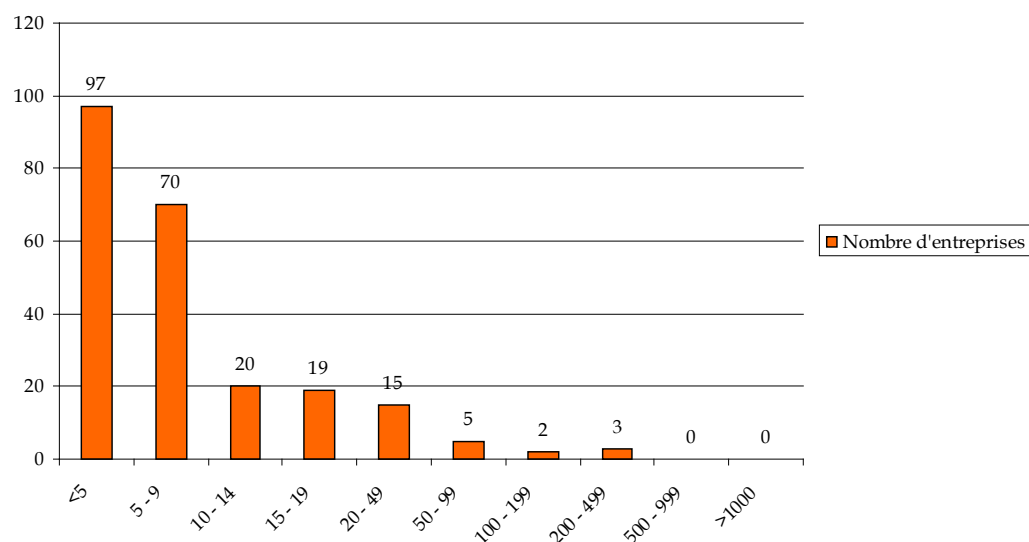


Fig. 2.6.5. Répartition des entreprises de la récupération des métaux par taille

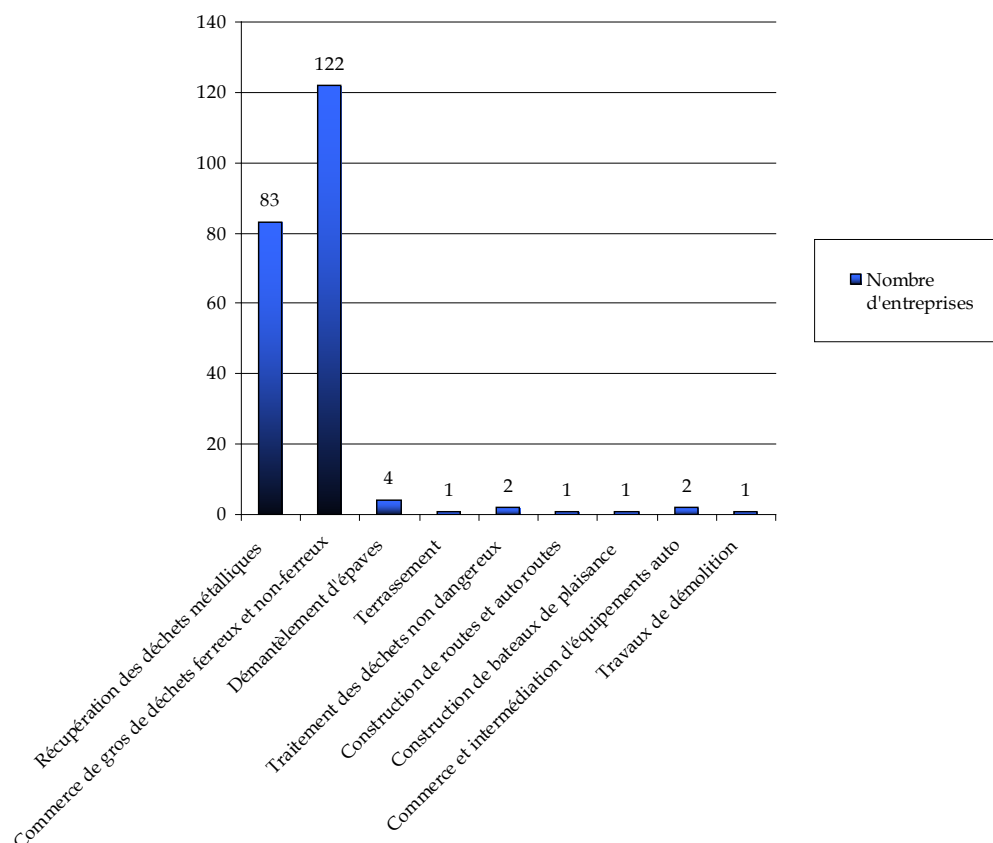


Dans la récupération des métaux, 72 % des entreprises occupent moins de 10 travailleurs. Il faut noter que la région de Bruxelles-Capitale compte très peu d'entreprises et aucune entreprise de plus de 20 travailleurs.

Fig. 2.6.6. Répartition des entreprises de la récupération des métaux par taille et par région

Taille	Région Bruxelles-Capitale		Région flamande		Région wallonne		Total	
	total	%	total	%	total	%	total	%
< 5	4	30,8%	63	46%	30	37%	97	42%
5 à 9	7	53,8%	43	31,4%	20	24,7%	70	30,3%
10 à 14	1	7,7%	10	7,3%	9	11,1%	20	8,7%
15 à 19	1	7,7%	8	5,8%	10	12,3%	19	8,2%
20 à 49	0	0%	8	5,8%	7	8,6%	15	6,5%
50 à 99	0	0%	4	2,9%	1	1,2%	5	2,2%
100 à 199	0	0%	1	0,7%	1	1,2%	2	0,9%
200 à 499	0	0%	0	0%	3	3,7%	3	1,3%
500 à 999	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
1000 <	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Total	13		137		81		231	

Fig. 2.6.7. Les entreprises de la récupération des métaux par activité (code NACE 5) en 2008



88 % des entreprises se retrouvent dans les deux activités principales rencontrées dans la commission paritaire 142.1. Ces deux activités sont : le commerce de gros de déchets ferreux et non-ferreux (122 entreprises, 52,8%) et la récupération des déchets métalliques (83 entreprises, 35,9%). Les neuf activités présentées ci-dessus rassemblent 94 % des entreprises du secteur.

2.6.3 Analyse de la structure de l'emploi

Effectifs ouvriers et employés

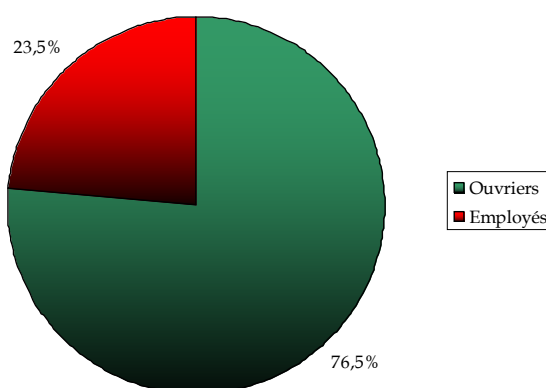
Le nombre d'ouvriers augmente fortement dans toutes les régions de Belgique (+ 15,3 % en sept ans ; + 236 ouvriers). Le nombre d'employés connaît une augmentation plus forte (+ 57,5 % en Belgique ; + 199 employés).

Fig. 2.6.8. Répartition des travailleurs des entreprises de la récupération des métaux par région et statut

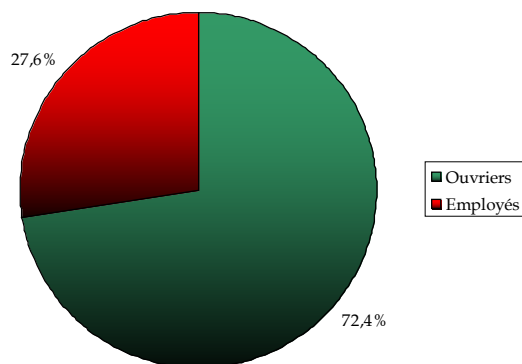
	Ouvriers			Employés		
	2001	2008	Diff.	2001	2008	Diff.
Région Bruxelles-Capitale	52	63	21,2%	12	24	100%
Région flamande	925	1 066	15,2%	227	320	41%
Région wallonne	563	647	14,9%	107	201	87,9%
Total	1 540	1 776	15,3%	346	545	57,5%

La proportion d'ouvriers dans le secteur de la récupération des métaux s'élève à 76,5 %. Cette proportion est relativement stable d'une région à l'autre.

Belgique



Région Bruxelles-Capitale



La proportion moyenne de femmes parmi les ouvriers de la récupération des métaux en Belgique est de 3 %. La proportion de femmes est plus élevée en Flandre qu'en Wallonie. C'est à Bruxelles que cette proportion est la plus élevée (7,9%).

Au niveau du nombre moyen d'ouvriers par entreprise, les moyennes varient en fonction de la région. On compte au maximum 11 ouvriers par entreprise en Flandre occidentale et au minimum 2,3 ouvriers par entreprise en brabant wallon et en brabant flamand. Le taux d'occupation moyen des ouvriers est relativement semblable partout en Belgique et atteint 83,4 % en moyenne.

Fig. 2.6.9. La proportion moyenne d'ouvrières dans le secteur de la récupération des métaux

Provinces	Ouvriers	Ouvrières	Total	% de femmes	Ouvrier(e) par entreprise	Ouvrier(e) ETP	Ouvrier(e) ETP par entreprise	Taux occup. Ouvrier(e)
Anvers	253	4	257	1,6%	6,12	230,08	5,48	89,53%
Brabant Flamand	35	1	36	2,8%	2,77	30,73	2,36	85,36%
Brabant Wallon	10	3	13	23,1%	2,60	11,79	2,36	90,69%
Bruxelles	58	5	63	7,9%	4,85	51,95	4,00	82,46%
Flandre occidentale	425	24	449	5,3%	13,21	376,84	11,08	83,93%
Flandre orientale	214	7	221	3,2%	7,13	186,31	6,01	84,30%
Hainaut	363	4	367	1,1%	9,18	289,39	7,23	78,85%
Liège	192	3	195	1,5%	6,96	160,62	5,74	82,37%
Limbourg	101	2	103	1,9%	6,06	82,13	4,83	79,74%
Luxembourg	39	0	39	0,0%	9,75	35,29	8,82	90,49%
Namur	33	0	33	0,0%	8,25	25,70	6,43	77,88%
Total	1 723	53	1 776	3,0%	7,69	1 480,83	6,41	83,38%

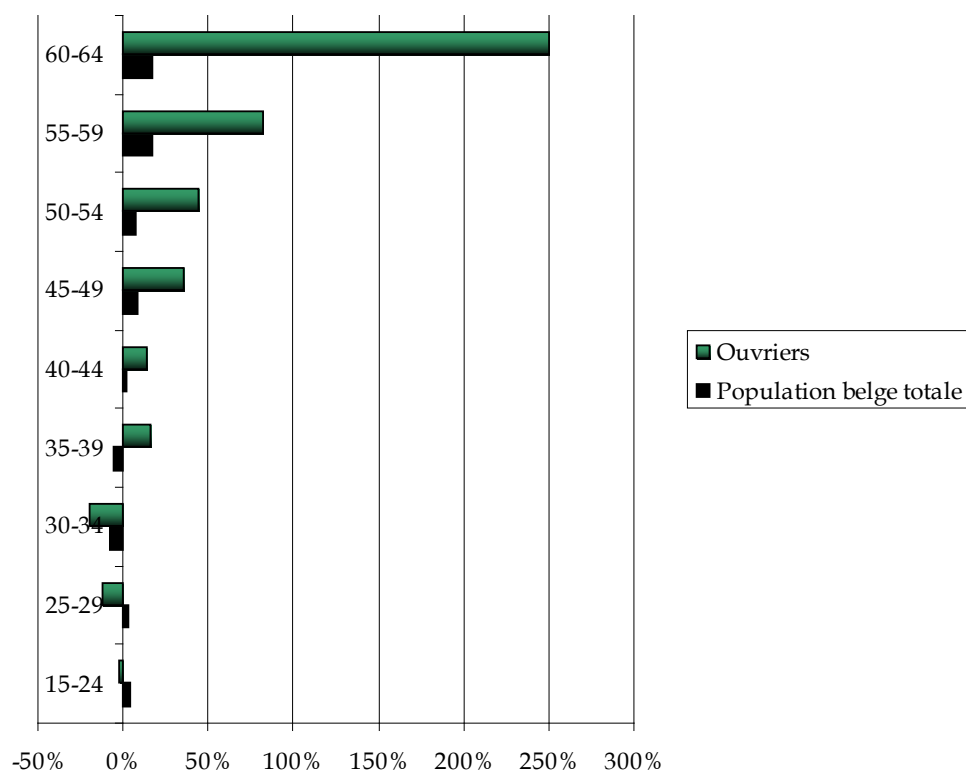
Evolution de l'âge des ouvriers

Fig. 2.6.10. Evolution de la structure de l'âge des ouvriers de la récupération des métaux entre 2001 et 2008

	2001	2008	Diff.
Autre	9	21	133,33%
15-24	133	130	-2,26%
25-29	193	169	-12,44%
30-34	269	215	-20,07%
35-39	265	309	16,60%
40-44	261	297	13,79%
45-49	184	250	35,87%
50-54	148	213	43,92%
55-59	60	109	81,67%
60-64	18	63	250%
Total	1 540	1 776	15,3%

Depuis 2001, on observe un vieillissement global des ouvriers. Il y a 305 ouvriers en plus parmi les plus de 35 ans. C'est une augmentation importante pour ce secteur.

Fig. 2.6.11. Variation de la structure de l'âge des ouvriers de la récupération des métaux entre 2001 et 2008



Masse salariale par province

La masse des rémunérations réelles brutes pour les ouvriers du secteur au cours de trois derniers mois de 2008 est de 12 millions d'euros¹⁰. Si on rapporte ce montant au nombre de travailleurs (en équivalent temps pleins) présents dans le secteur et au nombre de journées prestées, on obtient un montant moyen de rémunération par jour de travail dans le secteur de la récupération des métaux égal à 130,9 euros pour les ouvriers. Le salaire moyen d'un ouvrier en 2007 était de 122,57 euros. On note donc une augmentation du salaire brut des ouvriers dans le secteur en 2008. Le salaire moyen est fortement influencé par l'âge des travailleurs. Voici ci-dessous les salaires moyens pour les ouvriers en fonction de l'âge.

Fig. 2.6.12. Masse salariale et salaire journalier moyen des ouvriers de la récupération des métaux par âge

Age	Rémunération réelle totale ouvriers	Total ouvrier ETP	Rémunération réelle 4ème trimestre par ETP	Rémunération réelle 4ème trimestre par ETP et par jour
60-64	336 457,06	37,46	8 981,77	142,57
55-59	760 932,83	85,51	8 898,76	141,25
50-54	1 505 700,78	174,17	8 645,01	137,22
45-49	1 899 431,18	217,58	8 729,81	138,57
40-44	2 140 039,7	258,73	8 271,32	131,29
35-39	2 151 911,28	263,22	8 175,33	129,77
30-34	1 516 338,74	186,42	8 133,99	129,11
25-29	1 120 155,36	142,65	7 852,47	124,64
22-24	498 799,75	66,75	7 472,66	118,61
18-21	238 334,73	35,84	6 649,96	105,55
15-17	8 068,47	6,7	1 204,25	19,12
Autre	38 438,5	5,8	6 627,33	105,2
Total	12 214 608,37	1 480,83	8 248,49	130,93

¹⁰ La rémunération réelle est calculée en faisant la somme du salaire ordinaire du travailleur et du montant des primes (code rémunération = 2) pour le trimestre considéré. Ce n'est donc pas une rémunération mensuelle mais bien une rémunération pour un trimestre.

3 Bilan social

3.1 Aperçu général

Sur base des données de l'ONSS, les secteurs soutenus par EDUCAM révèlent leurs caractéristiques au niveau de l'emploi et de l'activité des entreprises. Ce point de vue peut être complété par les données du bilan social qui est une composante du bilan comptable que les entreprises doivent déposer à la Banque Nationale de Belgique.

En effet, le bilan social contient une série d'informations particulièrement intéressantes à propos de la formation et des conditions de travail dans les entreprises. Ces informations sont importantes pour évaluer les effets des politiques sectorielles de formation.

Malgré l'obligation de compléter le bilan social, ce volet du bilan n'est pas toujours complété. Par rapport aux 14 027 entreprises des secteurs EDUCAM, il n'y en a que 1719 qui déclarent des heures de formation (continue, initiale, formelle ou informelle). De plus, il semblerait que les efforts de formation rapportés par les entreprises y sont sous-estimés à cause de l'absence de dispositifs adaptés pour mesurer les efforts de formation moins formels ou informels dans les entreprises. Ces données montrent une vue partielle de la situation et elles apportent des indications sur les orientations suivies par les entreprises au niveau de la formation et des conditions de travail.

Comme la « Photo des secteurs » présente la situation du secteur en 2008, les données du bilan social des entreprises de ce secteur ont été collectées pour cette même année. Mais, toutes les entreprises n'ont pas publié les comptes de l'exercice 2008 pour diverses raisons : entreprises pas obligées de publier leurs comptes lors de la première année d'activité, des entreprises ont cessé leurs activités en 2008 sans remplir leurs obligations comptables, et une série d'entités référencées par l'ONSS comme faisant partie du secteur ne sont pas des entreprises mais des indépendants qui ne publient pas de comptes.

C'est pourquoi, l'analyse a été élargie aux bilans sociaux des exercices 2007 et 2009 pour les entreprises qui n'en avaient pas publiés en 2008. A la figure 3.1.1., il faut constater que cet élargissement n'apporte pas beaucoup d'informations complémentaires.

Fig. 3.1.1. Bilans sociaux analysés

Secteur	Pas de comptes déposés	Comptes exercice 2007	Comptes exercice 2008	Comptes exercice 2009	Total
Garages	1 290	123	5 026	79	6 518
Carrosseries	261	12	704	12	989
Commerce du métal	711	94	5 341	86	6 232
Récupération des métaux	44	6	171	9	230
Total	2 306	235	11 242	186	13 969

Source : BNB et traitement EDUCAM

Le fait d'élargir la période prise en compte pour l'analyse n'altère pas l'image donnée du secteur en 2008 car les entreprises pour lesquelles le bilan social n'est pas de 2008 sont peu nombreuses et ne sont pas les plus grandes du secteur. Or, les entreprises de plus petite taille sont très nombreuses. L'influence des bilans sociaux d'une période différente de 2008 est donc marginale.

En comparant les données ONSS à celles de la centrale des bilans, il n'a pas été possible d'obtenir une correspondance parfaite car il y a des entreprises qui sont reprises sous 2 secteurs différents dans la base de données ONSS. Parmi les 14 027 entreprises qui relèvent des secteurs soutenus par EDUCAM dans la base de données ONSS, il y en a 13 969 qui ont été identifiées dans la base de données de la BNB.

Fig. 3.1.2. Les heures de formation par secteur en 2008

Secteur	Heures de formation continue formelle (ouvriers et employés) - Bilan social	Nombre d'entreprises - Bilan social	Nombre d'entreprises - ONSS 2008
Garages	369 572	5 228	6 574
Carrosserie	22 349	728	990
Commerce du métal	466 104	5 521	6 232
Récupération des métaux	6 273	186	231
Total	864 298	11 663	14 027

Source : BNB et traitement EDUCAM

Pour estimer l'ampleur des investissements de formation par les entreprises des secteurs soutenus par EDUCAM, les 11 663 entreprises qui ont complété leur bilan comptable sont mises en rapport avec les 14 027 entreprises identifiées comme relevant des secteurs EDUCAM en 2008. Le bilan comptable a été complété par 83,14% des entreprises du secteur. Ces 11 663 entreprises déclarent 864 298 heures de formation continue formelle, 411 207 heures de formation continue moins formelle, et 1 015 208 heures de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur. Comme mentionné précédemment, les entreprises qui ont complété le bilan social en 2008 ne sont que 1719 dans les secteurs soutenus par EDUCAM.

En 2008, il y avait 425 935 heures de formation qui ont été soutenues par EDUCAM ce qui représente 47,5% des heures de formation continue formelle rapportées dans le bilan social. Parmi ces heures de formation, il y en a 64 100 qui font parties de l'offre de formation dont EDUCAM est propriétaire, soit 7,4% des heures de formation continue formelle rapportées dans le bilan social.

En outre, EDUCAM a soutenu des formations au profit de 15 373 stagiaires du secteur ce qui représente 29% des 52 847 ouvriers comptabilisés par l'ONSS dans le secteur en 2008. Au total, le nombre des travailleurs bénéficiant d'une formation continue formelle est de 26 145 dans les 4 secteurs EDUCAM.

3.2 Conditions de travail

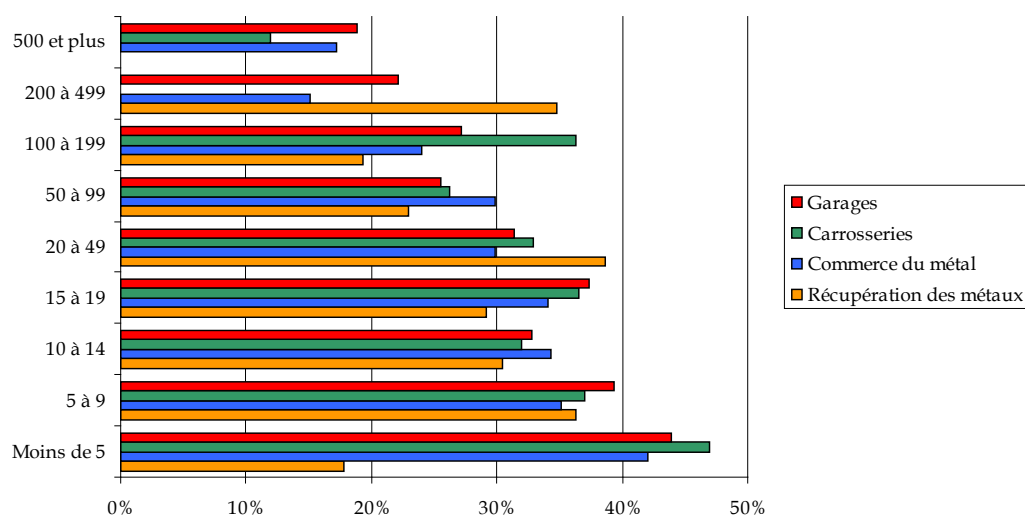
Dans les quatre secteurs, les entreprises proposent principalement des contrats à durée indéterminée et très peu de contrats à durée déterminée. La taille des entreprises n'influence pas cette constatation. Cependant, la rotation du personnel (Fig 3.2.2.) est très importante dans les quatre secteurs (souvent plus de 20%). Ce sont les plus petites entreprises qui sont les plus touchées. Malgré les efforts des entreprises, il semblerait que l'attractivité des entreprises et essentiellement des petites entreprises ne soit pas suffisante pour retenir les salariés.

Fig. 3.2.1. Types de contrat de travail par taille d'entreprises et par secteur

Taille d'entreprises	Garages		Carrosseries		Commerce du métal		Récupération des métaux	
	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD
Moins de 5	5 145	550	684	128	5 607	297	112	0
5 à 9	5 990	519	1 036	162	7 093	311	391	17
10 à 14	4 229	259	722	66	4 874	222	282	15
15 à 19	3 643	222	439	27	4 460	116	188	8
20 à 49	12 461	567	1 086	83	12 811	369	527	50
50 à 99	4 008	134	390	34	7 991	102	399	8
100 à 199	2 842	57	725	39	7 061	124	283	0
200 à 499	3 951	144	0	0	8 625	181	463	33
500 et plus	7 701	830	613	0	3 160	27	0	0
Total	49 970	3 282	5 695	539	61 682	1 749	2 645	131

Source : BNB et traitement EDUCAM

Fig. 3.2.2. Turnover par taille d'entreprises et par secteur



Source : BNB et traitement EDUCAM

3.3 Formation continue formelle

3.3.1 Répartition des travailleurs formés par province et taille d'entreprise

D'une province à l'autre, il n'y a pas vraiment de différence dans la formation des salariés du secteur. Il faut quand même remarquer l'absence ou la quasi absence de travailleurs formés dans le secteur des carrosseries en provinces de Brabant wallon, de Namur et de Luxembourg. C'est aussi le cas dans le secteur de la récupération des métaux pour les provinces de Brabant flamand, Brabant wallon, Limbourg, Luxembourg, Namur, ainsi qu'à Bruxelles.

Fig. 3.3.1.1. Nombre de travailleurs formés par provinces

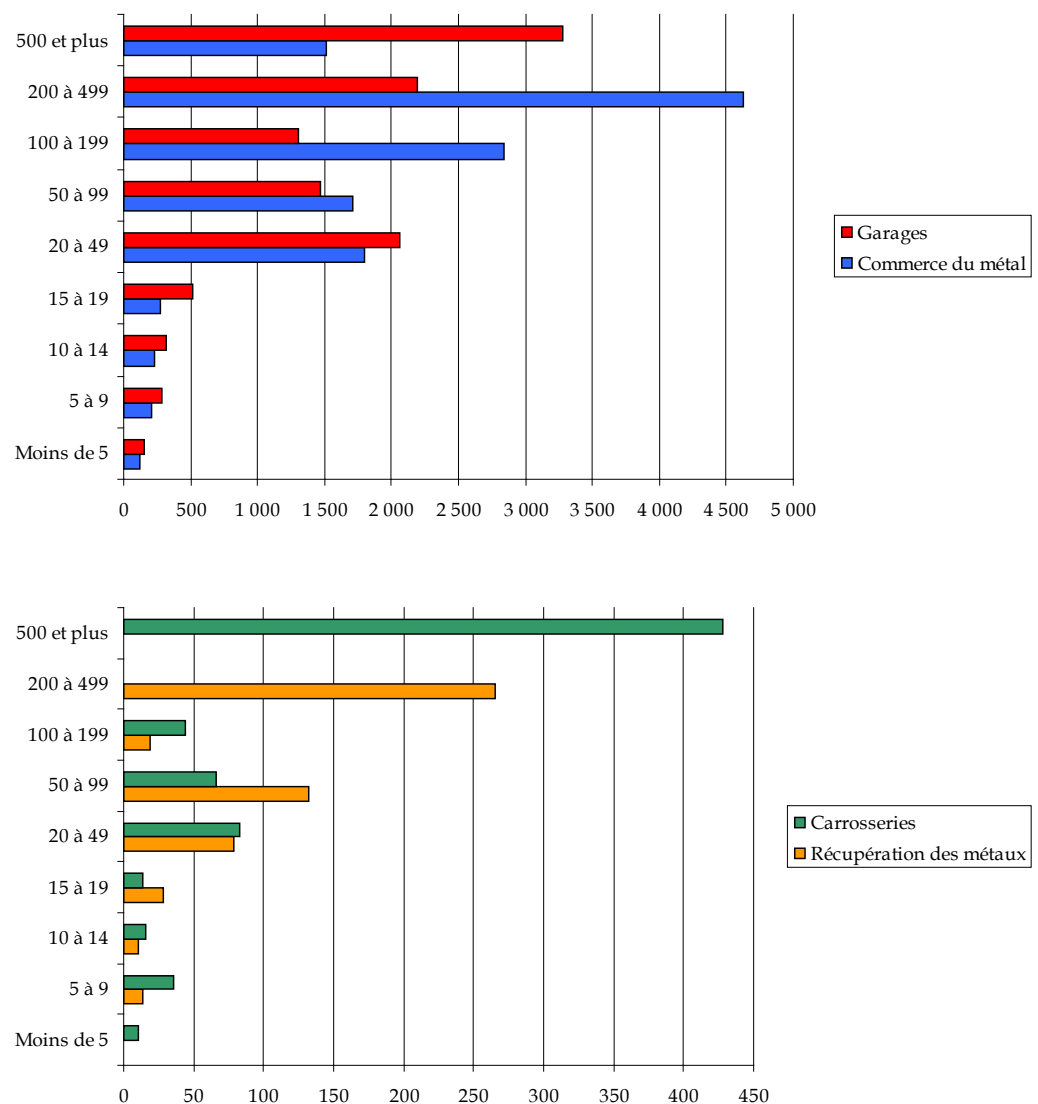
Provinces	Garages	Carrosseries	Commerce du métal	Récupération des métaux
Anvers	1 916	18	2 469	1
Brabant flamand	727	21	4 150	0
Brabant wallon	412	7	546	0
Bruxelles	3 902	44	2 374	4
Flandre occidentale	670	57	1 581	145
Flandre orientale	2 209	31	659	34
Hainaut	459	40	649	273
Liège	401	43	414	86
Limbourg	456	434	416	5
Luxembourg	263	2	35	0
Namur	165	0	27	0
Total	11 580	697	13 320	548

Source : BNB et traitement EDUCAM

En 2008, c'est le secteur du commerce du métal qui a formé le plus de salariés (13 320) juste devant le secteur des garages qui en a formé 11 580.

Au niveau de la formation, le facteur le plus déterminant est la taille de l'entreprise. Cette caractéristique des entreprises permet de montrer l'importance d'avoir une structure d'entreprise plus importante pour utiliser davantage la formation des salariés quel que soit le secteur d'activité de l'entreprise ou sa localisation géographique. Les plus petites entreprises forment beaucoup moins de travailleurs par rapport aux plus grandes. Ce sont aussi ces entreprises qui doivent faire face au turnover le plus important ce qui ne doit pas les inciter à investir dans les travailleurs. Il faut donc constater qu'au plus la taille de l'entreprise est importante, au plus le nombre de travailleurs formés augmente.

Fig. 3.3.1.2. Nombre de travailleurs formés selon la taille des entreprises



Source : BNB et traitement EDUCAM

3.3.2 Répartition des heures de formation par province et par taille d'entreprise

Si on examine de plus près les heures de formation, les observations confirment les constatations faites sur base du nombre de travailleurs formés repris au tableau de la figure 3.3.1.1. Le tableau ci-dessous permet de nuancer la faiblesse de l'importance de la formation dans les carrosseries du Brabant wallon où le nombre d'heures de formation est aussi important qu'en Flandre orientale alors que 4 fois moins de travailleurs y ont été formés.

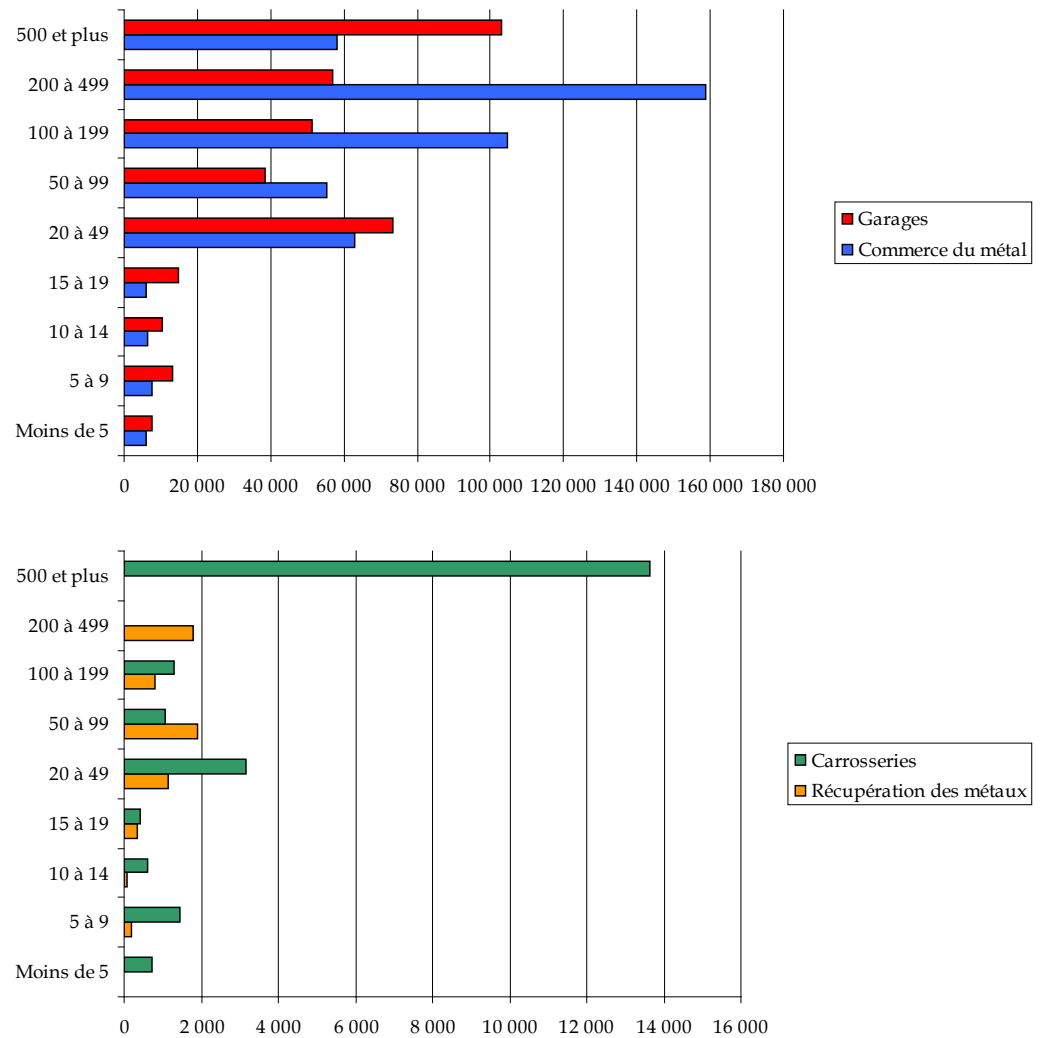
Fig. 3.3.2.1. Distribution des heures de formation des 4 secteurs par province

Provinces	Garages	Carrosseries	Commerce du métal	Récupération des métaux
Anvers	48 073	1 371	64 544	24
Brabant flamand	28 114	1 734	173 368	0
Brabant wallon	7 006	422	19 042	0
Bruxelles	108 575	1 371	79 971	87
Flandre occidentale	26 598	1 203	57 733	1 899
Flandre orientale	68 572	406	21 131	496
Hainaut	35 244	956	15 517	1 897
Liège	17 073	1 123	23 673	1 790
Limbourg	15 353	13 670	9 112	80
Luxembourg	9 475	93	975	0
Namur	5 489	0	1 038	0
Total	369 572	22 349	466 104	6 273

Source : BNB et traitement EDUCAM

En fonction de la taille des entreprises, le nombre d'heures de formation évolue de la même façon que le nombre de travailleurs formés. Au plus les entreprises emploient un grand nombre de travailleurs, au plus elles font d'heures de formation. Ce constat se vérifie dans les 4 secteurs soutenus par EDUCAM. Dans les secteurs des garages et des carrosseries, le nombre d'heures de formation des entreprises de moins de 20 travailleurs est plus élevé que dans les secteurs du commerce du métal et de la récupération des métaux. Cette différence s'explique par l'évolution permanente des technologies utilisées dans ces 2 secteurs.

Fig. 3.3.2.2. Nombre d'heures de formation selon la taille des entreprises



Source : BNB et traitement EDUCAM

Si vous souhaitez une information plus précise concernant notre analyse du bilan social, vous pouvez vous adresser au service étude par e-mail à spopeler@educam.be ou par téléphone au 02/778 63 30

4 Chômage

4.1 Aperçu général

Après l'embellie de ces dernières années, la situation se dégrade à nouveau sur le marché de l'emploi ce qui se traduit par la montée du nombre de demandeurs d'emploi dans les trois régions. L'emploi dans les secteurs des garages, des carrosseries, du commerce du métal et de la récupération des métaux est sensiblement touché par la crise qui sévit depuis le quatrième trimestre 2008.

En outre, il faut remarquer que l'édition de cette année propose une analyse approfondie du nombre de DEI dans nos secteurs pour la région flamande et la région de Bruxelles-Capitale. Les données produites par les régions ne présentent pas les mêmes niveaux de précision et de disponibilité. Une analyse des variations saisonnières de l'offre d'emploi entre 2006 et 2008 est ainsi disponible pour la région de Bruxelles-Capitale et pour la région flamande. Une analyse détaillée des offres d'emploi provenant des entreprises des commissions paritaires reprises par EDUCAM est également proposée, mais n'est disponible que pour la région flamande. Ces analyses sont comparables à celles de l'édition précédente.

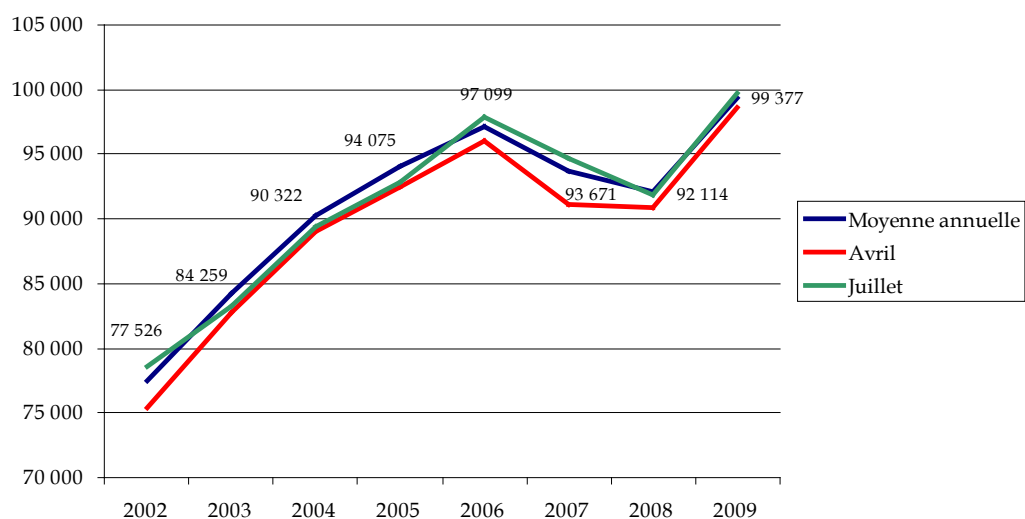
Finalement, cette édition comporte un aperçu du taux d'insertion des jeunes par filière d'enseignement en région wallonne. Ces données font le lien entre l'enseignement et le marché du travail. En fonction des données disponibles, cette analyse sera étendue aux deux autres régions dans les prochaines éditions.

4.2 Région de Bruxelles-Capitale

Entre 2002 et 2008, la région de Bruxelles-Capitale a connu une augmentation de 28,3 % du nombre de DEI. De façon ininterrompue, le nombre de DEI a augmenté jusqu'en 2006. Ensuite, ce mouvement de hausse s'arrête et on observe une diminution du nombre de DEI en 2007 et en 2008. Suite à la crise, le nombre moyen de DEI s'est remis à monter fortement en 2009 pour culminer à 99 377 DEI.

Le nombre de DEI déclarant une activité en lien avec les secteurs automobiles et connexes suit les mêmes orientations au cours de cette période. Ces évolutions sont détaillées dans les graphes et tableaux ci-dessous.

4.2.1 Evolution du nombre de DEI à Bruxelles



(Source : Actiris)

4.2.2 Nombre de DEI dans les secteurs couverts par EDUCAM (avril)

Secteur	2004/04	2005/04	2006/04	2007/04	2008/04	2009/04
Garage	1 115	1 078	996	967	937	934
Carrosserie	336	347	329	341	342	349
Commerce et récupération du métal	3 837	3 858	4 062	4 124	4 071	4 540
Total	5 288	5 283	5 387	5 432	5 350	5 823

Secteur	Métier déclaré par le DEI	2006/04	2007/04	2008/04	2009/04	Différence 2008-2009	OE 2009/04
Garage	Aide-mécanicien réparateur	441	450	432	421	-2,5%	1
	Mécanicien automobile	491	440	416	411	-1,2%	2
	Électricien d'autos	26	26	34	32	-5,9%	0
	Électromécanicien de véhicules à traction électrique	0	4	14	14	0,0%	1
	Mécanicien poids lourds + bus et cars	12	19	13	19	46,2%	1
	Monteur de pneus	6	8	9	13	44,4%	0
	Technicien en moteur thermique et expertise automobile	8	8	9	9	0,0%	0
	Mécanicien réparateur de motocyclettes	9	8	6	9	50,0%	0
	Mécanicien machines agricoles et terrassement	3	3	3	6	100,0%	0
	Mécanicien installateur et réparateur système L.P.G.	0	1	1	0	-100,0%	0
	Sous - Total	996	967	937	934	-0,3%	5
Carrosserie	Tôlier en carrosserie	209	199	196	204	4,1%	3
	Ponceur-enduiseur carrosserie	61	87	84	90	7,1%	0
	Peintre en carrosserie	59	55	62	55	-11,3%	0
	Sous - Total	329	341	342	349	2,0%	3
Commerce et récupération du métal	Ouvrier magasinier	2 279	2 313	2 317	2 735	18,0%	8
	Manutentionnaire	1 506	1 502	1 448	1 421	-1,9%	0
	Technicien en électromécanique	144	126	116	166	43,1%	12
	Électromécanicien en général	103	98	95	106	11,6%	1
	Coffreur-ferrailleur	10	42	42	55	31,0%	0
	Mécanicien industriel d'entretien	9	30	32	38	18,8%	3
	Mécanicien réparateur de machines-outils pour le travail des métaux	7	8	12	8	-33,3%	0
	Conducteur de presse mécanique - Emboutisseur de tôlerie - Manœuvre de presse	4	5	9	11	22,2%	0
	Sous - Total	4 062	4 124	4 071	4 540	11,5%	24

(Source : Actiris)

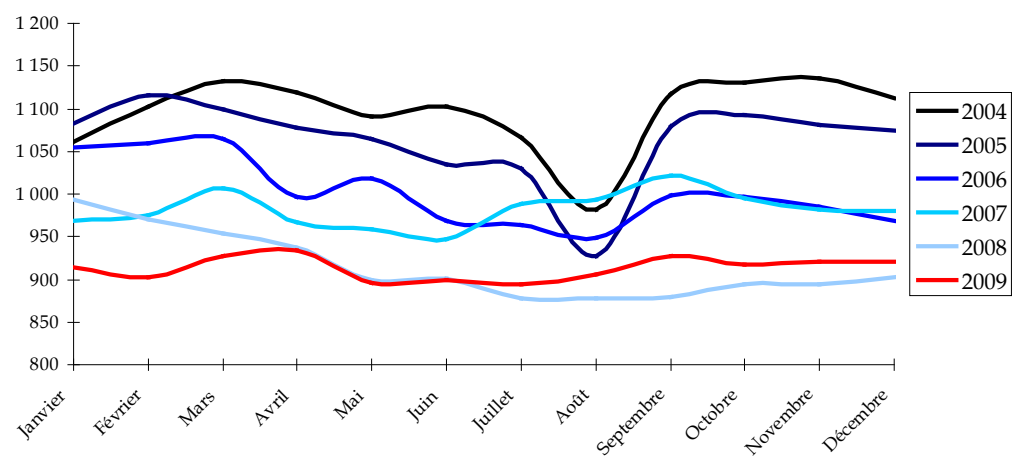
ACTIRIS a modifié fin 2006 la codification des professions des DEI de telle manière que les 138 codes qui constituaient l'ensemble des métiers des garages et carrosseries, du commerce du métal, et de la récupération des métaux se sont réduits à 57 nouveaux codes. La comparaison des chiffres présentés dans cette édition de la photo des secteurs avec les éditions antérieures à 2006 s'avère donc très difficile.

Si on compare les chiffres de 2009 à ceux de 2008, on observe une diminution du nombre de DEI dans les activités de nos secteurs (- 0,3% dans les garages, + 2% dans les carrosseries, et +11,5% dans les secteurs du commerce et de la récupération des métaux).

Il faut noter que les données relatives au nombre de DEI et aux offres d'emploi se basent uniquement sur les codes professionnels principaux des personnes, une personne peut être classée au maximum dans 4 codes différents.

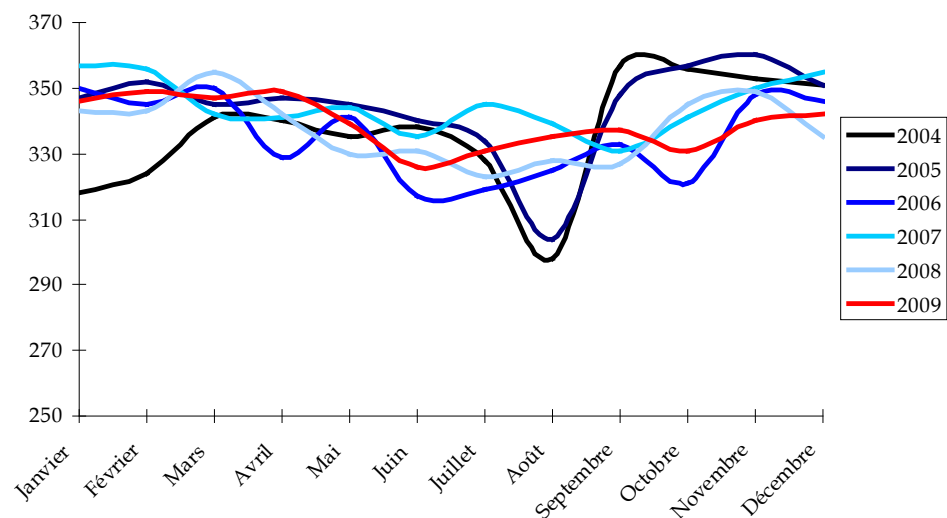
4.2.3 Variation saisonnière du nombre de DEI dans les secteurs couverts par EDUCAM à Bruxelles

Fig.4.2.3.1. Nombre de DEI avec profession principale dans le secteur des garages (Source Actiris)



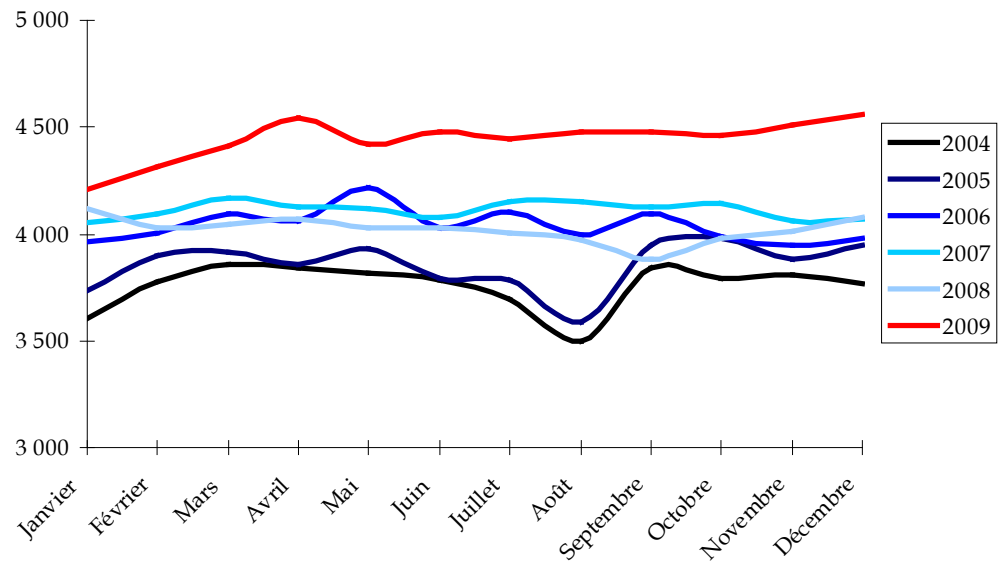
La courbe de 2009 se caractérise par la stabilisation du nombre de DEI dans le secteur des garages tout au long de l'année. En première partie de 2009, le nombre de DEI est en légère diminution, puis se stabilise, pour terminer l'année en légère hausse. Cette évolution des DEI est similaire pour les DEI des carrosseries.

Fig. 4.2.3.2. Nombre de DEI avec profession principale dans le secteur des carrosseries (Source Actiris)



On constate une relative stabilité de la forme et de la hauteur des courbes saisonnières du nombre de DEI dans le secteur de la carrosserie. Par contre, le niveau de la courbe 2009 est le plus souvent légèrement supérieur à celle de 2008.

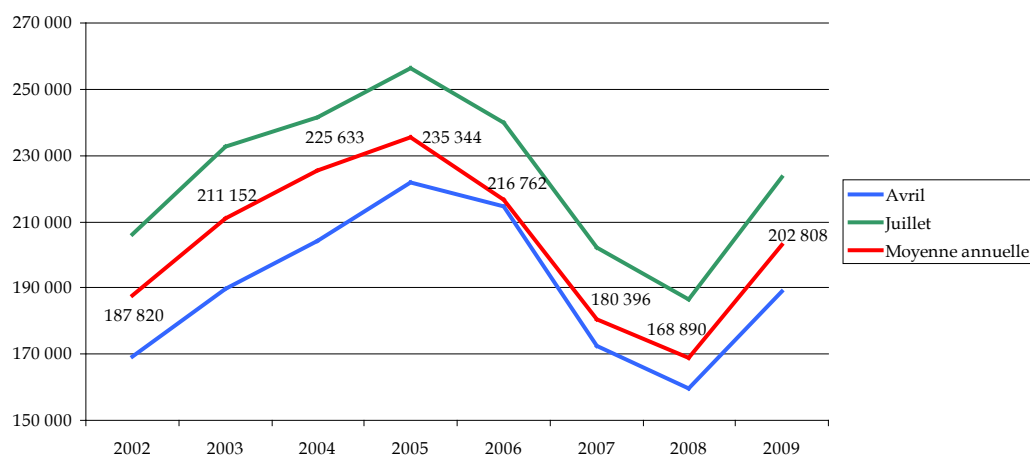
Fig. 4.2.3.3. Nombre de DEI avec profession principale dans le secteur des métaux (source Actiris)



Autant le niveau des courbes du nombre de DEI pour les secteurs des garages et des carrosseries remonte légèrement en 2009, autant la courbe des DEI du commerce du métal remonte substantiellement en 2009. La demande d'emploi dans ce secteur a été le plus fortement influencée par la conjoncture par rapport aux garages et aux carrosseries.

4.3 Région flamande

4.3.1 Nombre de DEI en Flandre



(Source : VDAB)

En Flandre aussi, les effets de la crise se font sentir sur le marché de l'emploi. Après une belle diminution de 66 454 DEI entre 2006 et 2008, la demande d'emploi a rebondi fortement en 2009 pour atteindre 202 808 DEI. Par rapport au pic de 2005, le niveau atteint en 2009 reste inférieur de 32 536 DEI.

4.3.2 Nombre de DEI dans les secteurs couverts par EDUCAM

Secteur	2005/04	2006/04	2007/04	2008/04	2009/04
Garage	1 833	1 613	1 093	955	1 293
Carrosserie	465	436	343	312	464
Commerce et récupération du métal	5 672	5 539	4 203	4 105	4 924
Total	7 970	7 588	5 639	5 372	6 681

(Source : VDAB)

Parallèlement à la situation générale de l'emploi en Flandre, la situation s'est dégradée dans les secteurs automobiles et connexes en 2009 alors que la demande d'emploi orientée vers le secteur s'était nettement réduite entre 2005 et 2008. En 2009, le nombre de DEI du secteur remonte sans atteindre le niveau élevé de 2005. Comme le tableau ci-dessous le montre, la plupart des métiers du secteur sont concernés par l'augmentation du chômage.

Secteur	Métier déclaré par le DEI	Avril 2006	Avril 2007	Avril 2008	Avril 2009	Différence
Garage	Ouvrier dans un garage	351	256	220	341	55%
	Electrotechnicien auto	22	17	15	15	0%
	Mécanicien réparateur de véhicules à moteur essence	955	630	566	703	24%
	Mécanicien réparateur de véhicules à moteur diesel	68	42	35	61	74%
	Mécanicien installateur et réparateur d'installations LPG sur les véhicules à moteur	21	14	9	13	44%
	Mécanicien réparateur de motos et motocycles	112	86	68	80	18%
	Mécanicien d'entretien des chariots élévateurs, des tracteurs,...	18	11	12	20	67%
	Mécanicien d'entretien des machines agricoles	14	10	6	13	117%
	Mécanicien d'entretien des poids lourds, autobus,...	52	27	24	47	96%
	Sous-total	1 613	1 093	955	1 293	35%
Carrosserie	Peintre en carrosserie	91	72	62	106	71%
	Tôlier en carrosserie	345	271	250	358	43%
	Sous-total	436	343	312	464	49%
Commerce du métal	Ouvrier en fonderie	13	9	13	16	23%
	Aide en fonderie	9	3	4	3	-25%
	Hydraulicien	4	6	4	9	125%
	Magasinier pièces détachées et de rechange - entrepôts - stockage	5 511	4 184	4 081	4 894	20%
	Pneumaticien	2	1	3	2	-33%
	Sous-total	5 539	4 203	4 105	4 924	20%
	Total	7 588	5 639	5 372	6 681	24%

(Source : VDAB)

4.3.3 Variation saisonnière du nombre de DEI dans les secteurs couverts par EDUCAM en Flandre

Dans l'édition antérieure, l'étude de la variation mois par mois des effectifs de DEI dans les métiers de nos secteurs permettait de penser que la diminution du nombre de DEI observée dans nos secteurs depuis trois ans allait se ralentir en 2009. Dans les trois secteurs, on observait pour la première fois le passage de la courbe de 2008 au-dessus de la courbe de 2007. Aujourd'hui, cette supposition est plus que largement confirmée par les chiffres de 2009. Ils montrent une reprise de la demande d'emploi dans les secteurs des services automobiles et connexes.

Cette augmentation de la main d'œuvre disponible est une conséquence de la crise financière de 2008. Il faut noter que le secteur des carrosseries est celui qui est le plus touché par ce phénomène puisque le nombre de DEI atteint en décembre 2009 est supérieur à celui atteint en 2005. L'allure prise par les courbes de demande d'emploi dans les secteurs automobiles et connexes ne laisse pas présager un retournement de la situation.

Fig. 4.3.3.1. Nombre de DEI (NWWZ) avec leur profession principale dans le secteur des garages (Source : VDAB)

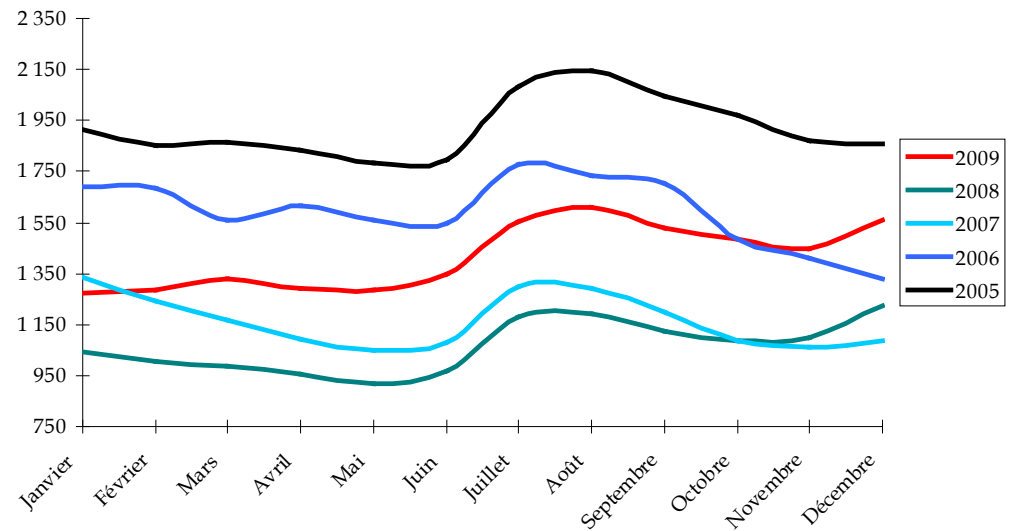


Fig. 4.3.3.2. Nombre de DEI (NWWZ) avec leur profession principale dans le secteur des carrosseries (Source : VDAB)

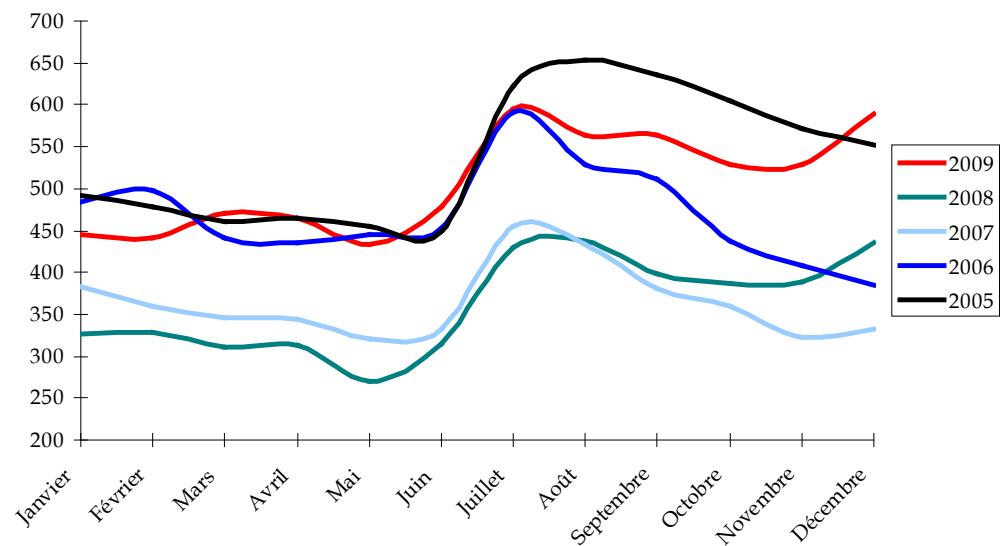
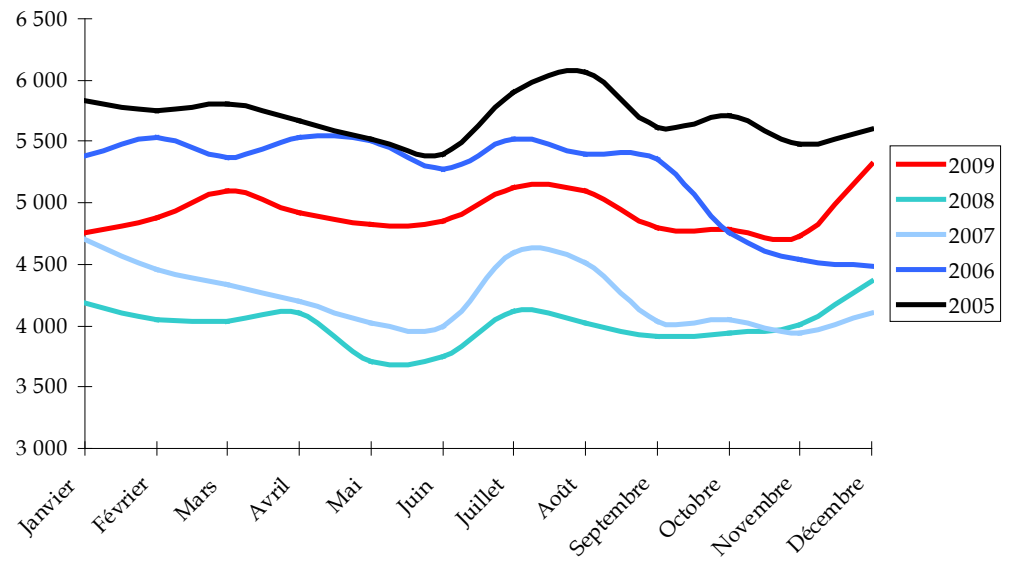


Fig. 4.3.3.3. Nombre de DEI (NWWZ) avec leur profession principale dans le secteur des métaux
(Source :VDAB)



4.3.4 Offres d'emploi liées aux secteurs couverts par EDUCAM en Flandre

Tous secteurs confondus, le VDAB reçoit 217 588 offres d'emploi en 2009 alors qu'il en recevait encore 281 611 en 2007 pour ce qui concerne le « Normaal Economische Circuit zonder Interimopdrachten (NECzI) »¹¹.

Fig. 4.3.4.1. Les métiers qui font l'objet du plus grand nombre d'offres d'emploi dans le secteur des garages et des carrosseries en 2008

Métier	Pénurie	OE totale	OE du secteur	OE du secteur en %	Offre non remplie en 2008	% intra-secteur	% cumulé
Mécanicien automobile - réparateur de véhicules à moteurs essence	Oui	393	221	56,2%	28	22,9%	22,9%
Tôlier en carrosserie	Oui	260	161	61,9%	23	16,7%	39,6%
Monteur de pièces détachées pour véhicules		105	64	61,0%	6	6,6%	46,2%
Mécanicien automobile - réparateur de véhicules à moteurs diesel	Oui	192	61	31,8%	16	6,3%	52,5%
Magasinier pièces détachées et de rechange - entrepôts - stockage		2 486	61	2,5%	5	6,3%	58,9%
Mécanicien d'entretien de poids lourds et autobus, ..	Oui	281	59	21,0%	10	6,1%	65,0%
Ouvrier dans un garage		88	46	52,3%	9	4,8%	69,7%
Peintre en carrosserie	Oui	117	47	40,2%	7	4,9%	74,6%
Laveur de voiture	Oui	159	42	26,4%	6	4,4%	79,0%
Monteur de véhicules		400	23	5,8%	1	2,4%	81,3%
Soudeur - métal	Oui	654	20	3,1%	0	2,1%	83,4%

(Source : VDAB)

¹¹ Il ne s'agit donc pas ici de chiffres sur l'ensemble du marché du travail en Flandre, mais uniquement sur les offres d'emploi transmises au VDAB directement. Pour une analyse complète des offres d'emploi dans les secteurs de la carrosserie et des garages voir l'enquête « In & Uit » réalisée bi-annuellement par le service étude d'EDUCAM et disponible sur demande. Cette enquête propose également un aperçu des métiers principaux exercés dans ces deux secteurs.

Le métier le plus recherché par les entreprises du secteur est celui de « mécanicien réparateur de moteur à essence » qui représente 22,9% des offres d'emploi provenant des secteurs garages et carrosseries en 2008. Cette proportion monte à 29,2% du total des offres si on y additionne la catégorie « mécanicien réparateur de moteur diesel » qui totalise 6,3% des offres et se retrouve en quatrième place.

Le deuxième métier le plus demandé est celui de « Tôlier en carrosserie » qui totalise 16,7% des offres du secteur.

En troisième position se trouve le métier de « Monteur de pièces détachées pour véhicules » (6,6% des offres).

Les quatre métiers les plus recherchés par les entreprises du secteur des garages et des carrosseries représentent 52,5% du total des offres d'emploi communiquées par les entreprises du secteur au VDAB.

Contrairement à nos attentes, il y a une très faible proportion d'offres d'emploi émanant des secteurs des garages et des carrosseries pour les métiers de « Mécanicien réparateur de véhicules à moteurs diesel », « Mécanicien d'entretien de poids lourds et autobus », et de « Peintre en carrosserie ».

En Flandre, la plupart des métiers spécifiques au secteur des garages et des carrosseries sont déclarés en pénurie. Ces pénuries sont probablement plus qualitatives que quantitatives car le nombre d'offre d'emploi non remplie en fin d'année n'atteint pas des niveaux très élevés.

Dans le commerce du métal et la récupération des métaux, le constat en matière de pénurie est assez semblable. Elles touchent la plupart des métiers spécifiques au secteur et elles sont probablement essentiellement qualitatives et pas quantitatives.

En regardant de plus près les métiers les plus recherchés et qui sont classés dans le secteur du commerce du métal, il faut constater que les offres d'emploi proposées par ce secteur ne sont qu'une petite partie des offres attribuées à ces métiers. Les métiers qui font exception à cette constatation sont : serrurier, mécanicien d'entretien de chariots élévateurs, mécanicien d'entretien de machines agricoles, mécanicien d'instruments de précision. Ces métiers sont plus spécifiques à ce secteur.

Au niveau du volume des emplois recherchés par les entreprises, les quatre premières positions sont occupées dans l'ordre par les métiers de « Magasinier pièces détachées et de rechange », « Mécanicien d'entretien et réparateur de machines et d'installations industrielles », « Mécanicien d'entretien de chariots élévateurs », et de « Mécanicien-réparateur de vélos ». Ces quatre métiers représentent 33% des offres d'emplois publiées par le secteur.

Pour la récupération des métaux, le métier de « Mécanicien d'entretien et réparateur de machines et d'installations industrielles » fait l'objet du plus grand nombre d'offres d'emploi par les entreprises du secteur ce qui se traduit par 6 offres d'emploi en 2008.

Fig. 4.3.4.2. Les métiers qui font l'objet du plus grand nombre d'offres d'emploi dans le secteur du commerce du métal en 2008

Métier	Pénurie	OE totale	OE du secteur	OE du secteur en %	Offre non remplie en 2008	% intra-secteur	% cumulé
Magasinier pièces détachées et de rechange - entrepôts - stockage		2 486	126	5,1%	6	13,5%	13,5%
Mécanicien d'entretien et réparateur de machines et d'installations industrielles	Oui	1 794	105	5,9%	31	11,2%	24,7%
Mécanicien d'entretien de chariots élévateurs, tracteurs, ...	Oui	86	44	51,2%	11	4,7%	29,4%
Mécanicien-réparateur de vélos		107	38	35,5%	6	4,1%	33,4%
Soudeur - métal	Oui	654	25	3,8%	0	2,7%	36,1%
Mécanicien d'entretien de machines agricoles	Oui	48	24	50,0%	5	2,6%	38,7%
Mécanicien d'entretien des machines de construction et de génie civil	Oui	157	22	14,0%	6	2,4%	41,0%
Electricien d'entretien	Oui	825	22	2,7%	9	2,4%	43,4%
Monteur de chauffage central	Oui	535	21	3,9%	2	2,2%	45,6%
Monteur de pièces détachées métalliques		552	21	3,8%	1	2,2%	47,9%
Monteur d'appareil électromécanique	Oui	195	18	9,2%	3	1,9%	49,8%
Serrurier		14	10	71,4%	2	1,1%	50,9%
Mécanicien d'instruments de précision		13	6	46,2%	5	0,6%	51,5%

(Source : VDAB)

Fig. 4.3.4.3.: Les métiers qui font l'objet du plus grand nombre d'offres d'emploi dans le secteur de la récupération des métaux en 2008

Métier	Pénurie	OE totale	OE du secteur	OE du secteur en %	Offre non remplie en 2008	% intra-secteur	% cumulé
Mécanicien d'entretien et réparateur de machines et d'installations industrielles	Oui	1 794	6	0,3%	0	15,8%	15,8%
Conducteur de poids lourds léger - cabine fixe (max. 7,5 tonnes)	Oui	507	4	0,8%	0	10,5%	26,3%
Conducteur de grues mobiles	Oui	200	4	2,0%	0	10,5%	36,8%

(Source : VDAB)

A la lecture des tableaux précédents, il est très clair que la plupart des métiers recherchés par les entreprises des secteurs des garages, des carrosseries, du commerce du métal et de la récupération des métaux le sont aussi par bien d'autres secteurs. De plus, ces métiers sont bien souvent déclarés en pénurie. Pour attirer les compétences nécessaires, les entreprises du secteur font face à une concurrence importante.

Les chiffres fournis par le VDAB permettent d'avoir un aperçu des autres secteurs qui embauchent des ouvriers pour exercer des fonctions typiques de nos secteurs¹². Ces données sont présentées pour quelques un de ces secteurs qui sont particulièrement pertinents.

¹² Ces chiffres ne peuvent que donner une estimation de la réalité. Le VDAB ne propose en effet qu'une analyse des offres d'emploi pour les secteurs avec lesquels il a signé une convention sectorielle. Par ailleurs, certains secteurs étant définis sur base des codes NACEBEL et d'autre sur base des codes comptable de l'ONSS, certaines offres d'emploi peuvent se retrouver comptées deux fois dans deux secteurs se recoupant (cela pourra être le cas pour le secteur automobile et le secteur métal).

Secteur Métal¹³

Fig. 4.3.4.4. Les métiers utiles à nos secteurs qui font l'objet d'un grand nombre d'offres d'emploi dans le secteur du métal

Métier	Pénurie	OE Totale	OE du secteur métal	% du secteur
Conducteur - régleur de machine outil automatisée ou pilotée par une commande CNC	Oui	642	378	58,88%
Soudeur métal	Oui	654	353	53,98%
Monteur de véhicules		400	348	87,00%
Soudeur semi-automatique	Oui	584	326	55,82%
Monteur de pièces détachées en métal		552	314	56,88%
Mécanicien d'entretien et réparateur de machines et d'installations industrielles	Oui	1794	249	13,88%
Magasinier pièces détachées et de rechange - entrepôts - stockage		2 486	109	4,38%
Peintre en carrosserie	Oui	117	69	58,97%
Monteur de pièces détachées pour véhicules		105	37	35,24%
Mécanicien d'entretien de poids lourds, autobus, ..	Oui	281	25	8,90%
Mécanicien d'entretien de chariots élévateurs, tracteurs, ...	Oui	86	20	23,26%

(Source : VDAB)

Ce secteur recherche beaucoup de métiers qui le sont aussi par nos secteurs. Près de 59% des offres d'emploi de « Peintre en carrosserie » proviennent du secteur du métal. Le

¹³ Ce secteur correspond aux entreprises classées dans les codes NACE suivants : (Métallurgie) 27.22, 27.32, 27.33, 27.34, 27.41 ; 27.51, 27.52, 27.53 ; (Travail des métaux) : 28 ; (Fabrication de machines et équipements) : 29 ; (Fabrication de machines et appareils électriques) : 31 (excl. 31.61,31.62) ; (Fabrication d'instrument de précision...) 33.20, 33.5 ; (Construction et assemblage de véhicules automobiles...) : 34, (Fabrication d'autres matériels de transport) : 35 (excl. 35.3).

constat est assez semblable pour les métiers de soudeur, de monteur de pièces détachées, et de mécanicien d'entretien de chariots élévateurs.

Transport de bien et logistique¹⁴

Fig. 4.3.4.5. Les métiers utiles à nos secteurs qui font l'objet d'un grand nombre d'offres d'emploi dans le secteur du transport de bien et de la logistique

Métier	Pénurie	OE Totale	OE du secteur métal	% du secteur
Magasinier pièces détachées et de rechange - entrepôts - stockage		2 486	156	6,28%
Mécanicien d'entretien de poids lourds et autobus, ...	Oui	281	46	16,37%
Conducteur de grue mobile	Oui	200	18	9,00%
Mécanicien automobile - réparateur de véhicules à moteurs diesel	Oui	192	10	5,21%
Mécanicien automobile - réparateur de véhicules à moteurs essence	Oui	393	7	1,78%
Tôlier en carrosserie	Oui	260	6	2,31%

(Source : VDAB)

Ce secteur embauche 16% des mécaniciens spécialisés en poids lourds et autobus.

¹⁴ Code ONSS 83.

Construction¹⁵

Fig. 4.3.4.6. Les métiers utiles à nos secteurs qui font l'objet d'un grand nombre d'offres d'emploi dans le secteur de la construction

Métier	Pénurie	OE Totale	OE du secteur métal	% du secteur
Monteur de chauffage central	Oui	535	309	57,76%
Conducteur de grue mobile	Oui	200	108	54%
Monteur de pièces détachées en métal		552	55	9,96%
Soudeur métal	Oui	654	31	4,74%
Démolisseur		29	21	72,41%
Mécanicien d'entretien de poids lourds et autobus, ..	Oui	281	12	4,27%
Mécanicien automobile - réparateur de véhicules à moteurs essence	Oui	393	9	2,29%

(Source : VDAB)

Dans le cas de la construction, ce sont des métiers spécifiques à ce secteur qui sont aussi recherchés dans le commerce du métal et la récupération des métaux. Ce n'est donc pas aisé d'attirer ces compétences dans nos secteurs étant donné que ce sont aussi des métiers en pénurie.

4.3.5 Analyse des métiers en pénurie¹⁶

Les données du VDAB permettent d'établir une liste des métiers en pénurie. En Flandre, 54,6% des offres d'emploi touchent un de ces métiers en pénurie.

En ce qui concerne les métiers de nos secteurs, il est important de remarquer que les métiers les plus recherchés dans nos secteurs sont presque tous en pénurie (voir Fig. 4.3.4.1., Fig. 4.3.4.2., et Fig. 4.3.4.3.). Les métiers en pénurie sont regroupés dans des intitulés plus larges que les métiers proposés dans les tableaux ci-dessus.

Un métier peut être déclaré en pénurie pour trois raisons :

- En raison d'un manque quantitatif de force de travail. Comme le métier n'est pas assez enseigné dans les écoles, il n'y a pas suffisamment de jeunes sortants de l'école disposant des compétences nécessaires à l'exercice du métier.

¹⁵ Code ONSS 24, 26, 44, 544.

¹⁶ Analyse approfondie réalisée par le VDAB : VDAB (2009), *Analyse Vacatures 2008. Knelpuntheroepen*, Deel 1. plus d'infos voir : <http://vdab.be/trends/vacatureanalyse.shtml>.

- En raison d'un manque qualitatif de main d'œuvre : il y a assez de demandeurs d'emploi dans le métier concerné, mais les demandeurs d'emploi ne sont pas assez qualifiés. Ils manquent d'expérience ou n'ont pas une attitude adéquate.
- L'environnement de travail lié au métier est déprécié par les travailleurs (mauvaises conditions salariales, travail lourd physiquement, beaucoup de stress, horaire, statut d'indépendant).

Concernant nos secteurs, les groupes de métiers suivants sont en pénurie :

- Technicien en électromécanique, en mécanique et les techniciens en technique automobile : Ces métiers sont victimes d'un manque quantitatif et qualitatif ; Le niveau d'exigence ne cesse de croître en raison de l'automatisation croissante.
- Mécanicien d'entretien de chantier et de machines agricoles : la pénurie est quantitative. Les jeunes dans les filières d'enseignement adéquates ne sont pas assez nombreux. En plus, il faut maîtriser des connaissances en hydrauliques et en pneumatiques. Or, ces domaines ne sont pas assez traités dans l'enseignement technique. Ce métier n'attire pas les candidats car c'est un emploi stressant et physique. En effet, les charges à manipuler peuvent être importantes ;
- Mécanicien des véhicules à moteur :
Ce métier est victime d'un manque qualitatif. Les employeurs recherchent des candidats sortant d'un troisième cycle de l'enseignement professionnel ou expérimenté dans le secteur. L'exigence de polyvalence des travailleurs ainsi que les rapides évolutions techniques augmentent les exigences qualitatives. Ce sont des freins à l'embauche des candidats potentiels. De plus, ce type de travail est assez stressant et physique ;
- Tôlier : Cette profession est victime d'un manque qualitatif. La main d'œuvre est disponible mais elle n'est pas assez qualifiée en raison des nouvelles techniques et des nouveaux matériaux employés. Dans ce cas aussi, il s'agit d'un travail assez stressant et physique ;
- Soudeur : la pénurie est quantitative. Il manque de soudeur qui maîtrisent plusieurs processus de soudure et qui disposent des certificats et diplômes adéquats.

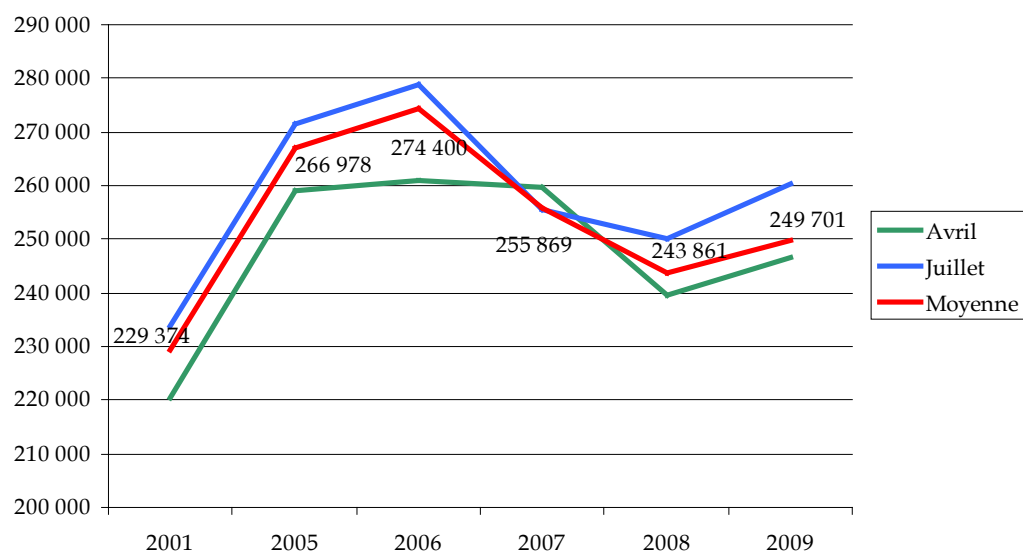
Pour terminer, les solutions avancées par le VDAB pour réduire la pénurie de main d'œuvre dans nos secteurs sont d'augmenter l'attractivité de l'enseignement technique auprès des jeunes et d'engager plus de femmes. Les principaux obstacles à la mise en œuvre de ces solutions sont les nombreuses idées préconçues du travail dans nos secteurs.

A cet égard, il est particulièrement important que les jeunes et leurs parents ne considèrent plus l'enseignement technique et professionnel comme un enseignement de moins bonne qualité par rapport à l'enseignement général. Il est important de valoriser ces filières d'enseignement. Une meilleure collaboration entre les écoles, les entreprises, le secteur, les instituts de formation et le VDAB est aussi importante pour améliorer l'adéquation entre les besoins du milieu professionnel et de l'enseignement.

De son côté, le VDAB peut former les demandeurs d'emploi pour combler les manques de compétences techniques qui apparaissent sur le marché.

4.4 Région wallonne

4.4.1 Nombre de DEI



(Source : FOREM)

En région wallonne aussi, les effets de la crise se manifestent sur le marché de l'emploi dès 2009 par une montée du nombre de DEI après deux années de diminution. Cependant, le niveau atteint en 2009 de 249 701 DEI reste loin des précédents sommets (274 400 DEI).

4.4.2 Nombre de DEI dans les secteurs couverts par EDUCAM

Secteur	Juin-07	Juin-08	Juin-09	Différence
Garage	2 993	2 720	2 668	-1,9%
Carrosserie	827	804	861	7,1%
Commerce et récupération du métal	14 169	13 625	14 010	2,8%
Total	17 989	17 149	17 539	2,3%

(Source : FOREM)

Secteurs	Métiers ¹⁷	Juin-07	Juin-08	Juin-09	Différence 08-09
Carrosserie		827	804	861	7,1%
	Tôlier en carrosserie	517	444	410	-7,7%
	Peintre en carrosserie	191	183	190	3,8%
	Carrossier	99	151	229	51,7%
	Démonteur monteur en carrosserie	17	22	27	22,7%
	Poseur de pare-brise	3	4	5	25,0%
Garage		2 993	2 720	2 668	-1,9%
	Mécanicien réparateur de voitures particulières et utilitaires légers ¹⁸	2 501	2 260	2 125	-6,0%
	Mécanicien de véhicules utilitaires et poids lourd	204	207	225	8,7%
	Mécanicien motocycles	161	143	138	-3,5%
	Mécanicien tracteurs et machines agricoles	64	53	64	20,8%
	Monteur de pneus	63	57	116	103,5%
Commerce et récupération des métaux		14 169	13 625	14 010	2,8%
	Manutentionnaire	6 803	6 684	7 219	8,0%
	Magasinier	6 169	5 766	5 448	-5,5%
	Mécanicien d'entretien industriel	554	545	605	11,0%
	Ajusteur mécanicien	446	403	435	7,9%
	Agent de découpage des métaux	83	89	103	15,7%
	Ferronnier	73	82	104	26,8%
	Mécanicien automatique	32	45	80	77,8%
	Trieur de métaux	4	5	9	80,0%
	Récupérateur de métaux	3	3	4	33,3%
	Opérateur sur machine de tri et de réduction des métaux	2	3	3	0,0%
Total		17 989	17 149	17 539	2,3%

(Source : FOREM)

¹⁷ La comparaison des chiffres de cette édition avec les éditions antérieures à 2008 est rendue impossible en raison du changement des catégories métiers employées par le FOREM pour classer les DEI.

¹⁸ Les catégories de mécanicien d'entretien et de mécanicien dépanneur présentées dans l'édition 2008 sont reprises dans la nouvelle classification dans la catégorie « mécanicien réparateur » de voitures particulières et utilitaires légères.

4.4.3 Les métiers en pénurie

Pour identifier les métiers en pénurie dans nos secteurs, il est fait appel aux données du rapport « Détection des métiers et fonctions critiques en 2008 » publié par le FOREM.

Les métiers sont regroupés en diverses catégories détaillées dans les tableaux suivants :

Fig. 4.4.3.1. Catégories de métiers dans le secteur des garages et des carrosseries

Catégories	Métiers
Mécanicien de véhicules particuliers et industriels	Mécanicien d'entretien
	Installateur LPG
	Contrôleur technique automobile
	Expert en automobile
	Mécanicien de véhicules utilitaires et poids lourds
	Monteurs de pneus
Electricien de maintenance	Electricien automatique
	Electromécanicien de maintenance
	Technicien de maintenance et de diagnostic automobile
	Electricien d'entretien industriel
	Technicien de maintenance et de diagnostic poids lourds

(Source : FOREM)

Fig. 4.4.3.2. Catégories de métiers dans le commerce du métal et la récupération des métaux

Catégories	Métiers
Installateur d'équipements sanitaires et thermiques	Monteur en sanitaire et chauffage
	Fontainier
	Sanitariste
	Monteur en climatisation
	Monteur frigoriste
	Chauffagiste
	Monteur de panneaux solaires thermiques
Monteur de cloisons, faux-plafonds et cuisines	Monteur de cloisons et/ou faux-plafonds
	Monteur de cuisines
	Monteur en agencement
Conducteurs d'engins de levage (grutiers-pontiers)	Conducteur de grue
	Pontier
Personnel de la construction mécanique et du travail des métaux	Opérateur- régleur sur machine-outil
	Soudeur
	Tuyauteur industriel
	Ajusteur-mécanicien
Personnel d'entretien, maintenance	Mécanicien de maintenance
	Mécanicien d'engins de chantier

(Source : FOREM)

Avant d'aborder plus en détails les métiers critiques, il est utile de préciser les critères de criticités retenus par les auteurs de cette étude du FOREM. Un métier est considéré comme critique si les trois critères qui suivent sont remplis simultanément : le FOREM a suivi au moins 20 offres d'emploi dans l'année, le taux de satisfaction pour les offres du métier est inférieur au taux observé sur l'ensemble des métiers (86%), et la durée de satisfaction des postes est supérieure à la durée observée sur l'ensemble des métiers (38 jours).

Sur base de ces critères, les métiers critiques qui se rapportent à nos secteurs ont été identifiés. Ils sont repris de façon synthétique dans les tableaux suivants. Dans la colonne « Catégorie », l'intitulé de la catégorie de métier est repris. Le taux de satisfaction des offres d'emploi classées dans chacune des catégories de métier est indiqué dans la deuxième colonne. Dans les colonnes suivantes, la durée moyenne en nombre de jours avant de trouver une réponse satisfaisante aux offres d'emploi de cette catégorie ainsi que le nombre de postes gérés par le FOREM dans cette catégorie de métier et les offres suivies plus en détails par le FOREM pour cause de métier critique sont renseignés. Finalement, une synthèse des caractéristiques de la pénurie est reprise sous forme de mots clés dans la colonne intitulée « Difficultés ».

Fig. 4.4.3.3. Principales catégories de métiers en pénurie dans les garages et les carrosseries

Catégorie	Taux de satisfaction	Durée	Postes gérés en 2008	Offres suivies	Difficultés
Mécanicien de véhicules particuliers et industriels	83%	42	1 310	177	Qualitative ; Expérience ; Manque candidats
Electricien de maintenance (inclus TMDA et TMDT)	86%	44	1 544	143	Quantitative ; Qualitative ; Conditions de travail

(Source : FOREM)

Dans le cas des métiers de l'automobile, la pénurie se fait sentir à tous les niveaux en partant du monteur de pneus jusqu'au technicien automobile. Les causes principales de la pénurie sont les manques de compétences des candidats et d'attractivité des entreprises du secteur.

Fig. 4.4.3.4. Principales catégories de métiers en pénurie dans le commerce du métal et la récupération des métaux

Catégorie	Taux de satisfaction	Durée	Postes gérés en 2008	Offres suivies	Difficultés
Installateur d'équipements sanitaires et thermiques	80%	44	1 175	241	Quantitative ; Qualitative ; Expérience ; Manque candidats
Monteur de cloisons, faux plafonds et cuisines	71%	43	245	66	Quantitative ; Qualitative ; Expérience
Conducteurs d'engins de levage (grutiers-pontiers)	68%	49	324	48	Quantitative ; Expérience ; Conditions de travail
Opérateur-régleur sur machine-outil	65%	53	1 264	90	Quantitative ; Qualitative ; Expérience
Soudeur	77%	40	1 647	131	Quantitative ; Qualitative
Tuyauteur industriel	43%	53	329	32	Quantitative ; Qualitative ; Expérience
Ajusteur-mécanicien	75%	42	313	25	Quantitative ; Qualitative ; Expérience ; Manque de candidats
Mécanicien de maintenance	77%	47	1 606	122	Quantitative ; Qualitative ; Expérience ; Manque de candidats
Mécanicien d'engins de chantier	65%	43	412	66	Quantitative ; Qualitative ; Expérience ; Manque de candidats

(Source : FOREM)

Au niveau du commerce du métal, les métiers considérés en pénurie sont assez nombreux et les causes de ces pénuries sont multiples même si l'aspect qualitatif de la pénurie est une constante. Au vue des observations synthétisées ci-dessus, les trois

catégories de métier qui subissent les plus fortes pénuries sont les soudeurs, les mécaniciens de maintenance et l'opérateur-régleur sur machine-outil.

4.4.4 Insertion à la sortie de l'enseignement

Fig. 4.4.4.1. Synthèse des données 2008 de l'insertion à la sortie de l'école en région wallonne

Filières d'enseignement	Inscription des demandeurs d'emploi à la sortie des études entre juin et octobre	Nombre de personnes insérées dans les 6 mois	Taux d'insertion dans les 6 mois	Durée moyenne d'occupation (en jours)	Délai moyen d'insertion (en jours)
Apprentissage	164	119	73%	134	39
Enseignement secondaire professionnel	1 202	779	65%	98	56
Enseignement secondaire de qualification	710	496	70%	105	45
Enseignement secondaire de transition	78	49	63%	99	50
BAC	237	181	76%	141	50
Master	81	59	73%	124	51
Total	2 472	1 683	68%	114	51

Sur base des données collectées par les services du FOREM en 2008¹⁹, le service étude a rassemblé et synthétisé les données pour chacune des options liées aux secteurs.

En considérant uniquement le taux d'insertion comme indicateur, les différentes filières d'enseignement atteignent un niveau de performance de l'ordre de 70% ce qui est comparable en termes d'insertion dans les 6 mois à dater de la date d'inscription au service de l'emploi. Les détenteurs d'un BAC, d'un Master et d'un certificat d'apprentissage s'insèrent plus facilement mais ils représentent une petite partie des inscrits en tant que demandeur d'emploi. Ces trois profils se distinguent des profils de l'enseignement secondaire par une plus longue durée d'occupation lors du premier emploi (en moyenne plus de 124 jours). On peut supposer que c'est en partie à cause d'un meilleur niveau de satisfaction des entreprises qui les sélectionnent. A la sortie de l'apprentissage, le délai avant insertion est en moyenne plus court que dans les autres filières d'enseignement. C'est probablement dû aux contacts étroits entre les participants à cette formule d'enseignement et les entreprises du secteur.

Pour obtenir les détails à propos des options des différentes filières d'enseignement, vous pouvez vous adresser au service étude à spopeler@educam.be ou au 02/778 63 30.

¹⁹ « L'insertion au travail des jeunes demandeurs d'emploi wallons sortis de l'enseignement en 2008 », Rapport d'étude FOREM - AMEF, Juin 2009

5 Enseignement

5.1 Aperçu général

Communauté	Nombre de jeunes de 15 à 24 ans	Type d'enseignement	Nombre d'inscrits	% du nombre de jeunes de 15 à 24 ans
Flamande	756 444	Technique	9 043	1,20%
		Professionnel	3 909	0,52%
		Promotion Sociale	4 938	0,65%
		Supérieur	17 033	2,25%
Française	536 387	Technique de transition	403	0,08%
		Technique de qualification	2 324	0,43%
		Professionnel	2 218	0,41%
		Supérieur de type court	370	0,07%
		Supérieur de type long	52	0,01%
		Promotion sociale	7 376	1,38%
		Alternance	1 089	0,20%
Total	1 292 831		48 755	3,77%

Il est important de remarquer, avant de parcourir les chiffres de l'enseignement, qu'il est très **difficile de comparer les situations des deux communautés**. En effet, les systèmes d'enseignement flamands et francophones sont très différents y compris au niveau de leur structure.

La figure ci-dessus reprend le nombre d'inscrits dans les différentes filières d'enseignement en Communautés flamande et française. Ces données synthétisent les tableaux de ce chapitre et les mettent en perspective en comparant les inscriptions par filière d'enseignement à la population des jeunes de 15 à 24 ans dans chacune des 2 communautés en 2008. Cette répartition se base sur les jeunes de cette tranche d'âge dans les régions flamande et wallonne. A Bruxelles, les jeunes de 15 à 24 ans sont répartis à 25% en Communauté flamande et à 75% en Communauté française. Ce taux de répartition se base sur les résultats de l'étude de Rudi Janssens, « L'usage des langues à Bruxelles et la place du néerlandais. Quelques constatations récentes », Brussels Studies, Numéro 13, 7 janvier 2008.

Globalement, **le nombre d'inscrits dans des filières menant aux métiers de nos secteurs suit une tendance baissière**. Par rapport aux données de l'année passée, la diminution est très forte à cause d'un changement dans la manière de comptabiliser les inscriptions dans l'enseignement technique et professionnel. En effet, il y avait un double comptage

des jeunes dans les filières techniques professionnelles les années précédentes. Cette édition ne comptabilise que les jeunes inscrits en sixième année.

On estime la proportion d'élèves scolarisés dans des filières menant à des métiers de nos secteurs à 3,8% de la population totale des jeunes de 15 à 24 ans. Cette proportion est légèrement plus élevée que la proportion de travailleurs de nos secteurs par rapport à l'ensemble de la population active (2,7 %).

5.2 Liste des écoles

Pour connaître les écoles où une formation orientée vers notre secteur est organisée, nous vous invitons à aller visiter le site www.accrosdelauto.be. L'icône « Etudes et emploi » vous permet de rechercher la formation qui vous intéresse en fonction de votre profil spécifique. De plus, les liens vers les annuaires des écoles dans la Communauté flamande et dans la Communauté française sont repris ci-dessous.

- <http://www.enseignement.be> (Système éducatif/onglet annuaire)
- <http://www.ond.vlaanderen.be/onderwijsaanbod>

5.3 Communauté flamande

Fig. 5.3.1. Evolution du nombre d'inscriptions dans l'enseignement de plein exercice en Communauté flamande par type d'enseignement dans les filières donnant accès à nos secteurs

	2002 - 2003	2003 - 2004	2004 - 2005	2005 - 2006	2006 - 2007	2007 - 2008
Technique	20 750	19 726	19 391	19 156	18 437	9 043
Professionnel	12 120	13 059	10 264	7 648	6 341	3 909
Supérieur TC	9 071	9 082	9 259	9 526	10 463	17 033
Supérieur TL	8 384	8 069	7 780	7 301	6 570	
Total	50 325	49 936	46 694	43 631	41 811	29 985

Le nombre total d'inscrits dans les filières d'enseignement menant vers nos secteurs diminue depuis 2002. En 2007-2008, la modification de notre manière de comptabiliser les inscriptions dans les filières d'enseignement techniques et professionnelles qui mènent vers nos secteurs explique l'importante diminution des inscriptions reprises dans ce tableau. En l'absence de cette modification, il faut constater la poursuite de l'érosion des inscriptions dans ces filières d'enseignement.

A la fin de l'année scolaire 2007-2008, le nombre de diplômés est lui aussi en diminution par rapport à l'année scolaire précédente. L'explication provient d'un niveau d'échec plus important dans l'enseignement supérieur. L'ensemble des filières d'enseignement produisent 34% de diplômés en moins lors de l'année scolaire 2007-2008 par rapport à l'année scolaire 2002-2003.

Fig. 5.3.2. Evolution du nombre d'inscriptions par filière en Communauté flamande

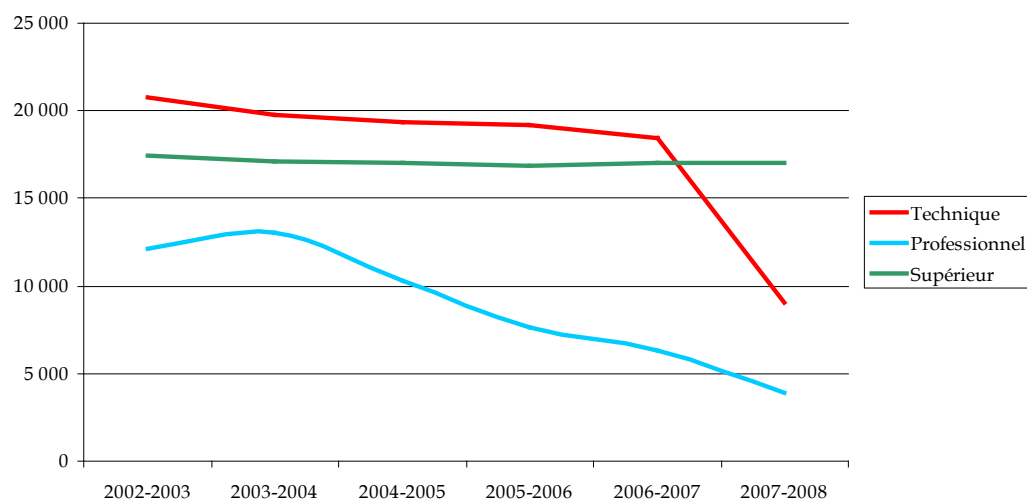


Fig. 5.3.3. Evolution du nombre de diplômés dans l'enseignement de plein exercice en Communauté flamande par type d'enseignement

	2002 - 2003	2003 - 2004	2004 - 2005	2005 - 2006	2006 - 2007	2007 - 2008
Technique	9 843	8 818	8 686	8 647	8 478	8 490
Professionnel	5 860	5 552	5 815	3 414	3 441	3 430
Supérieur TC	2 001	2 028	2 058	2 070	3 795	2 154
Supérieur TL	3 636	3 425	3 134	1 984		
Total	21 340	19 823	19 693	16 115	15 714	14 074

Fig. 5.3.4. Communauté flamande, nombre de jeunes diplômés dans l'enseignement de plein exercice par option d'étude

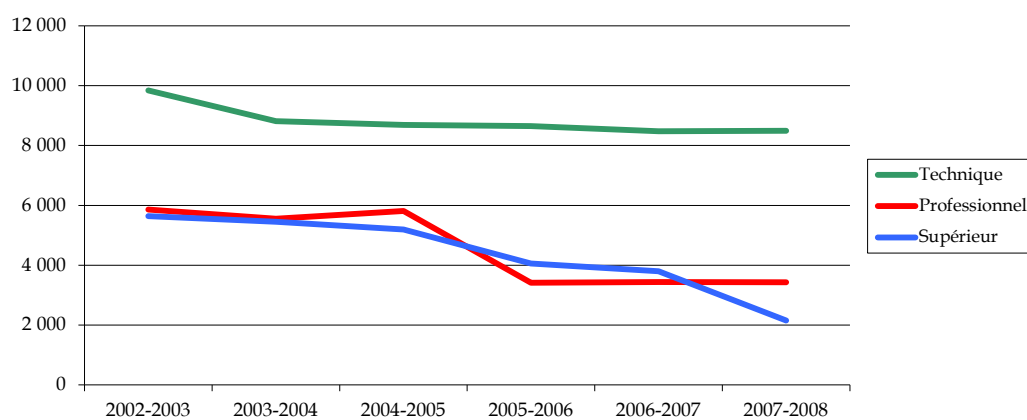


Fig. 5.3.5. Communauté flamande, nombre de jeunes diplômés dans l'enseignement de plein exercice par option d'étude

	Professionnel			Technique			Sup.	Total
	2 ^{ème} année du 2 ^{ème} grade	2 ^{ème} année du 3 ^{ème} grade	3 ^{ème} année du 3 ^{ème} grade	2 ^{ème} année du 2 ^{ème} grade	2 ^{ème} année du 3 ^{ème} grade	3 ^{ème} année du 3 ^{ème} grade		
Techniques Auto					318			318
Electricité-électronique				488	421			909
Electromécanique				1 214	966			2 180
Electrotechniques				1 112				1 112
Sciences industrielles				928	590			1 518
Techniques mécaniques				1 155				1 155
Techniques de formage mécanique					642			642
Mécanisation agricole						44		44
Techniques agricoles				86	66			152
Techniques horticoles				211	174			385
Moteurs				7	16			23
Techniques auto appliquées						52		52
Total technique				5 201	3 193	96		8 490
Techniques auto		533						533
Electricité auto			115					115
Véhicules utilitaires			16					16
Transport exceptionnel			42					42
Moteurs Diesel et LPG			111					111
Installations électriques	837	667						1 504
Mécanisation horticole			10					10
Deux roués et petits moteurs à combustion		11						11
Engins de génie civil			7					7
Carrosserie		213						213
Carrosserie et peinture			136					136
Soudure construction		637						637
Grues mécaniques et hydrauliques			8					8
Métal								0
Industrie								0
Tuyauterie-soudure-montage			77					77
Travaux portuaires			10					10
Total professionnel	837	2 061	532					3 430
Sciences industrielles et technologies							2 154	2 154
Total supérieur							2 154	2 154
Total		3 430			8 490		2 154	14 074
Inscription		3 909			9 043		17 033	29 985

Fig. 5.3.6. Détail des inscriptions 2007 -2008 dans l'enseignement supérieur par option d'étude liées au secteur dans la filière Science et technologie industrielle

Filières	Bachelor à orientation professionnelle	Bachelor académique	Master	Total
Electrotechnique	381			381
Electromécanique	2 104			2 104
Technologie auto	832			832
Techniques mécaniques de conception et de production	229			229
Sciences industrielles : électromécanique		1 740	500	2 240
Sciences industrielles : électrotechnique			81	81
Sciences industrielles : Ingénierie électromécanique			5	5
Total	3 546	1 740	586	5 872

La structure de l'enseignement supérieur a été modifiée en 2007 suite à l'application du processus de Bologne et de la distinction entre Baccalauréat et Master.

Fig. 5.3.7. Inscriptions dans les filières liées au secteur de l'enseignement secondaire de promotion sociale 2007-2008

Secteur	Domaine d'étude	Total de l'enseignement linéaire	Total de l'enseignement modulaire	Total
Garage	Auto (sauf carrosserie...)	167	2 322	2 489
	Electricité	42		42
	Electromécanique	120		120
	Mécanique		20	20
	Total-garage			2 671
Carrosserie	Carrosserie (tout ensemble)		388	388
	Total-carrosserie			388
Commerce et récupération des métaux	Soudure	55	562	617
	Soudure Mig-Mag	14	184	198
	Tôlier		178	178
	Soudure TIG	15	249	264
	Soudure à l'arc	10		10
	Forgeage	109		109
	Total-métal			1 376
Total		532	3 903	4 435

Fig. 5.3.8. Inscriptions dans l'enseignement supérieur de promotion sociale 2007-2008

Domaine d'étude	Total de l'enseignement linéaire	Total de l'enseignement modulaire	Total
Expertise automobile	14		14
Electricité	31		31
Electromécanique	172	139	311
Mécanique	11	109	120
Techniques des véhicules à moteur	27		27
Total	255	248	503

5.4 Communauté française

En communauté française tout comme en communauté flamande, les inscriptions dans les filières d'enseignement qui conduisent vers les secteurs EDUCAM ne cessent de diminuer d'année en année. Tous les niveaux d'enseignement sont concernés par cette tendance inquiétante pour l'avenir de ces secteurs. Entre les années scolaires 2005-2006 et 2006-2007, la façon de comptabiliser les inscriptions a été modifiée ce qui explique une grande différence dans les inscriptions.

Fig. 5.4.1. Evolution du nombre d'inscriptions dans l'enseignement de plein exercice en Communauté française par type d'enseignement dans les filières donnant accès à nos secteurs

	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Technique transition	1280	1 099	940	899	379	403
Technique qualification	6 481	5 584	5 213	5 163	2 371	2 324
Professionnel	4 611	4 911	4 958	4 796	2 251	2 218
Supérieur TC	1 820	1 934	1 343	1 279	403	370
Supérieur TL	622	614	612	619	240	52
Total	14 814	14 142	13 066	12 756	5 644	5 367

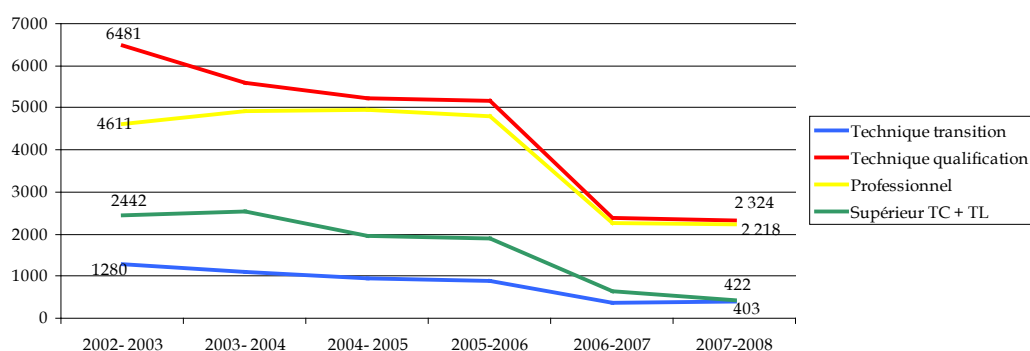


Fig. 5.4.2. Evolution du nombre de diplômés dans l'enseignement de plein exercice en Communauté française dans les filières donnant accès à nos secteurs

	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005-2006	2006-2007
Dipl.	4 918	4 484	4 455	4 089	4 584

Suite à la constatation d'une erreur dans ce tableau, toutes les données ont été décalées d'une année. En effet, dans l'édition précédente, les diplômés de 2006-2007 correspondaient en fait à l'année scolaire 2005-2006. C'est pourquoi, cette correction a été effectuée.

Contrairement aux années antérieures, le nombre de diplômés dans les filières d'enseignement liées à nos secteurs progresse de 10% lors de l'année scolaire 2006-2007 ce qui est remarquable.

Le tableau ci-dessous présente le détail des inscriptions et des diplômes délivrés pour chacune des sections de l'enseignement technique, professionnel, et supérieur.

Fig. 5.4.3. Communauté française, nombre de jeunes diplômés dans l'enseignement de plein exercice par option d'étude (2006 - 2007)

Secteurs	Options	Technique de transition		Technique de qualification			Professionnel			Sup TC		Sup TL	Total
		CESD2D fin 4ème	CESD fin 6ème	CES2D	CES5/CO6	CE/CO7	CES2D	CO6/CE	CES5/CO7	Graduat	Bach+Master		
Garage	Scientifique industrielle: électromécanique	221	117										338
	Electricité et électronique de l'automobile					14			34				48
	Electromécanique			1 489									1 489
	Technicien de l'automobile				179								179
	Compl. en systèmes électroniques de l'automobile					12							12
	Mécanique automobile			183						6			189
	Complément en électricité de l'automobile									39			39
	Electricité								482				482
	Fine électromécanique									2			2
	Mécanique garage								135				135
	Mécanicien d'entretien									249			249
	Mécanicien des moteurs diesels et engins hydrauliques										102		102
	Mécanicien garagiste									327			327
	Mécanique des moteurs									5			5
	Fin. mécanique										23	22	45
	Opt. Mécatronique										84		84
	Opt. Expertise automobile										22		22
Opt. Electronique et opt. fin. Electronique											38	38	
Fin. électricité											8	8	
Fin. Electromécanique											156	156	
Sous-total garages		221	117	1 672	179	26	617	578	186	129	224		3 949
Carrosserie	Carrosserie automobile												23
	Carrossier								142				142
	Complément en techniques spécialisées de carrosserie									37			37
	Complément en travaux sur carrosserie									6			6
	Travaux de carrosserie									10			10
Sous-total carrosserie									142				223
Commerce métal	Construction métallique soudage												10
	Constructions mécaniques et métalliques												46
	Compl. en soudage sur tôles et sur tubes												23
	Opérateur-programmeur sur machine à commande numérique												11
	Mécanique : outillage-réglage												9
	Froid industriel												7
	Fin. climatisation et techniques du froid										27		27
	Technicien en agro-équipement				23								23
	Fin. techniques et gestion agricoles										65		65
	Fin. techniques et gestion horticoles										27		27
Fin. électromécanique et maintenance										143		143	
Compl. en mécanique agricole et/ou horticole										21		21	
Sous-total métal										127	262		389
Total		221	117	1 672	202	26	617	720	394	391	224		4 584
Total des diplômés par type d'étude		338		1 900			1 731				615		4 584
Total des Inscriptions		379		2 371			2 251			403	240		5 644

Fig. 5.4.4. Inscriptions dans l'enseignement en alternance 2006-2007

Secteur	Enseignement professionnel en alternance -option	Nombre d'inscrits
Garage	Aide mécanicien cycles et petits moteurs	36
	Aide mécanicien garagiste	303
	Electricité	40
	Electricité et électronique de l'automobile	0
	Mécanicien d'entretien	2
	Mécanicien des moteurs diesels et engins hydrauliques	24
	Mécanicien garagiste	113
	Mécanique garage	124
	Mécanique polyvalente	33
	Monteur de pneus - aligneur	13
Total		688
Carrosserie	Tôlier en carrosserie	89
	Peintre en carrosserie	25
	Carrosserie	23
	Carrossier	34
	Complément en techniques spécialisées de carrosserie	9
	Préparateur de travaux de peinture en carrosserie	15
Total		195
Commerce et récupération du métal	Complément en soudage sur tôles et sur tubes	37
	Construction métallique soudage	4
	Constructions mécaniques et métalliques	0
	Métallier	141
	Métallier - soudeur	24
Total		206
Total des inscriptions		1 089

Tout comme dans l'enseignement professionnel et technique, les inscriptions dans l'enseignement en alternance sont en légère baisse par rapport à l'année scolaire 2005-2006. Cette diminution des inscriptions concerne les options liées au secteur des garages et des carrosseries. A l'inverse, les options de soudure et de métallier dans la catégorie commerce et récupération des métaux connaissent une progression des inscriptions.

Fig. 5.4.5. Nombre d'inscription dans l'enseignement de promotion sociale dans les options menant à nos secteurs en 2006-2007

Secteurs	Options	Sec. Inf.	Sec. Sup	Sup. type court	Sup. Type long	Total inscrits par options
Garages	Electricité	10	11			21
	Electricité et électronique automobile	274		9		283
	Electricité générale		110	326		436
	Electromécanique			129	77	206
	Electronique		24			24
	Electronique de base			62	23	85
	Electrotechnique		31	93	89	213
	Entretien moteurs deux temps, quatre temps	13				13
	Expertise automobile			52		52
	Initiation à la mécanique					0
	Initiation à l'automobile	4				4
	Mécanique		200	221		421
	Mécanique : commandes numériques		10			10
	Mécanique automobile	443	608			1 051
	Mécanique d'entretien	24				24
	Moteur diesel	2				2
	Moteur essence	14				14
	Motos		86			86
	Poids lourd		102			102
Transmission par câble		19			19	
Travaux de garage	5				5	
Total						3 071
Carrosserie	Carrosserie - peinture	564	529			1 093
Total						1 093
Commerce du métal et récupération des métaux	Constructions métalliques	171		28		199
	Gaz, soudage tube acier					0
	Plomberie/ zinguerie installation sanitaire techniques gazières					0
	Pneumatique			16		16
	Soudure	2 063	934			2 997
	Soudure tube acier au chalumeau					0
Total						3 212
Total des inscrits par type d'enseignement		3 587	2 664	936	189	7 376

A nouveau dans l'enseignement de promotion sociale, il faut constater une réduction de 5% des inscriptions entre l'année scolaire 2005-2006 et 2006-2007. Mais, le nombre de certificats attribués progresse de 9% entre 2006 et 2007. Cette hausse trouve principalement son origine dans les options liées au secteur des garages (Fig. 5.4.7.).

Fig. 5.4.6. Evolution du nombre de certificats obtenus dans l'enseignement de promotion sociale dans les filières menant vers nos secteurs

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Diplômes correspondant aux secteurs des garages, carrosseries, commerce du métal et de la récupération des métaux	546	474	385	425	369	299	426	388	425

Fig. 5.4.7. Détail des certificats obtenus dans l'enseignement de promotion sociale dans les filières menant vers nos secteurs en 2007

Secteurs	Options	Sec. Inf.	Sec. Sup.	Sup. type court	Sup. Type long	Total inscrits par options
Garages	Automatismes mécaniques		5			5
	Electricité		6			6
	Electromécanique			25	15	40
	Electronique		10			10
	Electronique de base			19	6	25
	Expertise automobile			1		1
	Initiation à l'automobile	2				2
	Matériaux/technologie de l'automobile			5		5
	Mécanique : commandes numériques		6			6
	Mécanique d'entretien	2				2
	Moteur diesel	2				2
	Mécanique automobile	76	45			121
	Automatismes mécaniques		5			5
	Total					
Carrosseries	Carrosserie - peinture		66			66
Total						66
Commerce du métal et récupération des métaux	Constructions métalliques	7				7
	Gaz, soudage tube acier	2				2
	Plomberie/ zinguerie installation sanitaire techniques gazières	1				1
	Soudure	50	74			124
Total						134
	Total des inscrits par type d'enseignement	142	212	50	21	425